

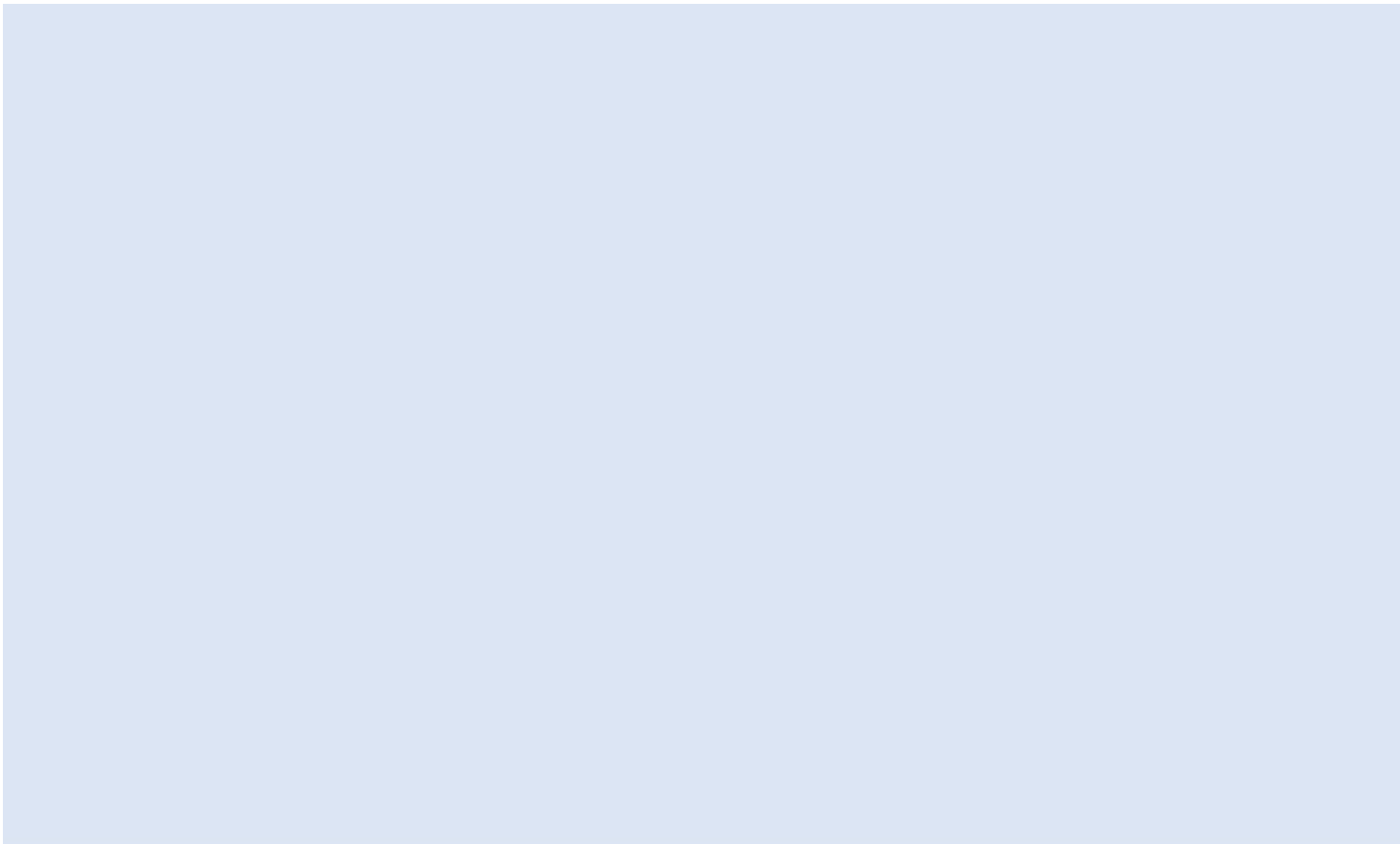


**Autorité
des marchés
financiers**

Volume 21 - Numéro 38

26 septembre 2024

Bulletin



Bulletin de l'Autorité des marchés financiers

Autorité des marchés financiers

Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2024

ISSN 1710-4149

Table des matières

1. Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers	6	5.2 Réglementation et lignes directrices	
1.1 Avis et communiqués		5.3 Autres consultations	
1.2 Réglementation		5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis	
1.3 Autres décisions		5.5 Sanctions administratives	
2. Tribunal administratif des marchés financiers	10	5.6 Protection des dépôts	
2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF		5.7 Autres décisions	
2.2 Avis légaux de l'Autorité		6. Marchés de valeurs et des instruments dérivés	126
3. Distribution de produits et services financiers	46	6.1 Avis et communiqués	
3.1 Avis et communiqués		6.2 Réglementation et instructions générales	
3.2 Réglementation		6.3 Autres consultations	
3.3 Autres consultations		6.4 Sanctions administratives pécuniaires	
3.4 Retraits aux registres des représentants		6.5 Interdictions	
3.5 Modifications aux registres des inscrits		6.6 Placements	
3.6 Avis d'audiences		6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré	
3.7 Décisions administratives et disciplinaires		6.8 Offres publiques	
3.8 Autres décisions		6.9 Information sur les valeurs en circulation	
4. Indemnisation	85	6.10 Autres décisions	
4.1 Avis et communiqués		6.11 Annexes et autres renseignements	
4.2 Réglementation		7. Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées	233
4.3 Autres consultations		7.1 Avis et communiqués	
4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers		7.2 Réglementation de l'Autorité	
4.5 Autres décisions		7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées	
5. Institutions financières	91	7.4 Autres consultations	
5.1 Avis et communiqués		7.5 Autres décisions	
		8. Mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière	249
		8.1 Avis et communiqués	
		8.2 Réglementation	
		8.3 Sanctions administratives pécuniaires	
		8.4 Décisions de révision	
		8.5 Annexes et autres renseignements	
		9. Régimes volontaires d'épargne-retraite	255
		9.1 Avis et communiqués	
		9.2 Réglementation	
		9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire d'épargne-retraite	
		9.4 Autres décisions	
		10. Agents d'évaluation du crédit	260
		10.1 Avis et communiqués	
		10.2 Réglementation et lignes directrices	
		10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit	
		10.4 Sanctions administratives	

10.5 Autres décisions

Liste des acronymes et abréviation :

- Autorité : Autorité des marchés financiers
instituée en vertu de la LESF
- TMF : Tribunal administratif des marchés financiers
- CSF : Chambre de la sécurité financière
- ChAD : Chambre de l'assurance de dommages
instituée en vertu de la LDPSF
- OAR : Organismes d'autoréglementation et
organismes dispensés de reconnaissance
à titre d'OAR mais qui sont assujettis à la
surveillance de l'Autorité
- OCRCVM : Organisme canadien de réglementation
du commerce des valeurs mobilières

1.

Gouvernance de l'Autorité des marchés financiers

- 1.1 Avis et communiqués
 - 1.2 Réglementation
 - 1.3 Autres décisions
-

1.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

1.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

1.3 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

2.

Tribunal administratif des marchés financiers

2.1 Rôle des audiences, décisions et autres publications du TMF

2.2 Avis légaux de l'Autorité

2.1 RÔLE DES AUDIENCES ET DÉCISIONS DU TMF

2.1.1 Rôle des audiences



RÔLE DES AUDIENCES

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 septembre 2024 – 9 h 30				
2024-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mazen Haddad Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Hudon Avocat Inc.	Christine Dubé	Demande de pénalité administrative et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 septembre 2024 – 14 h 00				
2023-022	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jean-Bernard Massé, 8868760 Canada Inc. et 9332-0547 Québec Inc. Parties intimées</p> <p>Me Marie-Andrée Mallette Partie mise en cause</p> <p>Banque canadienne impériale de commerce, Trust Banque Nationale, Banque TD, Caisse Populaire Desjardins, Banque de Montréal, Gilles Bergeron et Gestion Segi Ltée Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Marie-Andrée Mallette, avocate</p> <p>Marie-Andrée Mallette, avocate</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence Salle Chambre de pratique</p>
2024-003	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Itradecoins inc., Jésuel Albernhe et Sébastien Lambert Parties intimées</p> <p>Banque Nationale du Canada, Paypal Canada Co. et Bitbuy Technologies inc Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Levasseur & Associés Avocats</p>	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseillère en valeurs, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'un émetteur, d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence Salle Chambre de pratique</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 septembre 2024 – 14 h 00				
2024-018	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jacques Rajotte Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers .	Nicole Martineau	Demande de pénalité administrative, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'opérations sur dérivés et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant d'un émetteur assujéti, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique
2024-007	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Junaid Jamshaid Partie intimée Ahmed Aly Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Battista Turcot Israel, s.e.n.c. Ticket911.ca	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription, de conditions à l'inscription, de radiation d'inscription, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique
2024-014	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Assurexperts Tina Ciabrone et associés inc. et Clementina Ciabrone Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Donati Maisonneuve, S.E.N.C.R.L.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
26 septembre 2024 – 15 h 00				
2024-005	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Agence Unie 2000 inc. et Sevan Tatigian Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Ad Litem Avocats s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau Jean-Nicolas B. Wilkins	Accord Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 3
27 septembre 2024 – 14 h 00				
2024-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Poitras Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Antonietta Melchiorre	Demande d'annulation d'une citation à comparaître <i>duces tecum</i> Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4
2 octobre 2024 – 9 h 30				
2024-001	3Red Partners LLC Partie demanderesse Montréal Exchange Inc. Partie intimée	Woods LLP McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l	Christine Dubé	Demande en irrecevabilité et en rejet de l'intimée Montréal Exchange Inc. Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno et Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
2 octobre 2024 – 9 h 30				
2020-033	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Sandy Alteon Senat, Services financiers Alteon inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées</p> <p>Desjardins sécurité financière investissements inc. Partie mise en cause</p> <p>Banque Scotia, Banque Royale du Canada et Banque de Montréal Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>B.T.L.G. Groupe Avocat/Law Group</p> <p>Cholette Houle Avocats</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Contestation de la demande de prolongation des ordonnances de blocage</p> <p>Conférence préparatoire</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p>
3 octobre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	Antionietta Melchiorre Christine Dubé	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
3 octobre 2024 – 9 h 30				
2023-003	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Sandy Alteon Senat, Services Financiers Alteon inc. et Vasan et Savyan Gestion d'actifs inc. Parties intimées</p> <p>Maryse Morency, 9368-7457 Québec inc. fas One Viger Condomuniums inc. Banque Scotia, Banque Royale du Canada, Banque de Montréal et Desjardins Sécurité Financière Investissements inc. Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>B.T.L.G. Groupe Avocat/Law Group</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Accord</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p>
3 octobre 2024 – 14 h 00				
2024-020	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Joseph Dion Raymond Partie intimée</p>	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers	Nicole Martineau	<p>Demande de pénalité administrative, de mesures de redressement et des mesures propre au respect de la loi</p> <p>Audience pro forma</p> <p>Par visioconférence Salle Chambre de pratique</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
4 octobre 2024 – 9 h 30				
2020-024	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse / intimée</p> <p>Karl Addison et Kristel Miville-Deschênes Parties requérantes / intimées</p> <p>Stein Monast s.e.n.c.r.l. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers et Stein Monast s.e.n.c.r.l.</p> <p>Dupuis Paquin, avocats et conseillers d'affaires inc.</p> <p>Stein Monast s.e.n.c.r.l.</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Demande en rejet de l'acte de représentation de la mise en cause Stein Monast S.E.N.C.R.L. à titre d'avocats-conseil</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p>
7 octobre 2024 – 9 h 30				
2023-017	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Groupe Lodix inc. et Mathieu Barrette Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Donati Maisonneuve, S.E.N.C.R.L.</p>	Christine Dubé Jean-Nicolas B. Wilkins	<p>Accord</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2</p>
7 octobre 2024 – 9 h 30				
2024-013	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>MAVIELAB LTD, Nick Lemay, Stéphane Plante et Nathalie Mercier Parties intimées</p> <p>Ultron Technologies Incorporated, Lottoday et FlipMe Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Quessy Henry St-Hilaires, avocats</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Avis de contestation de la décision rendue <i>ex parte</i> des intimés Nick Lemay, Stéphane Plante, Nathalie Mercier et MAVIELAB LTD.</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 octobre 2024 – 9 h 30				
2024-016	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Roger Tremblay Partie intimée</p> <p>Curateur public du Québec Partie mise en cause</p> <p>Chambre de la sécurité financière Partie mise en cause</p> <p>Services d'assurance I.G. inc., Services financiers Groupe Investors inc. Parties mises en cause</p> <p>Valmond Santerre, Officier de la publicité foncière, Banque Nationale du Canada, Société de l'Assurance Automobile du Québec et Louise Beaudoin Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Jacques Lapointe, avocat</p> <p>Carrier & Associés</p> <p>Me Julie Piché (Chambre de la sécurité financière)</p> <p>Dentons Canada s.e.n.c.r.l.</p>	Antonietta Melchiorre	<p>Demande de pénalités administratives, de radiation d'inscription, de retrait des droits d'inscription, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur, dirigeant d'un courtier, d'un conseiller et d'un gestionnaire de fonds d'investissement, de mesures de redressement, et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence préparatoire</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p>
9 octobre 2024 – 9 h 30				
2024-013	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>MAVIELAB LTD, Nick Lemay, Stéphane Plante et Nathalie Mercier Parties intimées</p> <p>Ultron Technologies Incorporated, Lottoday et FlipMe Parties intimées</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Quessy Henry St-Hilaires, avocats</p>	Jean-Pierre Cristel	<p>Avis de contestation de la décision rendue <i>ex parte</i> des intimés Nick Lemay, Stéphane Plante, Nathalie Mercier et MAVIELAB LTD.</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 octobre 2024 – 9 h 30				
2024-013	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse MAVIELAB LTD, Nick Lemay, Stéphane Plante et Nathalie Mercier Parties intimées Ultron Technologies Incorporated, Lottoday et FlipMe Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Quessy Henry St-Hilaires, avocats	Jean-Pierre Cristel	Avis de contestation de la décision rendue <i>ex parte</i> des intimés Nick Lemay, Stéphane Plante, Nathalie Mercier et MAVIELAB LTD. Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
10 octobre 2024 – 14 h 00				
2024-015	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Les Assurances Robillard & Associés inc. et Simon Neveu Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Tassé Bertrand Barabé avocats inc. Fontaine Panneton Bourassa Avocats (avocat conseil)	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de nomination d'un dirigeant responsable, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
15 octobre 2024 – 9 h 30				
2017-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Plante Partie intimée SOLO International Inc. Partie intimée Frederick Langford Sharp Partie intimée Shawn Van Damme, Vincenzo Antonio Carnovale et Pasquale Antonio Rocca Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers M ^e Marc R. Labrosse M ^e Alexandre Giroux LCM Avocats inc.	Jean-Pierre Cristel	Demande en arrêt des procédures de l'intimé Langford Sharp Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
15 octobre 2024 – 9 h 30				
2023-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Élan Future inc., Éternelle Global inc., 9456-4416 Québec inc., 9400-5493 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Jérôme-Olivier Malo et Marie-Soleil Baril Parties intimées</p> <p>Nicolas Maltais et Alexandre Cossette Parties intimées</p> <p>Dominik Bilodeau Partie intimée</p> <p>Elan Future LTD et Martin Isabelle Parties intimées</p> <p>Newton Crypto Ltd Partie mise en cause</p> <p>Caisse Desjardins des technologies, Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska, Banque de Montréal, Banque Toronto-Dominion, Coinsquare Capital Markets Ltd., Binance Canada Capital Markets inc., Binance Holdings Ltd., Clear White Solutions Limited, Officier de la publicité foncière de Shefford et Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Dentons Canada S.E.N.C.R.L.</p> <p>FCA Légal s.e.n.c.r.l.</p> <p>Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.</p> <p>McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.</p>	Christine Dubé	<p>Demande en déclaration d'inhabilité</p> <p>Audience au fond</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCEUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
15 octobre 2024 – 9 h 30				
2023-030 SUITE	Ernst & Young inc. ès qualités d'administrateur provisoire des sociétés Élan Future inc., Éternelle Global inc., 9400-5493 Québec inc., 9456-4416 Québec inc. et 9456-4424 Québec inc. Partie mise en cause	Dentons Canada S.E.N.C.R.L.	Christine Dubé	Demande en déclaration d'inhabilité Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
16 octobre 2024 – 9 h 30				
2024-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Poitras Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Antonietta Melchiorre Assesseurs : Stéphanie Potvin Jocelyne Charland	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno
17 octobre 2024 – 9 h 30				
2024-008	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michel Poitras Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Antonietta Melchiorre Assesseurs : Stéphanie Potvin Jocelyne Charland	Demande de pénalités administratives, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Dans la salle d'audience Paul Fortugno

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
17 octobre 2024 – 14 h 00				
2024-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Intégra, cabinet d'assurances et services financiers inc., Anly Charles et Daniel Gauthier Parties intimées Carmen Perez Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods s.e.n.c.r.l.	Nicole Martineau	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de conditions à l'inscription, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi Audience pro forma Par visioconférence Salle Chambre de pratique

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
24 octobre 2024 – 9 h 30				
2021-026	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Vivianne Tremblay, Colette Tremblay Parties demanderesses / mises en cause</p> <p>Roger Tremblay Partie intimée</p> <p>Services financiers Groupe Investors inc. et Services d'assurances I.G. inc. Parties mises en cause</p> <p>Curateur public du Québec Partie mise en cause</p> <p>Chambre de la sécurité financière Partie mise en cause</p> <p>Banque Nationale du Canada Partie mise en cause</p> <p>Louise Beaudoin Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Jacques Lapointe, Avocat</p> <p>Dentons Canada s.e.n.c.r.l.</p> <p>Me Laurie Bernier (Le Curateur public du Québec)</p> <p>Me Julie Piché (Chambre de la sécurité financière)</p> <p>Me Philippe Bergeron (Banque Nationale du Canada)</p> <p>Dussault De Blois Lemay Beauchesne</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande de levée partielle des ordonnances de blocage</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
24 octobre 2024 – 9 h 30				
2021-026 SUITE	Valmond Santerre, Officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Québec, Société de l'assurance automobile du Québec, FEUE H.D.B., F.S.A.B., Fondation de L'Université Laval, Œuvre du Cardinal Léger (Fondation Jules Et Paul-Émile Léger), Fondation Oratoire Saint-Joseph du Mont-Royal, Sanctuaire Sainte-Anne-De-Beaupré (Basilique De Sainte-Anne-De-Beaupré), Sanctuaire Notre-Dame-Du-Cap (Basilique Du Cap-De-La-Madeleine), Fondation Québécoise du cancer, Fondation de L'Institut de Cardiologie de Montréal, Fondation Action-Santé de la Matapédia (Fondation Hôpital Amqui), la Fondation de l'Institut de cardiologie et de pneumologie de Québec (Hôpital Laval) et Fondation Ste-Justine Parties mises en cause		Antonietta Melchiorre	Demande de levée partielle des ordonnances de blocage Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4
29 octobre 2024 – 9 h 30				
2023-004	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Stéphanie Dupuis Chabot inc., Stéphanie Dupuis-Chabot, Dave Leclerc et Gestion Force Consultant inc. Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Cain Lamarre s.e.n.c.r.l.	Christine Dubé Jean-Nicolas B. Wilkins Assesseurs : David Mayrand Claude Girard	Accord Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
30 octobre 2024 – 9 h 30				
2023-019	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Michael Ferreira Partie intimée Claude Veillette Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Woods s.e.n.c.r.l. Delegatus Services Juridiques Inc.	Christine Dubé	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs et d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
30 octobre 2024 – 14 h 00				
2024-009	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Artéfacts Virtuels inc., Jean Dobey Ourega et Claude Lachance Parties intimées	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers YULEX, Avocats et stratèges, s.e.n.c.r.l.	Antionietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, d'interdiction d'opérations sur valeurs, d'interdiction d'exercer l'activité de conseiller ou de gestionnaire de fonds d'investissement, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et de mesures propres au respect de la loi Conférence préparatoire Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4
31 octobre 2024 – 9 h 30				
2024-017	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jean-François Soucy, Éric Asselin et Groupe Courtiers Experts inc. Parties intimées Alexandre Giroux Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Pelletier-Quirion Avocats Morin Webster, société d'avocats	Antionietta Melchiorre	Demande de pénalités administratives, de suspension de certificat, de conditions à l'inscription, d'interdiction d'agir à titre d'administrateur, de dirigeant ou de dirigeant responsable, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
6 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-021	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Photis Peter Pascali et Alan Curleigh Parties intimées</p> <p>PyroGenèse Canada inc. Partie intimée</p> <p>KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. Partie mise en cause</p> <p>MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Partie mise en cause</p> <p>Procureur général du Québec Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Isabella Teolis Avocate Inc.</p> <p>Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l.</p> <p>Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP</p> <p>Bernard, Roy (Justice - Québec)</p>	<p>Christine Dubé Nicole Martineau Antonietta Melchiorre</p>	<p>- Demande de l'Autorité en communication de la pièce D-96 afin de faire statuer sur la confidentialité d'éléments de preuve et afin de lever les scellés</p> <p>Audience au fond</p> <p>- Demande visant à faire déclarer inconstitutionnels les articles 15.1 et 15.5 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, casser les assignations et ordonner la remise des documents saisis</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 5</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
7 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-021	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Photis Peter Pascali et Alan Curleigh Parties intimées</p> <p>PyroGenèse Canada inc. Partie intimée</p> <p>KPMG S.R.L./S.E.N.C.R.L. Partie mise en cause</p> <p>MNP S.E.N.C.R.L., S.R.L. Partie mise en cause</p> <p>Procureur général du Québec Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Isabella Teolis Avocate Inc.</p> <p>Osler, Hoskin & Harcourt, s.e.n.c.r.l./s.r.l.</p> <p>Norton Rose Fulbright Canada S.E.N.C.R.L., s.r.l. / LLP</p> <p>Bernard, Roy (Justice - Québec)</p>	<p>Christine Dubé Nicole Martineau Antonietta Melchiorre</p>	<p>- Demande de l'Autorité en communication de la pièce D-96 afin de faire statuer sur la confidentialité d'éléments de preuve et afin de lever les scellés</p> <p>Audience au fond</p> <p>- Demande visant à faire déclarer inconstitutionnels les articles 15.1 et 15.5 de la Loi sur l'encadrement du secteur financier, casser les assignations et ordonner la remise des documents saisis</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 5</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
13 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-030	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Élan Future inc., Éternelle Global inc., 9456-4416 Québec inc., 9400-5493 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Jérôme-Olivier Malo et Marie-Soleil Baril Parties intimées</p> <p>Nicolas Maltais et Alexandre Cossette Parties intimées</p> <p>Dominik Bilodeau Partie intimée</p> <p>Elan Future LTD et Martin Isabelle Parties intimées</p> <p>Newton Crypto Ltd Partie mise en cause</p> <p>Caisse Desjardins des technologies, Caisse Desjardins de Granby-Haute-Yamaska, Banque de Montréal, Banque Toronto-Dominion, Coinsquare Capital Markets Ltd., Binance Canada Capital Markets inc., Binance Holdings Ltd., Clear White Solutions Limited, Officier de la publicité foncière de Shefford et Officier de la publicité des droits personnels et réels mobiliers Parties mises en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Dentons Canada S.E.N.C.R.L.</p> <p>FCA Légal s.e.n.c.r.l.</p> <p>Langlois avocats, S.E.N.C.R.L.</p> <p>McCarthy Tétrault S.E.N.C.R.L., s.r.l.</p>	Christine Dubé	<p>Avis de contestation des intimés suivant une décision rendue ex parte</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
13 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-030 SUITE	Ernst & Young inc. ès qualités d'administrateur provisoire des sociétés Élan Future inc., Éternelle Global inc., 9400-5493 Québec inc., 9456-4416 Québec inc. et 9456-4424 Québec inc. Partie mise en cause	Dentons Canada S.E.N.C.R.L.	Christine Dubé	Avis de contestation des intimés suivant une décision rendue ex parte Conférence de gestion Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 2
14 novembre 2024 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Partie intimée Dubuc Motors inc. Partie intimée Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Desmarais Desvignes Nguyen Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
18 novembre 2024 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Partie intimée Dubuc Motors inc. Partie intimée Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Desmarais Desvignes Nguyen Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande de de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
19 novembre 2024 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Partie intimée Dubuc Motors inc. Partie intimée Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Desmarais Desvignes Nguyen Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande de de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
20 novembre 2024 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Partie intimée Dubuc Motors inc. Partie intimée Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Desmarais Desvignes Nguyen Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande de de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
21 novembre 2024 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Partie intimée Dubuc Motors inc. Partie intimée Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Desmarais Desvignes Nguyen Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande de de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
25 novembre 2024 – 9 h 30				
2020-032	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Mihalis Kakogiannakis et Partie intimée Dubuc Motors inc. Partie intimée Mario Dubuc Partie intimée Procureur général du Québec Partie mise en cause	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers Desmarais Desvignes Nguyen Chiropoulos Avocats inc. Bernard, Roy (Justice - Québec)	Jean-Pierre Cristel	Demande de de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant et mesures propres au respect de la loi Audience au fond Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 1
26 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
27 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
28 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
29 novembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
2 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
3 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
4 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
5 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
9 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
10 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
11 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
12 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer
16 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	Autorité des marchés financiers Partie demanderesse Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées François Bélanger Partie intimée	Contentieux de l'Autorité des marchés financiers FCA Légal S.E.N.C.R.L. Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.	Antonietta Melchiorre Christine Dubé	Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi Audience au fond Tenue de l'audience à déterminer

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
17 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
18 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
19 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
23 décembre 2024 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
8 janvier 2025 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>
9 janvier 2025 – 9 h 30				
2023-012	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Jocelyn Grégoire et 9256-7619 Québec inc. (Cedma Finance) Parties intimées</p> <p>François Bélanger Partie intimée</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>FCA Légal S.E.N.C.R.L</p> <p>Estelle Savoie-Dufresne, Avocate et Médiatrice inc.</p>	<p>Antonietta Melchiorre Christine Dubé</p>	<p>Demande d'ordonnance intérimaire ou de sauvegarde, de pénalités administratives, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, d'interdictions d'exercer l'activité de conseiller en valeurs, d'interdictions d'opérations sur valeurs, de mesures de redressement et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Audience au fond</p> <p>Accord (François Bélanger)</p> <p>Tenue de l'audience à déterminer</p>

NO DU DOSSIER	PARTIES	PROCUREURS	JUGE(S) ADMINISTRATIF(S)	NATURE ET ÉTAPE
21 janvier 2025 – 9 h 30				
2021-007	<p>Autorité des marchés financiers Partie demanderesse</p> <p>Gestion Financière Cape Cove inc. et Calixa Capital Partners inc. Parties intimées</p> <p>Dany Bergeron et 9278-7381 Québec inc. Parties intimées</p> <p>Efstratios Gavriil (Sean Gabriel) Partie intimée</p> <p>Raymond Chabot administrateur provisoire inc. Partie mise en cause</p>	<p>Contentieux de l'Autorité des marchés financiers</p> <p>Pelletier & cie avocats inc.</p> <p>Dominique Pion, avocat</p> <p>Gowling WLG (Canada) s.e.n.c.r.l., s.r.l.</p>	<p>Antonietta Melchiorre</p>	<p>Demande de pénalités administratives, d'interdictions d'opérations sur valeurs et d'exercice de l'activité de conseiller, de retrait de droits d'inscription de la personne désignée responsable et du chef de la conformité, de nomination d'un dirigeant responsable et d'un chef de la conformité, de conditions à l'inscription, d'interdictions d'agir à titre d'administrateur ou dirigeant, de suspension d'inscription et de mesures propres au respect de la loi</p> <p>Conférence de gestion</p> <p>Par visioconférence Salle d'audience virtuelle 4</p>

25 septembre 2024

2.1.2 Décisions

Les décisions listées dans la présente section peuvent inclure des pièces jointes. Afin d'obtenir l'intégralité de la décision incluant les pièces jointes, celle-ci peut être téléchargée directement sur le site web de SOQUIJ.

Autorité des marchés financiers c. Opération Phoenix inc. – 2020-019-007

<https://t.souqij.ca/Kw4j6>

Autorité des marchés financiers c. 9130-0954 Québec inc. – 2023-026-001

<https://t.souqij.ca/Rs6f7>

Autorité des marchés financiers c. Christensen – 2024-022-001

<https://t.souqij.ca/z7MZq>

Autorité des marchés financiers c. Larivière – 2022-021-004

<https://t.souqij.ca/Jz26P>

2.2 AVIS LÉGAUX DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

3.

Distribution de produits et services financiers

- 3.1 Avis et communiqués
 - 3.2 Réglementation
 - 3.3 Autres consultations
 - 3.4 Retraits aux registres des représentants
 - 3.5 Modifications aux registres des inscrits
 - 3.6 Avis d'audiences
 - 3.7 Décisions administratives et disciplinaires
 - 3.8 Autres décisions
-

3.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

3.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

3.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

3.4 Retraits aux registres des représentants

Courtiers

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
ALLEN-DESGROSEILLIERS	CATHERINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-17
AMIN	NASRIN	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2024-09-20
BÉLANGER	MURIELLE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC..	2024-09-15
BENJELLOUN TOUMI	ILIAS	GESTION DE PATRIMOINE MANUVIE INC	2024-09-19
BONGBA	ANNE CECILIA EVA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13
COTÉ	PIERRE-ALFRED	MICA CAPITAL INC.	2024-09-20
CREVIER	PHILIPPE		2024-09-20
DARVEAU	LISE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-16
DE COSTE	PIERRE-LUC	MICA CAPITAL INC.	2024-09-13
DESROCHERS-BÉRIAU	OLIVIER	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-16
DUHAIME	JUSTIN	PLACEMENTS SCOTIA INC.	2024-09-16
DUMONT-COUTURE	WILLIAM	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-17
EL BABSIRI	ISMAEL	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-20
FABRIZI	ROBERT	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13
FAYE	ROUBA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13
GALASSO	EMY	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2024-09-13
GERMAIN	NATHAN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-18
GIOCONDESE	DAVID	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2024-09-12
GOYETTE	JOCELYN	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13
GUO	MENG QI	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2024-09-13
HENRI	BIANCA	BLC SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-16

Nom	Prénom	Nom de la firme	Date d'interruption
HÉROUX	MARIE-CHRISTINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13
KAMANO	KADIATOU	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13
LAFOND	CAROLINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13
LAMONT	GABRIEL	PLACEMENTS FINANCIERE SUN LIFE (CANADA) INC.	2024-09-05
LEVASSEUR	JEAN-FRANÇOIS	LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC	2024-09-20
MANNAN	MINHAJUL	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2024-09-11
MAROIS	SYLVIE MARIE	FINANCIÈRE BANQUE NATIONALE INC.	2024-09-03
MORIPEK	JASON	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2024-09-17
NOEL	LAURENCE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2024-09-13
NOWAK	ANNIE	FONDS D'INVESTISSEMENT ROYAL INC.	2024-09-13
PERSECHINO	MASSIMO	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2024-09-20
PÉTRIN	GUY	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-14
PETTI	ANTHONY-LOUIS	RBC PLACEMENTS EN DIRECT INC.	2024-09-17
PHANTHAVONG	DANY	BANQUE NATIONALE INVESTISSEMENTS INC.	2024-09-17
POIRIER	VANESSA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2024-09-06
POULIN	AMÉLIE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13
RINALDI DESJARDINS	ORAZIO	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2024-09-17
SCHUMPH-SAURIOL	LAYLA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2024-09-09
SFETSIOS	MARIA	BMO INVESTISSEMENTS INC.	2024-09-17
TAMANG	WILLIAM	SERVICES D'INVESTISSEMENT TD INC.	2024-09-04
TOUPIN	LINE	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-17
TREMBLAY	LYDIA	DESJARDINS CABINET DE SERVICES FINANCIERS INC.	2024-09-13

Cabinets de services financiers

Sans mode d'exercice

Liste des représentants qui ne sont plus autorisés à agir dans une ou plusieurs disciplines

Vous trouverez ci-dessous la liste des représentants dont au moins l'une des disciplines mentionnées à leur certificat de l'Autorité est sans mode d'exercice. Par conséquent, ces individus ne sont plus autorisés à exercer leurs activités dans la ou les disciplines mentionnées dans cette liste et ce, depuis la date qui y est indiquée.

Représentants ayant régularisé leur situation

Il se peut que certains représentants figurant sur cette liste aient régularisé leur situation depuis la date de sans mode d'exercice de leur droit de pratique pour la ou les disciplines mentionnées. En effet, certains pourraient avoir procédé à une demande de rattachement et avoir récupéré leur droit de pratique dans l'une ou l'autre de ces disciplines. Dans de tels cas, il est possible de vérifier ces renseignements auprès d'un agent du centre de renseignements au :

Québec : (418) 525-0337
 Montréal : (514) 395-0337
 Sans frais : 1 877 525-0337.

Veillez-vous référer à la légende suivante pour consulter la liste de représentants. Cette légende indique les disciplines et catégories identifiées de 1a à 6a, la discipline 16a et les mentions spéciales C et E.

Disciplines et catégories de disciplines	Mentions spéciales
1a Assurance de personnes	C Courtage spécial
1b Assurance contre les accidents ou la maladie	E Expertise en règlement de sinistre à l'égard des polices souscrites par l'entremise du cabinet auquel il rattaché
2a Assurance collective de personnes	
2b Régime d'assurance collective	
2c Régime de rentes collectives	
3a Assurance de dommages (Agent)	
3b Assurance de dommages des particuliers (Agent)	
3c Assurance de dommages des entreprises (Agent)	
4a Assurance de dommages (Courtier)	
4b Assurance de dommages des particuliers (Courtier)	
4c Assurance de dommages des entreprises (Courtier)	

5a Expertise en règlement de sinistres

5b Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des particuliers

5c Expertise en règlement de sinistres en assurance de dommages des entreprises

6a Planification financière

16a Courtage hypothécaire

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
103756	BOISVERT, HÉLÈNE	6A	2024-09-18
103756	BOISVERT, HÉLÈNE	1A	2024-09-18
114264	GENDRON, SYLVIE	1A	2024-09-20
117375	JUTRAS, MICHEL	4A	2024-09-24
120664	LEDUC, CLAUDE	2A	2024-09-20
120664	LEDUC, CLAUDE	1A	2024-09-20
125884	PARADIS, LYNE	1A	2024-09-24
125884	PARADIS, LYNE	2B	2024-09-24
139714	EMOND, JOSÉ	4A	2024-09-18
140208	POTVIN, ROBERTO	5A	2024-09-19
150749	SMEETS DUDEVANT SAND, MURIELLE	4C	2024-09-19
151218	MARCOUX, MANON	3B	2024-09-23
155484	MCDERMOTT, LEE-ANN	5A	2024-09-24
160749	POULIN, SOPHIE	4A	2024-09-20
165032	BÉGIN, NADIA	4A	2024-09-24
174304	BERGERON, JACINTHE	3A	2024-09-19
175009	PAQUIN, KATHLEEN	6A	2024-09-24
178416	BELARRI, SAMIRA	16A	2024-09-24
183316	LÉVEILLÉ, MARTINE	5A	2024-09-18
192333	GAGNÉ, PIERRE-OLIVIER	5B	2024-09-20
196034	IVANISEVIC, JASMINA	4B	2024-09-23
198530	POIRIER, SYLVIE	16A	2024-09-24
209386	MAKARDIJIAN, MIKE	1A	2024-09-23
209686	LEBEAU BENJAMIN, KIM	4A	2024-09-24
213801	DUPONT, NANCY	4A	2024-09-23
215619	LE, THANH TUAN	3B	2024-09-23

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
221394	ROY-GAGNON, KAROLANE	4B	2024-09-19
222905	BEAULIEU, JUSTINE	1A	2024-09-19
225233	RUGEREKA, CHRISTIAN	5A	2024-09-23
230123	COTE, MATHIEU	1A	2024-09-23
239114	DUCHESNE, NATHALIE	16A	2024-09-24
239916	GAGNON-LEWIS, JASON	4B	2024-09-24
242681	ABASCAL RAMIREZ, DIEGO	4B	2024-09-19
243115	THERIAULT, CHARLENE	1A	2024-09-24
244365	DESBARATS, HEATHER	4B	2024-09-24
244520	BRAZEAU LEGAULT, ALEXANDRA	4B	2024-09-23
247954	BERTRAND, STEVEN	4B	2024-09-23
251192	COUTU, LUDOVIC	3B	2024-09-23
254268	WAKTIA, ILYASS	4B	2024-09-18
255768	DI RADDO, LEONARDO	4B	2024-09-18
256174	JACQUES, LYDIA	3B	2024-09-20
256675	GIROUARD, MARIE-EVE	3B	2024-09-23
257106	GINER-MORENCY, THOMAS	2B	2024-09-24
257475	GOGUEN, LISA	3B	2024-09-19
258706	MAILHOT, BENOIT	4B	2024-09-20
258978	TEHY, MARC	3B	2024-09-23
259901	EXAMA, VANESSA	3B	2024-09-23
260497	GIRARD, MAGALIE	5A	2024-09-19
261584	JACQUES, JEAN PHILIPPE	1A	2024-09-23
262010	CRUZ, ELLI ANDREW VICENTE	1A	2024-09-19
262543	GILBERT, MÉLANIE	1A	2024-09-19
262704	DI GIACOMO, CLAUDIA	3B	2024-09-19
262979	ST-LOUIS, CÉDRICK	1A	2024-09-23
263089	EMOND, NOÉMIE	4B	2024-09-18
263111	GRAVEL, JESSICA	4B	2024-09-19
263168	BELKHARRAZ, OTHMANE	3B	2024-09-19
263267	FORTIER, ANTHONY	1A	2024-09-23
263354	DARVILLE, CAMERON WILLIAM VINCENT	4B	2024-09-20
263718	BOULANGER, ALEXANDRE	1A	2024-09-23
264109	LÉGARÉ, ARIANE	4B	2024-09-23
264148	LÉVEILLÉE, JANIK	4B	2024-09-23
264317	HARMAT, ELIAS NAZIM	1A	2024-09-23
264722	CORRIVEAU, JONATHAN	3B	2024-09-23

Certificat	Nom, Prénom	Disciplines	Date de sans mode d'exercice
264735	LAROCHELLE, MÉLANIE	3A	2024-09-18
264895	ROPERS, JEREMY	1B	2024-09-18
265322	THIFFEAULT, XAVIER	1A	2024-09-19

3.5 MODIFICATION AUX REGISTRES DES INSCRITS

3.5.1 Les cessations de fonctions d'une personne physique autorisée, d'une personne désignée responsable, d'un chef de la conformité ou d'un dirigeant responsable

Courtiers

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC	LEVASSEUR	JEAN-FRANÇOIS	2024-09-20
PWL CAPITAL INC.	CASAROTTO	PHILIPPE	2024-09-19
PWL CAPITAL INC.	FELIX	BENJAMIN	2024-09-19

Gestionnaires

Nom de la firme	Nom	Prénom	Date de cessation
LA CORPORATION DE SERVICES DU BARREAU DU QUÉBEC	LEVASSEUR	JEAN-FRANÇOIS	2024-09-20

3.5.2 Les cessations d'activités

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
503654	CLAUDE LEDUC	ASSURANCE DE PERSONNES ASSURANCE COLLECTIVE DE PERSONNES	2024-09-20
600497	9296-0806 QUÉBEC INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2024-09-23
603729	GRAHAM CARTER	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-09-24
606891	BERNIER & PARIS ASSURANCE INC.	ASSURANCE DE DOMMAGES	2024-09-24
607637	RAPHAËL RIGANO	PLANIFICATION FINANCIÈRE	2024-09-19
607765	CHARLENE THERIAULT	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-09-24
608422	NATHAN FORTUNE MAKUJALA MAYENDA	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-09-24

Inscription	Nom du cabinet ou du représentant autonome	Disciplines	Date de cessation
608725	XAVIER THIFFEAULT	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-09-19
608778	JONATHAN PINARD	ASSURANCE DE DOMMAGES (COURTIER)	2024-09-24

3.5.3 Les ajouts concernant les personnes physiques autorisées, les personnes désignées responsables, les chefs de la conformité ou les dirigeants responsables

Aucune information

3.5.4 Les nouvelles inscriptions

Cabinets de services financiers

Inscription	Nom du cabinet	Nom du dirigeant responsable	Disciplines	Date d'émission
608781	GROUPE FINANCIER VIZÉS INC.	Marc-Olivier Maltais	ASSURANCE DE PERSONNES PLANIFICATION FINANCIÈRE	2024-09-18
608790	GESTION CHRISTIAN GEORGE INC.	Christian George	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2024-09-20
608792	9448-0035 QUÉBEC INC.	Marc Sakha	COURTAGE HYPOTHÉCAIRE	2024-09-20
608795	GESTION ALEX GAGNON INC.	Alex Gagnon	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-09-24
608797	ENTREPRISE RUBENOVITCH INC.	Jesse Rubenovitch	ASSURANCE DE PERSONNES	2024-09-24

3.6 AVIS D'AUDIENCES

RÔLES DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES (ChAD) – OCTOBRE 2024

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Nathania Kalyn	2024-05-01(E)	M ^e Patrick de Niverville Président Mme Julie Lessard Membre Mme Janie Hébert Membre	8 octobre 2024 À 9h30	Visioconférence Pour le lien de connexion, contacter le greffe au : greffe@chad.qc.ca	Agir à l'encontre de l'honneur et de la dignité de la profession d'expert en sinistre	Culpabilité et sanction

RÔLE DES AUDIENCES DE LA CHAMBRE DE LA SÉCURITÉ FINANCIÈRE (CSF) – OCTOBRE 2024

Partie intimée	N° du dossier	Membres	Date / heure	Lieu	Nature de la plainte	Type d'audition
Denis Lemieux 121131	CD00-1544	M ^e Claude Mageau, Président M. Patrick Warda, A.V.C., Pl. Fin. M. Robert Carrier	1 ^{er} octobre 2024 à 9h30 2 octobre 2024 à 9h30 3 octobre 2024 à 9h30	Visioconférence	Défaut de fournir aux assureurs les renseignements d'usage; Absence d'ABF ou analyse de besoins financiers non conforme; Préavis de remplacement incomplet et/ou erroné; Avoir fait preuve de négligence; Pressions indues	Culpabilité
Jérôme Champagne- Gagné 230999	CD00-1547	M ^e Claude Mageau, Président M. Frédéric Perman M. Claude Poirier, A.V.A.	11 octobre 2024 à 9h30	Visioconférence	Défaut d'exercer ses activités avec compétence et professionnalisme	Culpabilité
Lalla Abdoulaye Dan Maradi 241253	CD00-1552	M ^e Madeleine Lemieux, Présidente M. Jean-Michel Bergot M. André Noreau	22 octobre 2024 à 9h30	Visioconférence	Défaut d'exercer ses activités avec intégrité et honnêteté	Culpabilité et sanction

Fatima Aguiar 156921	CD00-1550	M ^e Marco Gaggino, Président M ^{me} Chantal Pharand M ^{me} Caroline Maheu	23 octobre 2024 à 9h30	Visioconférence	Appropriation de fonds pour fins personnelles	Culpabilité
Éric Douville 148790	CD00-1549	M ^e Chantal Donaldson, Présidente M. Bruno Therrien, Pl. Fin. M ^{me} Monique Puech	30 octobre 2024 à 9h30	Visioconférence	Entrave au travail des organismes d'autoréglementation	Culpabilité

3.7 DÉCISIONS ADMINISTRATIVES ET DISCIPLINAIRES

Aucune information.

3.7.1 Autorité

Aucune information.

3.7.2 TMF

Les décisions prononcées par le Bureau de décision et de révision sont publiées à la section 2.2 du bulletin.

3.7.3 OAR

Veillez noter que les décisions rapportées ci-dessous peuvent faire l'objet d'un appel, selon les règles qui leur sont applicables.

3.7.3.1 Comité de discipline de la CSF

Aucune information.

3.7.3.2 Comité de discipline de la ChAD

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

No: 2023-11-01(E)

DATE : 26 août 2024

LE COMITÉ : Me Patrick de Niverville, avocat	Président
M. Daniel Balthazar, expert en sinistre	Membre
M. Luc Demers, expert en sinistre	Membre

Me CATHERINE BAZINET, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante

c.

TRESOR NKANDI MOSI LUYEYE, expert en sinistre (inactif et sans mode d'exercice)

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ

ORDONNANCE DE NON-PUBLICATION, DE NON-DIVULGATION ET DE NON-DIFFUSION :

- Du nom des assurés et de tout renseignement et information permettant de les identifier et plus particulièrement des annexes jointes à la pièce P-3;
- Du numéro d'assurance sociale de l'intimé et des informations financières le concernant et particulièrement des relevés bancaires produits sous les cotes P-8, P-9 et P-10;

LE TOUT AFIN DE PROTÉGER LEUR VIE PRIVÉE, CONFORMÉMENT À L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS

[1] Le 1^{er} mai 2024, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages se réunissait pour procéder à l'audition de la plainte numéro 2023-11-01(E) par visioconférence ;

[2] La syndique adjointe se représentait seule et, de son côté, l'intimé était absent ;

2023-11-01(E)

PAGE: 2

I. La plainte

[3] L'intimé fait l'objet d'une plainte modifiée comportant 13 chefs d'accusation, soit :

1. À Montréal, le ou vers le 6 décembre 2022, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX834 afin de se verser la somme de 539 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58(16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
2. À Montréal, le ou vers le 7 décembre 2022, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX452 afin de se verser la somme de 455 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58(16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
3. À Montréal, le ou vers le 8 décembre 2022, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX365 afin de se verser la somme de 2 270 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
4. À Montréal, le ou vers le 12 décembre 2022, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX646 afin de se verser la somme de 665 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
5. À Montréal, le ou vers le 13 décembre 2022, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX134 afin de se verser la somme de 3 000 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
6. À Montréal, le ou vers le 15 décembre 2022, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX134 afin de se verser la somme de 1 776 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
7. À Montréal, le ou vers le 5 janvier 2023, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX222 afin de se verser la somme de 21 750,59 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
8. À Montréal, le ou vers le 26 janvier 2023, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX861 afin de se verser la somme de 9 182 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
9. À Montréal, le ou vers le 30 janvier 2023, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX007 afin de se verser la somme de 8 890,92 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
10. À Montréal, le ou vers le 6 février 2023, l'intimé a exercé ses activités de façon

2023-11-01(E)

PAGE: 3

malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX513 afin de se verser la somme de 11 796 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);

11. À Montréal, le ou vers le 6 février 2023, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX536 afin de se verser la somme de 13 836 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
12. À Montréal, le ou vers le 15 février 2023, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX945 afin de se verser la somme de 9 380 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4);
13. À Montréal, le ou vers le 16 février 2023, l'intimé a exercé ses activités de façon malhonnête en utilisant et truquant le dossier de réclamation XXXX179 afin de se verser la somme de 18 565 \$, le tout, contrairement aux articles 10, 48, 58 (1) et 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (chapitre D-9.2, r. 4).

[4] Cela dit, l'intimé, malgré le fait qu'il ait été dûment convoqué à plusieurs reprises et que le secrétaire du Comité de discipline ait tenté de le rejoindre par téléphone à deux reprises le matin de l'audience, a fait défaut de se présenter l'audience ;

[5] De surcroît, le Comité a suspendu le début de l'audience jusqu'à 9h45 afin de lui accorder un délai supplémentaire pour lui permettre de se connecter à la visioconférence ;

[6] Malgré toutes ces précautions, avis et appels téléphoniques, l'intimé a quand même fait défaut d'assister à l'audition ;

[7] Dans les circonstances, la partie plaignante fut autorisée à procéder par défaut conformément au deuxième alinéa de l'article 144 du *Code des professions* ;

II. Les faits

[8] Le Comité de discipline a eu le bénéfice d'entendre les témoins suivants :

- Me Bazinet, partie plaignante dans le présent dossier ;
- M. Mike Lake, enquêteur chez Groupe Definity Assurance (ci-après, « **Definity** ») et demandeur d'enquête dans le présent dossier ;
- Mme Rokaia Abkari, investigatrice senior à la Banque de Montréal (ci-après, « **BMO** ») ;
- Me Julien Rheault, conseiller juridique senior à la Banque Nationale du Canada (ci-après, « **BNC** ») ;
- M. Éric Morin, analyste en sécurité et enquête à la Banque TD (ci-après, « **TD** ») ;

2023-11-01(E)

PAGE: 4

[9] Au cours de leur témoignage, plusieurs preuves documentaires furent produites, soit :

- P-1: Attestation d'inscription de M. Tresor Luyeye en date du 9 février 2024;
- P-2: Courriel de l'autorité des marchés financiers daté du 19 mai 2022 et adressé au bureau du syndic de la CHAD avec ses deux (2) pièces jointes soit une lettre de transfert datée du 19 mai 2022 et un courriel de signalement daté du 13 mai 2022;
- P-3: En liasse, requête introductive d'instance et ses 21 pièces dans le dossier 500-17-126194-235 dont les parties sont Definity Insurance Company c. Tresor Nkandi Mosi Luyeye;
- P-4: Jugement rendu le 11 mars 2024 dans le dossier 500-17-126194-235;
- P-5: Courriel envoyé par la plaignante à Mme Ayla Bakirci de la BMO le 15 septembre 2023 et sa pièce jointe soit une lettre requérant le nom ainsi qu'une preuve de la personne ayant reçu les dix-huit (18) transactions indiquées dans la lettre;
- P-6: Courriel envoyé le 28 septembre 2023 par Mme Ayla Bakirci de la BMO à la plaignante avec une pièce jointe soit "*Definity Insurance – Email screenshots*";
- P-7: Courriel de Mme Ayla Bakirci à la plaignante le 6 octobre 2023 et contenant notamment les captures d'écrans de deux (2) transactions;
- P-8: Échange de courriel entre la plaignante et M. Éric Morin de TD Bank Group survenu le 5 octobre 2023;
- P-9: Courriel envoyé par Mme Frances Bonanno de la Banque Laurentienne à la plaignante le 23 octobre 2023 et auquel est joint un relevé de transaction du mois de février caviardé;
- P-10: Courriel envoyé par Me Julien Rheault de la BNC à la plaignante le 24 octobre 2023 avec trois (3) relevés de transactions en pièce jointe;

[10] Essentiellement, cette preuve testimoniale et documentaire a permis d'établir les faits suivants :

- L'intimé fut à l'emploi de Definity de décembre 2021 à mars 2023 à titre d'expert en sinistre ;
- En mars 2023, il a quitté précipitamment son emploi dans des circonstances nébuleuses ;
- Quelques semaines plus tard, son employeur découvre certains virements bancaires suspects impliquant l'intimé ;
- C'est alors que l'enquêteur Mike Lake débute son enquête et constate plusieurs

2023-11-01(E)

PAGE: 5

paiements suspects générés par l'intimé ;

- Cette enquête a permis d'établir que l'intimé créait de fausses réclamations pour des clients de Definity et se faisait transférer le paiement de ces réclamations en créant de fausses adresses courriel;
- Suivant l'enquête interne de Definity, l'intimé aurait détourné des sommes d'argent totalisant 238 183,04 \$;
- D'ailleurs, son employeur a déposé une poursuite civile (P-3) contre lui pour le même montant et a obtenu un jugement (P-4) qu'il tente actuellement d'exécuter ;
- L'intimé fut également condamné au paiement de dommages punitifs pour un montant de 25 000 \$;

[11] De son côté, la syndique adjointe a concentré son enquête et la plainte en ayant résulté sur 13 transactions frauduleuses ;

[12] Pour plus de précisions, les 13 chefs d'accusation se détaillent comme suit :

Infraction	Montant	Preuve (Pièce P-3)
Chef 1 : le ou vers le 6 décembre 2022	539,00 \$	exhibit 18, p. 150 du Cahier des pièces
Chef 2 : le ou vers le 7 décembre 2022	455,00 \$	exhibit 2, p. 37 du Cahier des pièces
Chef 3 : le ou vers le 8 décembre 2022	2 270,00 \$	exhibit 3, p. 43 du Cahier des pièces
Chef 4 : le ou vers le 12 décembre 2022	665,00 \$	exhibit 4, p. 73 du Cahier des pièces
Chef 5 : le ou vers le 13 décembre 2022	3 000,00 \$	exhibit 5, p. 79 du Cahier des pièces
Chef 6 : le ou vers le 15 décembre 2022	1 776,00 \$	exhibit 6, p. 85 du Cahier des pièces
Chef 7 : le ou vers le 5 janvier 2023	21 750,59 \$	exhibit 8, p. 97 du Cahier des pièces
Chef 8 : le ou vers le 26 janvier 2023	9 182,00 \$	exhibit 11, p. 115 du Cahier des pièces
Chef 9 : le ou vers le 30 janvier 2023	8 890,92 \$	exhibit 12, p. 121 du Cahier des pièces
Chef 10 : le ou vers le 6 février 2023	11 796,00 \$	exhibit 13, p. 127 du Cahier des pièces
Chef 11 : le ou vers le 6 février 2023	13 836,00 \$	exhibit 14, p. 133 du Cahier des pièces
Chef 12 : le ou vers le 15 février 2023	9 380,00 \$	exhibit 15, p. 135 du Cahier des pièces
Chef 13 : le ou vers le 16 février 2023	18 565,00 \$	exhibit 17, p. 144 du Cahier des pièces

[13] À cela s'ajoute le témoignage de chacun des représentants des diverses institutions bancaires démontrant, sans l'ombre d'un doute, que tous les détournements de fonds l'ont été pour et à l'acquit de l'intimé lequel, ce faisant, s'est approprié illégalement une somme totale de 102 105,51 \$;

[14] Fort de cette preuve, la partie plaignante demande au Comité de déclarer l'intimé coupable des 13 chefs d'accusation qui lui sont reprochés ;

III. Analyse et décision

[15] De l'avis du Comité, la syndique adjointe a démontré de façon plus que prépondérante tous et chacun des éléments essentiels composant les chefs d'accusation

2023-11-01(E)

PAGE: 6

1 à 13 de la plainte modifiée ;

[16] Cette preuve démontre clairement que l'intimé a utilisé à répétition un stratagème frauduleux visant à détourner à 13 occasions différentes, d'importantes sommes d'argent pour son seul et unique bénéficiaire et/ou celui de son entourage ;

[17] Les sommes détournées représentent un montant de plus de 100 000 \$;

[18] Il s'agit d'infractions particulièrement graves, telles que reconnues par la jurisprudence :

- *ChAD c. Darkaoui*, 2011 CanLII 67608 (QC CDCHAD) ;
- *CSF c. Lebrun*, 2016 QCCDCSF 61 (CanLII) ;

[19] Pour l'ensemble de ces motifs, vu la preuve non contestée et accablante, l'intimé sera reconnu coupable des 13 chefs d'accusation de la plainte modifiée.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

DÉCLARE l'intimé coupable de chacune des infractions reprochées aux chefs 1 à 13 de la plainte modifiée et plus particulièrement comme suit :

Chefs 1 à 13: pour avoir contrevenu, à chaque occasion, à l'article 58 (16) du *Code de déontologie des experts en sinistre* (R.L.R.Q., c. D-9.2, r.4)

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures à l'encontre des autres dispositions législatives et réglementaires alléguées au soutien des chefs 1 à 13 de la plainte modifiée ;

DEMANDE à le secrétaire du Comité de discipline de convoquer les parties à une conférence de gestion afin de fixer la date de l'audition sur sanction ;

2023-11-01(E)

PAGE: 7

LE TOUT, frais à suivre.

Me Patrick de Niverville, avocat
Président

M. Daniel Balthazar, expert en sinistre
Membre

M. Luc Demers, expert en sinistre
Membre

Me Catherine Bazinet (se représentant seule)
Partie plaignante

Tresor Nkandi Mosi Luyeye (absent)
Partie intimée

Date d'audience : 1^{er} mai 2024 (par visioconférence)

COMITÉ DE DISCIPLINE

CHAMBRE DE L'ASSURANCE DE DOMMAGES

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC

N° : 2024-02-01(C)

DATE : 12 septembre 2024

LE COMITÉ : M ^e Daniel M. Fabien, avocat	Vice-président
M ^{me} Sophie Chalifour, courtier en assurance de dommages	Membre
M ^{me} Catherine Plante, courtier en assurance de dommages des particuliers	Membre

M^E CATHERINE BAZINET, ès qualités de syndique adjointe de la Chambre de l'assurance de dommages

Partie plaignante
c.

JOEY STRACUZZI, courtier en assurance de dommages

Partie intimée

DÉCISION SUR CULPABILITÉ ET SANCTION

ORDONNANCE DE NON-DIVULGATION, NON-PUBLICATION ET NON-DIFFUSION DES NOMS DES ASSURÉS VISÉS PAR LES PLAINTES ET DES RENSEIGNEMENTS PERMETTANT DE LES IDENTIFIER, EN VERTU DE L'ARTICLE 142 DU CODE DES PROFESSIONS.

I. L'audition disciplinaire

[1] Le 20 août 2024, le Comité de discipline de la Chambre de l'assurance de dommages (le « Comité ») procède par visioconférence Zoom afin de disposer de la plainte portée contre l'intimé dans le présent dossier.

[2] M^e Mathieu Cardinal représente la syndique adjointe M^e Catherine Bazinet.

2024-02-01(C)

PAGE : 2

[3] Quant à l'intimé, il est présent et représenté par M^e Sonia Paradis.

[4] Les procureurs des parties déposent les pièces documentaires P-1 à P-50 ainsi qu'un résumé conjoint des faits coté sous la pièce P-51.

[5] L'intimé a déjà déposé un plaidoyer de culpabilité écrit sur les chefs 1, 2 et 3 de la plainte¹.

[6] Enfin, les parties ont une recommandation conjointe sur sanction à soumettre au Comité.

II. Le plaidoyer de culpabilité de l'intimé

[7] Questionné par le vice-président du Comité sur son plaidoyer de culpabilité, l'intimé réitère qu'il entend enregistrer un plaidoyer de culpabilité sur chacun des chefs de la plainte.

[8] Séance tenante, le Comité prend acte du plaidoyer de culpabilité de l'intimé et le déclare coupable des infractions reprochées.

[9] Ce plaidoyer de culpabilité constitue un aveu que l'intimé a commis les infractions alléguées de même qu'un consentement à ce qu'une déclaration de culpabilité soit rendue par le Comité sans nécessité de tenir un procès².

III. Les déclarations de culpabilité

[10] La plainte du 13 février 2024 fait les reproches suivants à l'intimé :

À l'égard de son client S.C.S.G.

1. Le ou vers le 9 décembre 2021, à la suite d'une demande de transfert de courtier sur le contrat d'assurance des entreprises portant le numéro[...], a exercé ses activités de manière malhonnête en permettant que soit transmise à l'assureur Affiliated FM une lettre demandant l'annulation dudit transfert de courtier et portant faussement la signature du président de son client S.C.S.G., en contravention des articles 15, 37(1), 37(5), 37(7) et 37(9) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r.5).
2. Entre les ou vers les 28 janvier 2022 et 24 février 2022, dans le cadre du renouvellement du contrat d'assurance responsabilité civile des entreprises et

¹ L'intimé a plaidé coupable aux 3 chefs de la plainte lors de la comparution de Me Paradis, soit le 22 juillet 2024;

² *Duquette c. Gauthier*, 2007 QCCA 863 (CanLII), par. 20;

2024-02-01(C)

PAGE : 3

responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants portant le numéro [...], a exercé ses activités de manière négligente en omettant de transmettre les conditions de renouvellement du contrat à son client S.C.S.G., en contravention des articles 9 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r.5).

À l'égard de sa cliente U.P. inc.

3. Entre les ou vers les 9 décembre 2021 et 4 janvier 2022, dans le cadre de démarches visant la souscription d'un contrat d'assurance des entreprises, a exercé ses activités de manière négligente en omettant de transmettre à sa cliente U.P. inc. la liste des informations requises par un assureur, en contravention des articles 9 et 37(1) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages* (RLRQ, c. D-9.2, r.5).

[11] Sur le chef 1, l'intimé est déclaré coupable d'avoir enfreint l'article 37(9°) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, qui stipule :

Art. 37. Constitue un manquement à la déontologie, le fait pour l'expert en sinistre d'agir à l'encontre de l'honneur et la dignité de la profession, notamment :

9° de participer à la confection ou à la conservation d'une preuve ou d'un document qu'il sait être faux;

[12] Quant aux chefs 2 et 3, l'intimé est déclaré coupable d'avoir contrevenu à l'article 37 (1°) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*, soit pour avoir exercé ses activités de façon négligente.

[13] Un arrêt des procédures est ordonné sur les autres dispositions réglementaires invoquées au soutien des chefs d'accusation ci-dessus mentionnés.

IV. La preuve sur sanction

[14] Le résumé conjoint des faits (P-51) des parties expose la trame factuelle suivante :

1. Joey Stracuzzi a eu les inscriptions suivantes auprès de l'Autorité des marchés financiers :
 - a. Du 21 octobre 2004 au 22 février 2005, courtier en assurance de dommages des entreprises auprès du cabinet Morris & Mackenzie inc.;
 - b. Du 11 octobre 2005 au 10 octobre 2007, courtier en assurance de dommages des entreprises auprès du cabinet Hub International Québec Limitée;
 - c. Du 30 octobre 2007 au 1^{er} novembre 2015, puis du 17 novembre 2015 au 17 janvier 2018, courtier en assurance de dommages des entreprises auprès du

2024-02-01(C)

PAGE : 4

cabinet 9159-1636 Québec inc. (ayant notamment fait affaires sous la dénomination Asco Assurances);

- d. Du 17 janvier 2018 au 30 août 2022, courtier en assurance de dommages auprès du cabinet 9159-1636 Québec inc. (ayant notamment fait affaires sous la dénomination Asco Assurances);
- e. Du 3 juin 2022 au 8 septembre 2022, courtier en assurance de dommages auprès du cabinet Essor Assurances Placement Conseil inc.;
- f. Depuis le 27 juin 2022, courtier en assurance de dommages auprès du cabinet 9257-1942 Québec inc. (ayant fait affaires sous la dénomination Asco Gestion);

Chef 1

- 2. S.C.S.G. est un syndicat de copropriétaires;
- 3. Le 5 février 2021, le contrat d'assurance des entreprises numéro [...] est émis par Affiliated FM au nom de S.C.S.G. par l'intermédiaire de M. Stracuzzi d'Asco Assurances pour la période du 1er février 2021 au 1er février 2022;
- 4. Le risque est placé par M. Stracuzzi à travers le grossiste Le Groupe d'assurance Totten (Groupe Totten);
- 5. Le 3 décembre 2021, J.W., trésorière de S.C.S.G. signe une lettre désignant Aon Reed Stenhouse inc./Aon Risk Services (Aon) comme nouveau courtier pour le contrat d'assurance [...];
- 6. Le 6 décembre 2021, M. Stracuzzi est informé de ce transfert de courtier par Marie-Chantal Chartrand, souscriptrice chez Groupe Totten, qui lui indique qu'à moins de recevoir une « contre lettre » en leur faveur dans les cinq jours ouvrables, l'assureur procédera au changement de courtier;
- 7. Le même jour, M. Stracuzzi discute avec Danny Fortin, gestionnaire de la firme Laucandrique mandatée par S.C.S.G., et ce dernier lui mentionne qu'il y a à son avis un malentendu sur le transfert car il y a beaucoup de nouveaux membres sur le conseil d'administration du syndicat, de sorte qu'il propose et organise une rencontre avec V.P, président de S.C.S.G.;
- 8. Le jour même, M. Fortin invite V.P. à contacter M. Stracuzzi afin de fixer une rencontre;
- 9. Le jour même, M. Stracuzzi reçoit un courriel de V.P. indiquant « As members of the boards, with our own full-time jobs, [we] are tasked with making the hard decisions to improve our own bottomline. [...] we have to shop around for better deals. [...] We need to look for wins and this is the route we decided for our win. »

2024-02-01(C)

PAGE : 5

10. Le jour même, M. Stracuzzi et V.P. conviennent de céder une rencontre le 9 décembre 2021 en fin de journée afin de discuter du changement de courtier;
11. Le 9 décembre 2021, à 10h45, un courriel portant la signature de M. Stracuzzi est transmis à Mme Chartrand de Groupe Totten avec une lettre portant faussement la signature de V.P. et désignant Asco Assurances / Groupe Totten comme son courtier exclusif, lettre qu'on lui demande de transmettre à l'assureur en précisant que « *Le client a mal compris l'intention de la signature. Le conseil d'administration veut simplement recevoir des cotations alternatives de Aon et d'autres assureurs.* »
12. Le jour même, à 11h20, Mme Chartrand transmet à l'assureur Affiliated FM ladite lettre faussement signée par V.P. ainsi que les explications de M. Stracuzzi;
13. Le jour même, à 13h27, Shawn Cairns, rédacteur production d'Affiliated FM transmet ladite lettre de transfert de courtier faussement signée par V.P. à Angela Belisle, courtier d'assurance chez Aon;
14. Le jour même, à 14h13, Simon Tardif, vice-président chez Aon, transmet ladite lettre à J.W. et à V.P. et leur demande de confirmer si elle est valide;
15. Le jour même, à 14h14, V.P. répond que le document est un faux, que sa signature a été forgée et s'interroge sur ses recours;
16. Le jour même, à 15h14, Mme Belisle d'Aon informe M. Cairns d'Affiliated FM avoir reçu confirmation que la lettre de transfert est un faux;
17. Le jour même, à 15h51, V.P. transmet à l'Autorité des marchés financiers un formulaire de plainte à l'encontre de M. Stracuzzi dénonçant la falsification de sa signature;
18. Le jour même, à 16h00, V.P. écrit à M. Stracuzzi pour annuler la rencontre prévue en fin de journée;
19. Le 10 décembre 2021, Bélisle d'Aon transmet à M. Cairns d'Affiliated FM une nouvelle lettre signée par J.W. et par V.P. désignant Aon comme courtier pour le contrat d'assurance [...];
20. Le 14 décembre 2021, Alain Blais, vice-président adjoint d'Affiliated FM transmet à Philippe Boulanger, placeur sénior chez Groupe Totten en remplacement de Mme Chartrand, la nouvelle lettre de transfert de courtier signée par J.W. et par V.P. et l'informe que le dossier sera transféré au nouveau courtier;
21. Le jour même, M. Boulanger de Groupe Totten informe M. Stracuzzi que le dossier sera transféré au nouveau courtier rétroactivement au 9 décembre 2021;

2024-02-01(C)

PAGE : 6

22. Le 21 décembre 2021, à son retour de vacances, Mme Chartrand de Groupe Totten est informée par M. Blais d'Affiliated FM que la lettre annulant le transfert de courtier reçue de M. Stracuzzi était un faux;
23. Le jour même, Mme Chartrand appelle M. Stracuzzi pour obtenir des explications et ce dernier lui assure ne pas comprendre et s'engage à lui transmettre dans quelques minutes le courriel original auquel était jointe la lettre qu'on lui aurait fait parvenir;
24. Le 23 décembre 2021, Mme Chartrand de Groupe Totten écrit à M. Stracuzzi pour obtenir le courriel qu'il s'est engagé à lui transmettre et qu'elle n'a toujours pas reçu;
25. Le 6 janvier 2022, Mme Chartrand de Groupe Totten réécrit à M. Stracuzzi car elle attend toujours de recevoir le courriel promis;
26. Le 7 janvier 2022, M. Stracuzzi répond qu'il tente toujours de retracer le courriel en question et qu'il le lui fera parvenir aussitôt;
27. Aucun tel courriel n'a été retracé par M. Stracuzzi;

Chef 2

28. Le 1er mars 2021, un contrat d'assurance responsabilité civile des entreprises et responsabilité civile des administrateurs et des dirigeants portant le numéro [...] a été émis jusqu'au 1er mars 2022 en faveur de S.C.S.G. par l'intermédiaire de M. Stracuzzi;
29. Le risque est placé par M. Stracuzzi à travers le grossiste Intergroupe alors que l'assureur est représenté par GroupAssur;
30. Le 25 janvier 2022, Ginette Landry, courtier en assurance de dommages pour Intergroupe écrit à Andréanne Boutin, chef d'équipe à la souscription chez GroupAssur, pour obtenir les conditions de renouvellement du contrat d'assurance [...]XXXXX;
31. Le 27 janvier 2022, Mme Boutin transmet à Mme Landry les conditions de renouvellement du contrat;
32. Le 28 janvier 2022, Mme Landry transmet à M. Stracuzzi lesdites conditions de renouvellement et demande de confirmer si c'est requis;
33. Le 10 février 2022, M. Stracuzzi reçoit un appel de suivi d'Intergroupe pour le renouvellement et indique qu'il va immédiatement contacter Mme Landry;
34. Le 24 février 2022, Catherine Sauvé, directrice gestion et prévention de sinistre pour Laucandrique, gestionnaire mandaté par S.C.S.G., écrit à M. Stracuzzi pour

2024-02-01(C)

PAGE : 7

savoir s'il va lui présenter les conditions de renouvellement du contrat d'assurance [...];

35. Le jour même, M. Stracuzzi répond à Mme Sauvé que puisque le syndicat lui a exprimé son désir de faire affaires avec un autre courtier et pour mieux comprendre l'ensemble du dossier, il estime préférable que celui-ci soit servi par le nouveau courtier pour l'ensemble de ses contrats d'assurance;
36. Le 25 février 2022, M. Stracuzzi reçoit un courriel de Mme Sauvé, avec une copie à M. Fortin, lui demandant une copie de la police d'assurance pour l'envoyer au nouveau courtier Aon;
37. Le jour même, Angela Belisle d'Aon écrit à Angelica Maniscalco, souscriptrice chez GroupAssur, pour l'informer qu'Aon a été désignée courtier pour le contrat d'assurance [...] et demande d'obtenir rapidement les conditions de renouvellement du contrat;
38. Le jour même, Mme Maniscalco répond que puisque le renouvellement est dans moins de cinq jours, sa demande de transfert de courtier ne peut pas être traitée avant le renouvellement;
39. Le 28 février 2022, M. Stracuzzi envoie des courriels de suivi à Mme Sauvé en plus de laisser un message téléphonique à celle-ci ainsi qu'à M Fortin offrant de renouveler le contrat d'assurance pour une autre année;
40. Le jour même, Mme Sauvé répond à M. Stracuzzi que le nouveau courtier est en train de travailler sur le dossier;
41. Le jour même, Mme Belisle transmet à Mme Maniscalco copie du courriel de M. Stracuzzi du 24 février exprimant le désir que l'ensemble des contrats d'assurance soit traité par le nouveau courtier;
42. Mme Maniscalco demande alors à Mme Belisle de lui transmettre la proposition pour le renouvellement;
43. Le 1^{er} mars 2022, Mme Maniscalco informe Simon Tardif d'Aon que, pour ne pas pénaliser l'assuré, celui-ci demeure couvert à condition de recevoir la proposition au plus tard le lendemain;
44. Le 2 mars 2022, M. Tardif transmet à Mme Maniscalco la proposition pour le renouvellement du contrat d'assurance [...] et confirme l'accord de l'assuré pour procéder au renouvellement;

2024-02-01(C)

PAGE : 8

Chef 3

45. Le 26 octobre 2021, Chantal Gravel de UPequip entre en contact avec M. Stracuzzi pour obtenir une assurance responsabilité civile de 5 000 000\$ pour ses activités aux États-Unis puisque son assureur actuel ne veut pas couvrir cette portion de ses activités;
46. Le jour même, à la demande de M. Stracuzzi, Mme Gravel lui transmet la liste des assureurs qu'elle a déjà approchés ainsi que le détail des ventes de l'entreprise;
47. Le 2 novembre 2021, M. Stracuzzi indique à Mme Gravel qu'il est en mesure de compléter la liste d'assureurs et procède à une cueillette de renseignements auprès de cette dernière;
48. Le 8 novembre 2021, M. Stracuzzi contacte Philippe Boulanger de Groupe Totten et lui transmet les informations reçues de Mme Gravel;
49. Le jour même, M. Stracuzzi est informé que UPequip a reçu confirmation de son courtier actuel d'une couverture pour un montant de 3 000 000\$ pour une prime de 230 000\$;
50. Le 10 novembre 2021, M. Stracuzzi reçoit un courriel de UPequip lui confirmant qu'ils ont reçu de leur courtier actuel une proposition de renouvellement;
51. L'assurance en vigueur d'UPequip vient à terme le 10 novembre 2022;
52. Mme Gravel demande alors à M. Stracuzzi s'il a des nouvelles de son côté car l'option proposée par son autre courtier est très coûteuse;
53. M. Boulanger effectue des démarches urgentes pour tenter de placer le risque et M. Stracuzzi tient Mme Gravel informée de ces démarches;
54. Le 15 novembre 2021, Mme Gravel fournit à M. Stracuzzi des informations additionnelles afin de trouver un assureur que M. Stracuzzi fournit ensuite à M. Boulanger;
55. Le 16 novembre 2021, M. Stracuzzi indique à Mme Gravel qu'il présente les informations à l'assureur très rapidement et qu'il espère avoir un son de cloche positif d'ici la fin de la semaine;
56. Du 25 au 29 novembre 2021, M. Boulanger poursuit ses démarches auprès de plusieurs assureurs;
57. Le 8 décembre 2021, Mme Gravel demande un suivi à M. Stracuzzi;

2024-02-01(C)

PAGE : 9

58. Le 9 décembre 2021, M. Boulanger, qui poursuit toujours ses démarches auprès de différents assureurs, écrit à M. Stracuzzi pour lui transmettre une liste d'informations demandées par un assureur avec un intérêt potentiel;
59. Le 23 décembre 2021, M. Boulanger relance M. Stracuzzi et lui indique qu'à moins d'avis contraire de sa part, il va fermer sa demande de soumission;
60. Le 4 janvier 2022, Mme Gravel écrit à M. Stracuzzi pour obtenir des nouvelles de ses démarches et indique que les choses doivent avancer le plus rapidement possible;
61. Le jour même, M. Stracuzzi répond qu'il doit fermer le dossier car « Entre le délai occasionné par le virus, les vacances des souscripteurs et les vacances des fêtes de Noël ce dossier prend beaucoup de temps et les assureurs ont plus ou moins un intérêt à souscrire l'exposé aux US. L'industrie est au ralenti et les compagnies d'assurances semblent prendre les risques les plus faciles. »
62. Le 6 janvier 2022, Mme Gravel loge une plainte à l'encontre de M. Stracuzzi auprès de la Chambre de l'assurance de dommages.

V. Les facteurs atténuants et aggravants

[15] Dans l'établissement de la recommandation conjointe, les procureurs des parties ont pris en considération les facteurs atténuants suivants :

- le plaidoyer de culpabilité de l'intimé à la première occasion;
- l'absence d'antécédent disciplinaire;
- la bonne collaboration de l'intimé avec le syndic et le processus disciplinaire.

[16] Quant aux facteurs aggravants, l'intimé est un courtier en assurance de dommages d'une grande expérience (20 ans) et il s'agit d'infractions qui sont au cœur de la profession.

[17] Cela étant dit, sur le chef 1, la gravité objective de la faute déontologique commise est intense. Participer à la confection d'un faux document pour tenter de conserver un client est non seulement un geste inadmissible, mais il est également de nature à discréditer la profession aux yeux du public.

[18] Quant aux chefs 2 et 3, les procureurs conviennent que l'intimé a uniquement fait preuve de négligence. Il n'est pas question ici de malhonnêteté. Il n'est pas clair non plus si les assurés ont subi un préjudice en raison de la négligence de l'intimé.

[19] Les procureurs des parties sont d'avis que les sanctions suivantes sont appropriées dans les circonstances :

2024-02-01(C)

PAGE : 10

- Chef 1: une radiation temporaire de six (6) mois³;
- Chef 2 : une amende de 2 000 \$ modulée à une réprimande, vu le principe de la globalité de la sanction;
- Chef 3 : une amende de 2 000 \$;
- La publication d'un avis de radiation;
- Aux frais et déboursés.

[20] Au sujet du chef 2, même si la gravité objective de l'infraction commande l'imposition de l'amende minimale, les parties nous demandent d'imposer une réprimande au motif que l'infraction commise sur le chef 2 découle nécessairement du comportement dérogatoire de l'intimé sous le chef 1. Il y a donc lieu de moduler la sanction sous le seuil de l'amende minimale afin d'imposer une réprimande sur le chef 2⁴.

[21] Ainsi donc, considérant le principe de la globalité, la recommandation conjointe est modulée afin d'imposer à l'intimé une sanction globale de 6 mois de radiation plus une réprimande et une amende de 2 000 \$.

VI. Analyse et décision

A) Le principe de la proportionnalité

[22] En 2022, la Cour suprême a revisité le principe de la proportionnalité de la peine dans l'affaire *R. c. Bissonnette*⁵.

[23] Il convient ici de citer certains passages clés importants de cet arrêt important :

[50] Cependant, la détermination de la peine doit en toutes circonstances être guidée par le principe cardinal de la proportionnalité. La peine doit être suffisamment sévère pour dénoncer l'infraction, sans excéder « ce qui est juste et approprié compte tenu de la culpabilité morale du délinquant et de la gravité de l'infraction » (*R. c. Nasogaluak*, 2010 CSC 6, [2010] 1 R.C.S. 206, par. 42; voir aussi *R. c. Ipeelee*, 2012 CSC 13, [2012] 1 R.C.S. 433, par. 37). La proportionnalité des peines est considérée comme un facteur essentiel au maintien de la confiance du public dans l'équité et la rationalité du système de justice pénal et criminel. L'application de ce principe permet d'assurer au public que le contrevenant mérite la punition qui lui a été infligée (*Renvoi relatif à la Motor Vehicle Act (C.-B.)*, 1985 CanLII 81 (CSC), [1985] 2 R.C.S. 486, p. 533, la juge Wilson, motifs concordants).

³ À l'appui de la recommandation de radiation temporaire de 6 mois, les procureurs des parties citent plusieurs précédents du Comité, dont notamment l'affaire *ChAD c. Gaspo*, 2024 CanLII 26483 (QC CDCHAD);

⁴ *Gingras c. Pluviose*, 2020 QCCQ 8495 (CanLII), par.89;

⁵ 2022 CSC 23 (CanLII);

2024-02-01(C)

PAGE : 11

[51] Ainsi, « on ne peut infliger à une personne une peine totalement disproportionnée à la seule fin de dissuader ses concitoyens de désobéir à la loi » (Nur, par. 45). De même, le juge Vauclair affirme avec justesse que « la recherche de l'exemplarité au détriment des éléments de preuve qui démontrent le mérite des objectifs de réhabilitation est incompatible avec le principe d'individualisation » (*Lacelle Belec c. R.*, 2019 QCCA 711, par. 30 (CanLII), citant *R. c. Paré*, 2011 QCCA 2047, par. 48 (CanLII), le juge Doyon). La proportionnalité joue un rôle restrictif et, en ce sens, elle est garante d'une peine qui est individualisée, juste et appropriée.

[52] Le principe de la proportionnalité est si fondamental qu'il possède une dimension constitutionnelle consacrée à l'art. 12 de la Charte, lequel interdit l'infliction d'une peine exagérément disproportionnée au point de ne pas être compatible avec la dignité humaine (*Nasogaluak*, par. 41; *Ipeelee*, par. 36). En tant que principe de détermination de la peine, le principe de proportionnalité ne bénéficie toutefois d'aucune protection constitutionnelle en tant que tel, n'étant pas reconnu comme un principe de justice fondamentale visé à l'art. 7 de la Charte (*R. c. Malmo-Levine*, 2003 CSC 74, [2003] 3 R.C.S. 571, par. 160; *R. c. Safarzadeh-Markhali*, 2016 CSC 14, [2016] 1 R.C.S. 180, par. 71).

(nos soulignements)

[24] En l'espèce, le Comité est d'avis que la recommandation conjointe est juste et appropriée notamment en raison de la culpabilité morale de l'intimé et la gravité de l'infraction commise sur le chef 1. Tout compte fait, la recommandation conjointe des parties est une sanction qui colle à la trame factuelle décrite au résumé des faits déposé dans le présent dossier⁶.

B) La recommandation conjointe

[25] Dans l'arrêt *Reyes*⁷, la Cour d'appel, sous la plume du juge Gagnon s'exprime comme suit au sujet de la recommandation conjointe :

[55] La nécessité d'une norme d'intervention élevée en matière de recommandations conjointes tient aussi au maintien de l'efficacité du système de justice. Ce procédé permet « aux tribunaux de sauver du temps d'audience à l'étape de la détermination de la peine », il épargne « aux victimes et au système de justice la nécessité de tenir des procès coûteux et chronophages » et « les deux parties en bénéficient également du fait qu'elles n'ont pas à se préparer pour un procès ou pour une audience de détermination de la peine contestée ».

[56] Dans l'arrêt *Nahanee*, la Cour suprême résume ces avantages pour l'accusé et le système de justice à ces deux mots : certitude et efficacité.

⁶ *Pigeon c. Daigneault*, 2003 CanLII 32934 (QC CA), par. 37

⁷ *Reyes c. R.*, 2022 QCCA 1689 (CanLII);

2024-02-01(C)

PAGE : 12

[57] Je ne crois pas pour autant que la jurisprudence de la Cour suprême ni celle de notre Cour doivent être comprises comme signifiant que la tâche du juge en matière de recommandation conjointe se limite désormais à un simple « estampillage » (« *rubber-stamping* »). Il est vrai que son pouvoir discrétionnaire en ce domaine est tenu puisqu'il s'agit de l'une des normes les plus limitées d'intervention qui soit, mais il vaut aussi de rappeler que le juge demeure le protecteur ultime de l'intérêt public. C'est pourquoi dans *Anthony-Cook* la Cour suprême écrit :

[3] Toutefois, les recommandations conjointes relatives à la peine ne sont pas sacrosaintes. Les juges du procès peuvent les écarter. [...].

[58] Cela dit, les éléments pertinents au moment de décider s'il y a matière à intervention à l'égard d'une recommandation conjointe doivent être suffisamment importants pour conduire le juge à entretenir la conviction ferme que la peine proposée est susceptible de déconsidérer l'administration de la justice ou qu'elle est de toute façon contraire à l'intérêt public. Pour décider de cette question, le juge doit s'en remettre au critère objectif de la personne renseignée et raisonnable qui ne pourrait conclure autrement « que la peine proposée fait échec au bon fonctionnement de la justice ».

(nos soulignements)

[26] Cela dit, la sanction proposée conjointement n'est sûrement pas susceptible de déconsidérer l'administration de la justice ni contraire à l'intérêt public.

[27] Tout bien considéré, nous sommes d'avis que la sanction à l'étude est taillée sur mesure au cas de l'intimé.

[28] Voilà pourquoi le Comité a accepté la recommandation conjointe des parties lors de l'audition sur culpabilité et sanction. Il y a lieu maintenant de l'entériner.

PAR CES MOTIFS, LE COMITÉ DE DISCIPLINE :

PREND ACTE du plaidoyer de culpabilité de l'intimé sur les trois chefs d'accusation de la plainte;

DÉCLARE l'intimé coupable du chef n° 1 pour avoir contrevenu à l'article 37(9°) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

DÉCLARE l'intimé coupable des chefs n° 2 et n° 3 pour avoir contrevenu à l'article 37(1°) du *Code de déontologie des représentants en assurance de dommages*;

PRONONCE un arrêt conditionnel des procédures à l'égard de toutes les autres dispositions réglementaires alléguées au soutien des chefs susdits;

2024-02-01(C)

PAGE : 13

IMPOSE LES SANCTIONS SUIVANTES À L'INTIMÉ :**Chef n° 1** : une radiation temporaire de six (6) mois;**Chef n° 2** : une amende de **2 000 \$**, réduite à une réprimande;**Chef n° 3** : une amende de **2 000 \$**;**ORDONNE** la publication d'un avis de radiation dans le *Journal de Montréal*;**CONDAMNE** l'intimé au paiement de tous les déboursés incluant les frais de publication de l'avis de radiation temporaire.

M^e Daniel M. Fabien, avocat
Vice-président du Comité de discipline

M^{me} Sophie Chalifour, courtier en
assurance de dommages
Membre du Comité de discipline

M^{me} Catherine Plante, courtier en
assurance de dommages des particuliers
Membre du Comité de discipline

M^e Mathieu Cardinal
Procureur de la partie plaignante

M^e Sonia Paradis
Procureure de la partie intimée

Date d'audience : Le 20 août 2024 par visioconférence

3.7.3.3 OCRI

Aucune information.

3.7.3.4 Bourse de Montréal Inc.

Aucune information.

3.8 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

4.

Indemnisation

- 4.1 Avis et communiqués
 - 4.2 Réglementation
 - 4.3 Autres consultations
 - 4.4 Fonds d'indemnisation des services financiers
 - 4.5 Autres décisions
-

4.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

4.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

4.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

4.4 FONDS D'INDEMNISATION DES SERVICES FINANCIERS

Aucune information.

4.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

5.

Institutions financières

- 5.1 Avis et communiqués
 - 5.2 Réglementation et lignes directrices
 - 5.3 Autres consultations
 - 5.4 Avis d'intention des assujettis et autres avis
 - 5.5 Sanctions administratives
 - 5.6 Protection des dépôts
 - 5.7 Autres décisions
-

5.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS**DESJARDINS SOCIÉTÉ FINANCIÈRE INC.****Prise d'effet de la décision n° 2024-PDG-0045 (Permission de modification de statuts de Desjardins Société financière inc. et révision de la décision n° 2015-PDG-0109 relative à son assujettissement à certaines exigences et pouvoirs de l'Autorité des marchés financiers)**

L'Autorité des marchés financiers a rendu le 18 septembre 2024 la décision n° 2024-PDG-0045 à l'égard de la société Desjardins Société financière inc. Celle-ci a pour effet de permettre la modification des statuts de Desjardins Société financière inc. et de réviser la décision n° 2015-PDG-0109 relative à son assujettissement à certaines exigences et pouvoirs de l'Autorité des marchés financiers.

Avis est donné, conformément à la décision n° 2024-PDG-0045, que cette décision prend effet le 18 septembre 2024, soit à la date de sa signature par l'Autorité.

La décision n° 2024-PDG-0045 est publiée à la section 5.7 du présent bulletin.

Le 26 septembre 2024

5.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

5.2.1 Consultation

Ligne directrice sur la gestion des expositions importantes

(Loi sur les coopératives de services financiers, RLRQ, c. C-67.3, art. 565.1)

(Loi sur les institutions de dépôts et la protection des dépôts, RLRQ, c. I-13.2.2, art. 42.2)

(Loi sur les sociétés de fiducie et les sociétés d'épargne, RLRQ, c. S-29.02, art. 254)

L'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») publie pour consultation le projet de *Ligne directrice sur la gestion des expositions importantes* (la « Ligne directrice »). Cette Ligne directrice s'applique aux institutions de dépôts autorisées désignées à titre d'institution financière d'importance systémique intérieure par l'Autorité.

Dans le cadre de ce projet de Ligne directrice, l'Autorité établit des attentes prudentielles en matière de pratiques de gestion saine et prudente des risques liés aux expositions importantes. La Ligne directrice s'inspire des bonnes pratiques en la matière issues du dispositif dédié à la gestion des grands risques publié en 2014 par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

La date prévue de la prise d'effet de la Ligne directrice est le 17 novembre 2024.

Les personnes intéressées à soumettre leurs commentaires sont invitées à les fournir au plus tard le 25 octobre 2024. Il est à noter que les commentaires soumis seront rendus publics à défaut d'avis contraire à cet effet.

Le projet de Ligne directrice est publié ci-après et est également accessible sur le [site Web de l'Autorité](#) à la section « Consultations publiques- Institution de dépôt-Consultations en cours ».

Soumission des commentaires

Les commentaires doivent être soumis à :

Me Philippe Lebel
Secrétaire et directeur général des affaires juridiques
Autorité des marchés financiers
Place de la Cité, tour PwC
2640, boulevard Laurier, bureau 400
Québec (Québec) G1V 5C1
Télécopieur : (418) 525-9512
consultation-en-cours@lautorite.qc.ca

Renseignements additionnels

Des renseignements additionnels peuvent être obtenus en s'adressant à :

Guillaume Cyr
Direction de l'encadrement prudentiel et des simulations
Autorité des marchés financiers
Téléphone : (514) 395-0337, poste 4682
Numéro sans frais : 1 877 525-0337
guillaume.cyr@lautorite.qc.ca

Le 26 septembre 2024



XX 2024

Ligne directrice sur la gestion des expositions importantes

Table des matières

Introduction	3
1 Gestion des risques, définition d'exposition importante et exigences de divulgation.....	4
2 Limites	5
3 Exemptions.....	7
4 Mesure de la valeur des expositions	9
4.1 Détermination de la valeur de l'exposition de certains types d'actifs...	9
4.2 Techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) éligibles	10
4.3 Obligations sécurisées	12
4.4 Expositions à des contreparties centrales.....	13
4.5 Calcul de la valeur des expositions pour les positions du portefeuille de négociation.....	14
4.6 Compensation des positions longues et courtes dans le portefeuille de négociation.....	15
4.7 Expositions à des instruments structurés	15
5 Contreparties liées entre elles	18
Annexe 1 - Arbre de décision pour les expositions vis-à-vis les instruments structurés	21

Introduction

La présente ligne directrice (« la Ligne directrice ») précise les attentes prudentielles de l'Autorité en matière de pratiques de gestion saine et prudente des risques liés aux expositions importantes.

Les meilleures pratiques présentées sont cohérentes avec le *Dispositif prudentiel pour la mesure et le contrôle des grands risques*¹ et le document regroupant les questions fréquemment posées concernant ce dispositif², tous deux publiés par le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Cette Ligne directrice s'applique à toute institution de dépôt autorisée désignée à titre d'institution financière d'importance systémique intérieure (IFIS-i) par l'Autorité.

La Ligne directrice s'applique à l'IFIS-i sur une base consolidée³, telle qu'énoncée et déterminée au chapitre 1 de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital* (LDCID)⁴.

En conséquence, l'IFIS-i devrait considérer toutes les expositions du groupe afin de comparer la somme de ces expositions aux fonds propres éligibles du groupe, définis comme étant les fonds propres de catégorie 1⁵.

¹ BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX, Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, *Dispositif prudentiel pour la mesure et le contrôle des grands risques*, avril 2014

² BANQUE DES RÈGLEMENTS INTERNATIONAUX, Comité de Bâle sur le contrôle bancaire, *Questions fréquemment posées sur le dispositif prudentiel pour la mesure et le contrôle des grands risques*, septembre 2016

³ Même si la ligne directrice s'applique aux IFIS-i à l'échelle de l'entité consolidée, l'Autorité s'attend à ce que toutes les filiales (coopératives de services financiers, sociétés de fiducie et sociétés d'épargne) des IFIS-i qu'elle encadre mettent en place des politiques et des processus pour identifier, contrôler et suivre le risque de concentration envers une même contrepartie au niveau de l'entité juridique.

⁴ Autorité des marchés financiers (2024), [Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance du capital](#)

⁵ *ibid* note 4.

1 Gestion des risques, définition d'exposition importante et exigences de divulgation

L'Autorité s'attend à ce que l'IFIS-i mette en place des politiques et des processus pour identifier, évaluer, quantifier, contrôler, atténuer et suivre les risques liés aux expositions importantes vis-à-vis une contrepartie ou un groupe de contreparties liées.

Pour les fins de la Ligne directrice, lorsque la somme des expositions vis-à-vis une contrepartie ou un groupe de contreparties liées est égale ou supérieure à 10 % des fonds propres de catégorie 1 de l'IFIS-i, celle-ci devrait être considérée comme une exposition importante.

Selon la fréquence établie par l'Autorité, l'IFIS-i devrait lui divulguer les valeurs des expositions suivantes envers une contrepartie ou un groupe de contreparties liées, autant avant qu'après l'application des techniques d'atténuation du risque de crédit:

- a. toutes les expositions qui répondent à la définition d'exposition importante mentionnée plus haut;
- b. toutes les autres expositions qui auraient répondu à la définition d'exposition importante si l'effet des techniques d'atténuation du risque de crédit n'avait pas été pris en compte;
- c. toutes les expositions couvertes par les exemptions⁶ qui répondent à la définition d'exposition importante;
- d. les 20 expositions les plus significatives vis-à-vis des contreparties, s'agissant d'expositions assujetties aux limites imposées aux expositions importantes, indépendamment de leur valeur par rapport aux fonds propres de catégorie 1 de l'IFIS-i.

⁶ Voir section 4 de la Ligne directrice.

2 Limites

L'Autorité s'attend à ce que l'IFIS-i mette en place des politiques et processus visant à identifier les dépassements aux limites prudentielles fixées. Ces dépassements devraient être corrigés et signalés de façon diligente au conseil d'administration de l'IFIS-i ainsi qu'à l'Autorité.

L'énoncé de l'appétit pour le risque de l'IFIS-i devrait fixer des limites quant au niveau de risque qu'elle est prête à accepter en ce qui concerne les expositions importantes vis-à-vis des contreparties individuelles ou des groupes de contreparties liées entre elles. Ce cadre devrait servir de base à la politique en matière de gestion des expositions importantes de l'IFIS-i.

Les limites énoncées dans la présente section s'appliquent à la valeur globale des expositions d'une IFIS-i vis-à-vis une contrepartie ou un groupe de contreparties liées entre elles.⁷

La somme des expositions d'une IFIS-i vis-à-vis une contrepartie ou un groupe de contreparties liées ne devrait en aucun moment dépasser, l'une ou l'autre des limites suivantes :

- 20 % des fonds propres de catégorie 1 de l'IFIS-i lorsque la contrepartie est une IFIS-i canadienne⁸ ou une Institution financière d'importance systémique globale⁹ (IFIS-g) ou que le groupe de contreparties liées comprend une IFIS-i canadienne ou une IFIS-g;
- 25 % des fonds propres de catégorie 1 de l'IFIS-i.

Malgré les limites prudentielles établies ci-dessus, l'Autorité s'attend à ce que l'IFIS-i établisse une politique exhaustive en matière de saine gestion des expositions importantes. Cette politique devrait être révisée régulièrement afin de tenir compte de l'évolution de l'appétit pour le risque de l'IFIS-i.

L'IFIS-i devrait disposer de systèmes d'information et de processus adéquats pour recenser les expositions importantes. Ces systèmes et processus faciliteront la gestion active des expositions importantes.

L'IFIS-i devrait également disposer de mesures de contrôle, de surveillance, de production de rapports et de procédures efficaces pour s'assurer de la conformité aux limites prudentielles, à son énoncé de l'appétit pour le risque ainsi qu'à sa politique en matière d'expositions importantes.

⁷ L'IFIS-i devrait tenir compte des expositions vis-à-vis toutes les contreparties à l'exception de celles qui sont visées par une exemption mentionnée à la section 4 de la Ligne directrice.

⁸ Les IFIS-i canadiennes sont désignées par le Bureau du surintendant des institutions financières.

⁹ Les IFIS-g sont désignées annuellement par le Conseil de stabilité financière, en collaboration avec le Comité de Bâle sur le contrôle bancaire.

Nonobstant les limites susmentionnées, l'Autorité pourrait, si elle le juge approprié, imposer des limites spécifiques aux expositions d'une IFIS-i vis-à-vis certaines contreparties.

PROJET

3 Exemptions

L'Autorité s'attend à ce que l'IFIS-i dispose de processus et de contrôles adéquats pour identifier les expositions et les contreparties exemptées, et les communiquer, au besoin.

Les expositions suivantes sont exemptées des limites fixées pour les expositions importantes :

- a) les expositions déduites des fonds propres d'une IFIS-i conformément au chapitre 2 de la LDCID¹⁰ à l'exception des montants des expositions déduits au titre des placements dans des institutions financières;
- b) les expositions vis-à-vis le gouvernement du Canada et la Banque du Canada, y compris les obligations directes et les garanties;
- c) les expositions détenues à titre d'actifs liquides de haute qualité de niveau 1 en vertu de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités*¹¹;
- d) les expositions, y compris les obligations directes et les garanties, vis-à-vis un emprunteur souverain ou sa banque centrale qui sont :
 - 1) assujetties à une pondération de 0 % en vertu de la section 3.2 de la LDCID, et;
 - 2) libellées et financées en devise locale de cet emprunteur souverain.
- e) les expositions vis-à-vis les entités du secteur public suivantes :
 - 1) une entité du secteur public canadien traitée comme un emprunteur souverain en vertu de la section 3.2 de la LDCID;
 - 2) une entité du secteur public étranger:
 - qui est assujettie à une pondération de 0 % en vertu de la section 3.2 de la LDCID, et;
 - dont les expositions sont libellées et financées dans la monnaie nationale du pays souverain où sont établies les entités du secteur public.

¹⁰ Cette approche générale ne concerne pas les expositions faisant l'objet d'une pondération en fonction du risque de 1,250 %. Dans ce cas, l'exposition considérée devrait être ajoutée aux autres expositions vis-à-vis la même contrepartie et la somme soumise à la limite fixée pour les expositions importantes, sauf si cette exposition est spécifiquement exemptée pour d'autres raisons.

¹¹ Autorité des marchés financiers (2024), [Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités](#).

-
- f) les expositions vis-à-vis les banques multilatérales de développement admissibles assujetties à une pondération de 0 % en vertu de la section 3.2 de la LDCID;
 - g) les expositions vis-à-vis toute autre institution bénéficiant d'une pondération de 0 % en vertu de la section 3.2 de la LDCID;
 - h) les positions de souscription dans des instruments de fonds propres réglementaires et/ou d'autres instruments pris en compte dans la capacité totale d'absorption des pertes (autres instruments admissibles à la capacité totale d'absorption des pertes¹² (CTAP¹³)) émises par des institutions financières et détenues pendant au plus cinq jours ouvrables, conformément aux ajustements réglementaires portant sur les placements dans de telles institutions dont fait état la section 2.6 de la LDCID;
 - i) les expositions vis-à-vis d'autres instruments admissibles à la CTAP émis par des institutions d'importance systémique canadiennes ou globales et détenues à la faveur de l'exemption de marché dont fait état la section 2.6 de la LDCID;
 - j) les expositions interbancaires intra journalières;
 - k) les expositions vis-à-vis des contreparties centrales éligibles (telles que définies dans l'Annexe 3-II de la LDCID), qui sont liées aux activités de compensation, au sens de la section 5.4 de la Ligne directrice.

¹² Autorité des marchés financiers (2019), [Ligne directrice sur la capacité totale d'absorption des pertes](#).

¹³ L'abréviation généralement utilisée dans les Lignes directrices de l'Autorité est basée sur la version anglaise *Total Loss Absorbing Capacity* (TLAC).

4 Mesure de la valeur des expositions

L'Autorité s'attend à ce que la mesure de la valeur de l'exposition globale considère l'ensemble des expositions ayant un risque de contrepartie au bilan et hors bilan, incluant celles figurant dans le portefeuille bancaire et de négociation, ainsi que les instruments présentant un risque de contrepartie.

Une exposition vis-à-vis une contrepartie qui est déduite des fonds propres ne devrait pas être ajoutée aux autres expositions vis-à-vis la même contrepartie aux fins de l'application de la limite fixée pour les expositions importantes¹⁴.

4.1 Détermination de la valeur de l'exposition de certains types d'actifs

La valeur de l'exposition pour les types d'actifs suivants est déterminée comme suit :

- a) **pour les actifs inscrits au bilan figurant dans le portefeuille bancaire, à l'exception des produits dérivés** : la valeur utilisée devrait être la valeur comptable actuelle de l'exposition¹⁵. Une IFIS-i pourrait également utiliser des valeurs d'exposition brutes avant déduction des provisions spécifiques et des ajustements de valeur comptable avec l'accord préalable de l'Autorité.
- b) **pour les instruments hors bilan figurant dans le portefeuille bancaire** : la valeur de l'exposition est obtenue en convertissant les expositions hors bilan en équivalents-crédit applicables aux termes de l'approche standard à l'égard du risque de crédit, telle que décrite à la section 3.2 de la LDCID, sous réserve d'une valeur minimale de 10 %.
- c) **pour les instruments exposés au risque de contrepartie figurant dans le portefeuille bancaire et le portefeuille de négociation (à l'exception des cessions temporaires de titres)** : la valeur de l'exposition correspondante sera celle de l'exposition en cas de défaut, calculée selon l'approche standard pour le risque de contrepartie telle que décrite dans l'Annexe 3-II de la LDCID.
- d) **pour les opérations de financement par titres** : la valeur de l'exposition est mesurée à l'aide de l'approche globale et des décotes prudentielles, conformément à la section 4.3.3 de la LDCID.

L'IFIS-i devrait mesurer son exposition vis-à-vis une contrepartie donnée sur une base brute et nette, c'est-à-dire avant et après l'application de toute technique d'atténuation du

¹⁴ Cette approche générale ne concerne pas les expositions faisant l'objet d'une pondération en fonction du risque de 1,250 %. En ce cas, l'exposition considérée devrait être ajoutée aux autres expositions vis-à-vis la même contrepartie et leur somme soumise à la limite fixée pour les expositions importantes, sauf si cette exposition est spécifiquement exemptée pour d'autres raisons.

¹⁵ Aux termes d'IFRS 9, les provisions pour la phase 3 et les radiations partielles sont considérées comme des provisions spécifiques et des ajustements de valeur comptable (p. ex., ajustements de valorisation sur actifs).

risque de crédit éligible, comme précisé ci-dessous. Seules les expositions nettes globales sont assujetties aux limites fixées pour les expositions importantes.

Pour une transaction sur produit dérivé (autre que les dérivés de crédit), en plus de l'exposition à une contrepartie, l'IFIS-i devrait également prendre en compte les expositions sur l'émetteur de l'obligation sous-jacente. Cette valeur correspond à la perte résultant du défaut de l'émetteur de l'instrument sous-jacent.

4.2 Techniques d'atténuation du risque de crédit (ARC) éligibles

Les techniques ARC éligibles aux fins de la Ligne directrice sont celles qui satisfont aux normes minimales et aux critères d'éligibilité auxquels il faut répondre pour reconnaître des protections non capitalisées¹⁶ et des sûretés financières considérées comme éligibles, en vertu de l'approche standard, comme indiqué au chapitre 4 de la LDCID.

Les autres formes de sûretés qui ne sont éligibles que dans l'approche basée sur la notation interne (NI), selon la section 5.4 de la LDCID, ne peuvent pas être prises en compte pour réduire la valeur des expositions aux fins de l'application des limites pour les expositions importantes.

L'IFIS-i devrait reconnaître les techniques ARC éligibles utilisées pour calculer ses exigences de fonds propres basées sur le risque pour la même exposition, à condition que la technique choisie réponde aux conditions d'éligibilité de la Ligne directrice. Elle devrait donc employer des méthodes uniformes de constatation des techniques ARC aux fins de la Ligne directrice et du calcul des fonds propres.

Lorsqu'une asymétrie d'échéances à l'égard d'une ARC éligible est constatée en vertu des normes de fonds propres basées sur le risque, la valeur de la protection du crédit aux fins du calcul des expositions importantes devrait être ajustée en appliquant la même approche que celle décrite dans la section 4.1 de la LDCID.

Les couvertures assorties d'asymétries d'échéances devraient être constatées uniquement lorsque leur échéance initiale est supérieure ou égale à 12 mois et que l'échéance résiduelle d'une couverture n'est pas inférieure à trois mois.

L'IFIS-i qui a conclu des accords de compensation juridiquement valides pour les prêts et dépôts pourrait calculer la valeur de ses expositions aux fins de l'application du dispositif relatif aux expositions importantes selon la méthode qu'elle a utilisée pour son calcul de l'exigence de fonds propres¹⁷.

¹⁶ Par exemple, les garanties et dérivés de crédit.

¹⁷ C'est-à-dire sur la base des expositions nettes, sous réserve des conditions énoncées dans la section 4.4 de la LDCID.

Afin de quantifier la valeur de l'exposition nette, l'IFIS-i devrait réduire la valeur de son exposition brute vis-à-vis la contrepartie initiale, du montant de la technique ARC éligible et qui est égal à :

- a) la valeur de la portion protégée dans le cas des protections non financées du crédit;
- b) la valeur de la portion de l'exposition couverte par la valeur de marché de la sûreté financière reconnue, pour les expositions du portefeuille bancaire dans les cas où l'IFIS-i utilise l'approche simple pour calculer l'exigence de fonds propres basée sur le risque de crédit;
- c) la valeur de la sûreté reconnue dans le calcul de la valeur de l'exposition au risque de contrepartie pour tous les instruments donnant lieu à un risque de contrepartie, tel que les produits dérivés de gré à gré;
- d) la valeur de la sûreté après application des décotes requises lorsque l'IFIS-i utilise l'approche globale en ce qui concerne le traitement de la sûreté reconnue aux fins du calcul des normes de fonds propres pour risque de crédit. L'IFIS-i ne devrait pas utiliser de décotes basées sur des modèles internes.

Lorsque la valeur de l'exposition vis-à-vis une contrepartie est réduite en raison d'une technique ARC éligible, l'IFIS-i devrait aussi reconnaître une exposition vis-à-vis le fournisseur de la protection égale au montant de la réduction de la valeur de l'exposition vis-à-vis la contrepartie initiale.

L'IFIS-i est tenue de reconnaître une exposition vis-à-vis la contrepartie qui a fourni la protection du crédit, sans égard au fait que l'exposition initiale est exemptée en vertu de la section 4 de la Ligne directrice.

Cette règle devrait également s'appliquer aux positions couvertes par des dérivés de crédit, à moins qu'un traitement différent ne soit applicable en vertu de la Ligne directrice.

4.3 Obligations sécurisées

Les expositions sur les obligations sécurisées admissibles, soit celles remplissant les conditions ci-dessous décrites, se verront affecter une valeur représentant au moins 25 % de la valeur nominale des obligations sécurisées détenues par l'institution. La contrepartie à laquelle la valeur des expositions est attribuée est l'institution émettrice. Dans le cas des obligations sécurisées non admissibles, l'institution devrait attribuer 100 % de la valeur nominale de leurs obligations sécurisées à l'émetteur de l'obligation sécurisée.

Une obligation sécurisée admissible devrait répondre à la définition donnée à la section 2.2 de la *Ligne directrice sur les normes relatives à la suffisance des liquidités*¹⁸ et devrait satisfaire aux conditions suivantes à son émission et tout au long de sa durée de vie résiduelle :

- a. le portefeuille de couverture est constitué d'actifs qui sont :
 - des créances sur des États souverains ou garanties par les États souverains, leurs banques centrales, des entités du secteur public ou des banques multilatérales de développement;
 - des créances garanties par des hypothèques sur immobilier résidentiel qui se verraient appliquer un coefficient de pondération du risque inférieur ou égal à 35 % en vertu du chapitre 3 de la LDCID et qui présentent un ratio prêt-valeur inférieur ou égal à 80 %;
 - des créances garanties par des hypothèques sur immobilier commercial qui se verraient appliquer un coefficient de pondération du risque inférieur ou égal à 100 % en vertu du chapitre 3 de la LDCID et qui présentent un ratio prêt-valeur inférieur ou égal à 60 %;
 - des actifs de remplacement et des dérivés considérés comme des sûretés supplémentaires;
- b. la valeur nominale du portefeuille d'actifs remis comme sûreté par l'émetteur des obligations sécurisées est supérieure d'au moins 10 % à l'encours nominal des obligations. La valeur du portefeuille d'actifs utilisée à cette fin n'est pas nécessairement celle exigée par le cadre législatif.

Néanmoins, si la législation n'impose pas d'exigence de protection excédentaire d'au moins 10 %, il appartiendra à l'entité émettrice de publier régulièrement des données montrant que son portefeuille de couverture satisfait l'exigence de protection excédentaire de 10 %.

¹⁸ *ibid* note 11.

4.4 Expositions à des contreparties centrales¹⁹

Les expositions vis-à-vis une contrepartie centrale (CC) liées aux activités de compensation devraient être mesurées comme suit :

Expositions de portefeuille bancaire	La valeur des expositions bancaires devrait être calculée selon les dispositions de La Ligne directrice
Marge initiale détenue dans les comptes distincts	La valeur de l'exposition est zéro
Marge initiale non détenue dans des comptes distincts	La valeur de l'exposition est le montant nominal de la marge initiale versée
Contributions préfinancées aux fonds de défaut	La valeur de l'exposition est le montant nominal de la contribution financée
Contributions non financées aux fonds de défaut	La valeur de l'exposition est zéro
Prises de participations	La valeur de l'exposition est le montant nominal

Les expositions qui ne sont pas directement liées à des activités de compensation assurées par une CC devraient être mesurées selon les principes exposés dans la présente section, comme pour tout autre type de contrepartie. Ces expositions devraient être additionnées et soumises à la limite fixée pour les expositions importantes.

Pour les expositions se rapportant à des services de compensation²⁰, l'IFIS-i devrait identifier la contrepartie à laquelle les expositions seront attribuées conformément à l'Annexe 3-II de la LDCID.

L'IFIS-i devrait mesurer son exposition vis-à-vis une CC non admissible²¹ en additionnant :

- les expositions liées à des activités de compensation décrites dans le tableau ci-dessus et;
- les expositions qui ne sont pas liées à des activités de compensation décrite ci-dessus.

L'exposition globale à une CC non admissible est assujettie aux limites imposées aux expositions importantes.

¹⁹ La notion de contrepartie centrale fait référence à celle de chambre de compensation définie à l'article 3 de la *Loi sur les instruments dérivés*, RLRQ, c. I-14.01.

²⁰ Lorsque l'IFIS-i exerce la fonction de membre compensateur ou est cliente d'un membre compensateur.

²¹ *ibid* note 4.

Les expositions vis-à-vis des CC qui sont liées à des activités de compensation ne devraient pas être considérées dans le concept de contreparties liées entre elles décrit à la section 6 de la Ligne directrice, tandis que cette notion s'applique aux expositions non liées à des activités de compensation. Par conséquent, l'IFIS-i devrait procéder séparément à la mesure et à la déclaration, auprès de l'Autorité, de ses expositions vis-à-vis les CC qui sont liées et non liées aux activités de compensation et, pour ces dernières, vérifier si la CC est liée à d'autres contreparties au regard des critères de relation de contrôle ou d'interdépendance économique.

4.5 Calcul de la valeur des expositions pour les positions du portefeuille de négociation

L'IFIS-i devrait grouper les expositions du portefeuille bancaire et du portefeuille de négociation pour calculer l'exposition totale vis-à-vis une contrepartie individuelle. La valeur de l'exposition qui en découle est assujettie aux limites fixées pour les expositions importantes.

La valeur de l'exposition pour les instruments de capitaux propres et les instruments de dette classiques correspond à la valeur comptable de l'exposition²².

Seuls les volets des transactions qui représentent des expositions associées à des contreparties devraient être pris en compte.

Pour les dérivés du crédit qui représentent des protections vendues, l'exposition vis-à-vis l'entité de référence correspond au montant dû si l'entité de référence déclençait l'instrument, moins la valeur absolue de la protection du crédit.

Pour les titres indexés sur un risque de crédit, le vendeur de la protection devrait prendre en compte les positions à l'égard de l'émetteur du titre et de l'obligation de référence sous-jacente du titre.

Aux fins de la Ligne directrice, la valeur de l'exposition des options devrait correspondre à la variation de la valeur au marché de l'option qui découlerait du défaut de l'instrument sous-jacent considéré, tel qu'illustré au tableau suivant.

Tableau – Valeur d'expositions pour les options d'achat et de vente²³

Position	Option d'achat	Option de vente
Longue	V	-S+V
Courte	-V	S-V

²² C'est-à-dire la valeur au marché des instruments considérés.

²³ Ou « V » représente la valeur au marché de l'option et « S » représente le prix de l'exercice.

4.6 Compensation des positions longues et courtes dans le portefeuille de négociation

L'IFIS-i pourrait compenser les positions longues et courtes sur la même émission²⁴.

L'IFIS-i devrait utiliser la position nette qui en découle pour calculer son exposition vis-à-vis une contrepartie particulière.

L'IFIS-i ne devrait compenser des positions sur des émissions différentes du même émetteur que si la position courte est de rang inférieur à la position longue, ou si les deux positions sont de même rang. Il est possible de répartir les titres dans des catégories correspondant aux différents rangs (y compris, mais sans s'y limiter, actions, dettes subordonnées et dettes prioritaires) pour déterminer leur rang relatif.

L'IFIS-i peut choisir de ne pas classer les titres selon les catégories de rangs différents. S'il n'existe aucune catégorie de rang, aucune compensation de positions courtes et de positions longues sur des émissions différentes du même émetteur ne peut être constatée.

Dans le cas des positions couvertes par des dérivés de crédit, l'IFIS-i devrait réduire son exposition vis-à-vis la contrepartie initiale et attribuer une nouvelle exposition au fournisseur de protection du crédit.

Lorsque les deux conditions suivantes sont remplies, l'IFIS-i devrait attribuer au fournisseur de protection une valeur de l'exposition égale à l'exposition en cas de défaut calculée selon l'approche standard pour le risque de contrepartie :

- a) la protection du crédit se présente sous forme d'un contrat dérivé sur défaut (CDD);
- b) le fournisseur du CDD ou l'entité de référence n'est pas une entité financière.

Dans le cas contraire, la valeur de l'exposition attribuée au fournisseur de protection devrait être égale à la valeur de l'exposition qui a été utilisée pour réduire l'exposition vis-à-vis la contrepartie initiale.

Lorsque le résultat de la compensation est une position courte nette vis-à-vis une contrepartie unique, il n'est pas nécessaire que cette exposition nette soit soumise aux principes régissant les expositions importantes.

4.7 Expositions à des instruments structurés²⁵

L'IFIS-i devrait prendre en considération les expositions découlant d'opérations telles que des positions indicielles, des instruments structurés, des fonds de couverture ou des fonds de placement, tant dans le portefeuille de négociation que dans le portefeuille bancaire. Les valeurs des expositions devraient être calculées selon les critères énoncés aux

²⁴ Deux émissions sont considérées comme la même émission si l'émetteur, le coupon, la monnaie et la durée sont identiques.

²⁵ Voir Annexe 1 – Arbre de décision pour les expositions vis-à-vis les mécanismes structurés.

paragrapes suivants et schématisés dans l'arbre décisionnel en annexe. Ces structures comprennent les fonds, les titrisations et les autres structures ayant des actifs sous-jacents.

L'IFIS-i peut attribuer le montant nominal de sa part d'un instrument structuré à la structure elle-même, définie comme une contrepartie distincte, si :

- a. la valeur de l'exposition de l'IFIS-i vis-à-vis la structure est inférieure à 0,25 % de ses fonds propres de catégorie 1; ou
- b. le montant de l'exposition de l'IFIS-i vis-à-vis la structure est égal ou supérieur à 0,25 % de ses fonds propres de catégorie 1 et l'IFIS-i peut prouver que son exposition vis-à-vis chaque actif sous-jacent dans l'instrument structuré est inférieure à 0,25 % de ses fonds propres de catégorie 1.

Si la valeur de l'exposition est attribuée à la structure, comme mentionné ci-dessus, l'IFIS-i devrait être en mesure de démontrer à l'Autorité que sa décision d'appliquer ou non l'approche de transparence²⁶ n'a pas été influencée par des considérations d'arbitrage réglementaire. Par exemple, l'IFIS-i n'a pas contourné la limite applicable aux expositions importantes en investissant dans plusieurs opérations visant des actifs identiques dont l'importance relative individuelle est limitée.

En outre, si les critères énumérés aux paragraphes a) et b) ne sont pas remplis et que le montant de l'exposition ne peut être attribué à la structure, l'IFIS-i devrait appliquer l'approche de transparence à l'instrument structuré pour déterminer la contrepartie correspondant à tout actif sous-jacent dont la valeur de l'exposition est égale ou supérieure à 0,25 % de ses fonds propres de catégorie 1. Ainsi, les expositions sous-jacentes calculées pourront être ajoutées à toutes autres expositions directes ou indirectes vis-à-vis la même contrepartie. L'IFIS-i pourrait appliquer partiellement l'approche de transparence et attribuer les autres actifs sous-jacents, dont la valeur de l'exposition représente moins de 0,25 % des fonds propres de catégorie 1, à la structure elle-même.

Pour une structure où tous les investisseurs ont le même rang, la valeur de l'exposition devant être attribuée à une contrepartie donnée devrait être égale à la part proportionnelle que détient l'IFIS-i dans la structure, multipliée par la valeur de l'actif sous-jacent de la structure.

Pour une structure où tous les investisseurs n'ont pas le même rang (p. ex., la titrisation), la valeur de l'exposition vis-à-vis un actif sous-jacent, selon l'approche de transparence, est mesurée pour chaque tranche de la structure. Cette mesure implique une répartition proportionnelle des pertes parmi les investisseurs de la même tranche. Pour calculer la valeur de l'exposition sur un actif sous-jacent, l'IFIS-i devrait multiplier sa part proportionnelle dans une tranche donnée par le moindre des montants suivants :

- a. la valeur de la tranche dans laquelle l'IFIS-i investit;
- b. la valeur de l'actif sous-jacent dans l'instrument structuré.

²⁶ ibid note 4.

Lorsqu'une IFIS-i n'est pas en mesure d'identifier les contreparties correspondant aux actifs sous-jacents d'une structure, elle devrait :

- si la valeur d'exposition totale de cet investissement dans une structure est inférieure ou égale à 0,25% de ses fonds propres de catégorie 1
 - affecter le montant de l'exposition total basé sur le montant nominal de son investissement dans la structure, à la structure elle-même; ou
- si la valeur d'exposition totale de cet investissement dans une structure est supérieure ou égale à 0,25% de ses fonds propres de catégorie 1
 - attribuer l'exposition à la contrepartie individuelle; et
 - agréger toutes les expositions sur de telles structures en une seule exposition de contrepartie au « client inconnu ».

Toutes les expositions attribuées au « client inconnu » devraient être agrégées comme si elles se rapportaient à la même contrepartie. Les expositions vis-à-vis le « client inconnu » sont également assujetties à la limite fixée pour les expositions importantes.

De façon générale, l'IFIS-i ne devrait appliquer le principe de la transparence qu'à un seul niveau, c'est-à-dire en reconnaissant les expositions détenues directement par l'instrument structuré. Toutefois, si l'exposition aux actifs sous-jacents est importante, il peut être approprié de l'appliquer plus en profondeur.

Si des positions sur dérivés sont constatées lors de l'application de l'approche de transparence, l'IFIS-i peut se servir de la valeur au marché des instruments comme valeur de l'exposition.

Si des expositions vis-à-vis des instruments structurés servent de sûretés, mais que les efforts demandés à l'IFIS-i pour répondre aux attentes de la présente section se révèlent peu pratiques, l'opération peut être considérée comme non garantie²⁷. Le cas échéant, les montants des expositions devraient être attribués à la contrepartie initiale (soit le fournisseur des sûretés) et à l'instrument structuré lui-même.

²⁷ C'est-à-dire dans ces circonstances, les techniques d'atténuation du risque de crédit ne sont pas reconnues.

5 Contreparties liées entre elles

L'Autorité s'attend à ce que l'IFIS-i dispose de politiques et de processus robustes pour évaluer et déceler des liens de contrôle et d'interdépendance économique afin de déterminer l'existence d'un risque commun.

Si deux contreparties ou plus constituent un risque commun, elles devraient être considérées comme un groupe de contreparties liées. Un groupe de contreparties liées entre elles devrait être traité comme une contrepartie individuelle.

Les expositions vis-à-vis chacune des contreparties du groupe devraient être agrégées et traitées comme une exposition vis-à-vis une seule contrepartie aux fins de l'application des limites fixées pour les expositions importantes. Ce faisant, la somme des expositions de l'IFIS-i vis-à-vis chacune des entités individuelles formant le groupe de contreparties liées entre elles se verra appliquer la limite fixée pour les expositions importantes.

L'existence d'un risque commun devrait être établie au cas par cas, en examinant la situation et en faisant preuve de discernement. L'une des conditions suivantes indique la présence d'un risque commun :

- a) le lien de contrôle : l'une des contreparties contrôle directement ou indirectement l'autre ou la même personne ou entité contrôle directement ou indirectement deux ou plusieurs contreparties;
- b) l'interdépendance économique : si l'une des contreparties rencontre par exemple des difficultés financières, notamment des problèmes de financement ou de remboursement, il est probable que l'autre ou les autres contreparties seront également exposées à des problèmes de financement ou de remboursement.

L'IFIS-i devrait d'abord déterminer l'existence de liens de contrôle, et ensuite évaluer l'interdépendance économique des contreparties.

Dans le cadre de la détermination de l'existence d'un lien de contrôle²⁸, l'IFIS-i devrait minimalement considérer que l'existence de l'un ou l'autre des éléments suivants constitue un lien de contrôle :

- a) une contrepartie possède plus de 50 % des droits de vote de l'autre contrepartie;
- b) une contrepartie détient le contrôle de la majorité des droits de vote de l'autre contrepartie (par exemple, en vertu d'un accord avec d'autres actionnaires);
- c) par propriété ou gestion commune, une contrepartie contrôle ou est contrôlée par une autre contrepartie (situation qui n'est pas limitée à la propriété de 50 % ou plus);

²⁸ Pour de plus amples indications sur la façon d'identifier les liens de contrôle, l'IFIS-i devrait se référer aux critères définis dans les normes comptables canadiennes reconnues applicables.

-
- d) les contreparties sont essentiellement assujetties à un propriétaire commun ou une gestion commune, même si l'institution n'a pas d'exposition au propriétaire / actionnaire majoritaire;
 - e) une contrepartie exerce une influence considérable sur la nomination ou le renvoi des membres de la haute direction ou du conseil d'administration d'une autre contrepartie (c.-à-d., elle a le droit de nommer ou de révoquer une majorité des membres du conseil d'administration ou de la haute direction de l'autre contrepartie, ou la majorité des membres du conseil d'administration ou de la haute direction de l'autre contrepartie a été nommée uniquement en raison de l'exercice de ses droits de vote);
 - f) une contrepartie exerce une influence considérable sur la haute direction d'une autre, c'est-à-dire qu'elle a la possibilité, en vertu d'un contrat ou selon d'autres modalités, d'exercer ce type d'influence sur la gestion ou les politiques de l'autre (par exemple, au moyen de droits de consentement sur ses décisions importantes).

Lorsque l'existence de liens de contrôle est avérée en vertu du paragraphe précédent, l'IFIS-i pourrait démontrer, dans certains cas exceptionnels, que ces liens de contrôle n'impliquent pas nécessairement que les contreparties constituent un risque commun²⁹.

En ce qui concerne l'établissement de relations d'interdépendance économique, l'IFIS-i devrait prendre en compte les critères suivants :

- a) au moins 50 % des recettes brutes ou des dépenses brutes (annuelles) de l'une des contreparties correspondent à des transactions effectuées avec l'autre contrepartie;
- b) une contrepartie a garanti en totalité ou en partie une exposition de l'autre contrepartie ou engagé sa responsabilité d'une autre manière, et l'exposition concernée est de telle ampleur que le garant risque de faire défaut s'il doit honorer une demande de paiement;
- c) une partie importante de la production d'une des contreparties est vendue à une autre contrepartie qui ne peut pas être facilement remplacée par d'autres clients;
- d) la source de fonds censée rembourser les prêts des deux contreparties est la même et aucune de celles-ci ne dispose d'une autre source indépendante de revenu susceptible de rembourser intégralement le prêt et d'en payer les intérêts;
- e) il est probable que les problèmes financiers rencontrés par une contrepartie affecteront la capacité de l'autre contrepartie ou des autres contreparties à rembourser leurs dettes intégralement et dans les délais requis;

²⁹ Par exemple, en raison de l'existence de circonstances particulières et de mécanismes de protection relevant de la gouvernance.

-
- f) l'insolvabilité ou le défaut de l'une des contreparties est susceptible d'entraîner l'insolvabilité ou le défaut de l'autre ou des autres contreparties;
 - g) si les contreparties utilisent la même source externe pour satisfaire la majeure partie de leurs besoins de financement et, dans l'éventualité d'un défaut du bailleur de fonds commun, il n'existe pas d'autre source disponible. Le fait que des contreparties soient clientes de la même institution n'entraîne pas l'obligation de les regrouper si le bailleur de fonds est facilement remplaçable.

Par ailleurs, l'IFIS-i devrait disposer de mécanismes pour déterminer l'existence d'interdépendance économique. Les approches utilisées peuvent varier en fonction de l'importance des expositions, de la nature des contreparties ou des processus d'octroi de crédit.

Toutefois, lorsque l'exposition vis-à-vis une contrepartie individuelle est supérieure à 5 % des fonds propres de catégorie 1 d'une IFIS-i, celle-ci devrait effectuer une vérification diligente visant à identifier les contreparties économiquement interdépendantes.

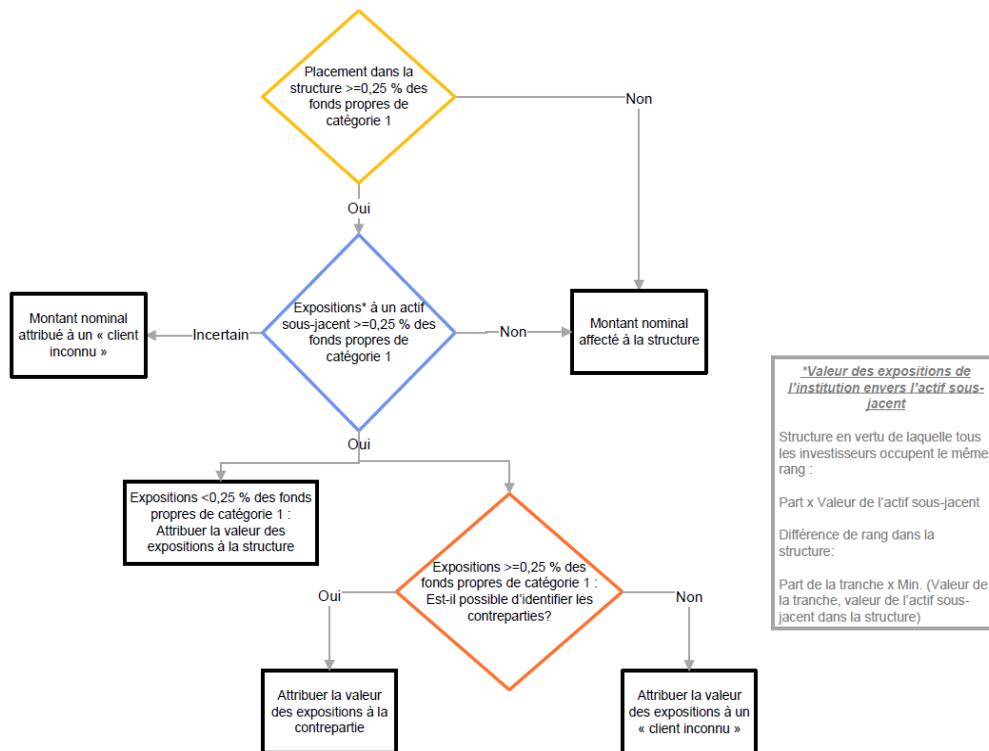
Lorsque l'IFIS-i est en mesure de démontrer qu'une contrepartie, qui est économiquement liée à une autre entité, a la capacité de surmonter ses difficultés financières en trouvant de nouveaux partenaires commerciaux ou de nouvelles sources de financement dans un délai raisonnable, l'IFIS-i pourrait décider de ne pas réunir les contreparties en question dans un groupe de contreparties liées entre elles.

Lorsque deux ou plusieurs contreparties sont contrôlées par une autre entité ou en dépendent économiquement, et que celle-ci est exemptée en vertu des paragraphes b), d), e), f) et g) de la section 4 sur les exemptions, mais que ces contreparties n'ont pas d'autres liens avec les autres contreparties contrôlées ou dépendantes, l'IFIS-i n'est pas tenue de considérer ces entités comme un groupe de contreparties liées entre elles.

L'Autorité pourrait exiger qu'une IFIS-i regroupe des expositions si elle estime qu'elles présentent un risque commun.

L'IFIS-i devrait s'assurer de la disponibilité de la documentation justifiant ou autorisant (y compris le traitement des exceptions) le regroupement ou le dégroupement d'expositions. La justification et l'autorisation devraient faire l'objet d'examens internes périodiques dans le cadre du processus de gestion du risque de l'IFIS-i et de la politique en matière d'expositions importantes.

Annexe 1 - Arbre de décision pour les expositions vis-à-vis les instruments structurés



**Valeur des expositions de l'institution envers l'actif sous-jacent*

Structure en vertu de laquelle tous les investisseurs occupent le même rang :

Part x Valeur de l'actif sous-jacent

Différence de rang dans la structure.

Part de la tranche x Min. (Valeur de la tranche, valeur de l'actif sous-jacent dans la structure)

5.2.2 Publication

Aucune information.

5.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

5.4 AVIS D'INTENTION DES ASSUJETTIS ET AUTRES AVIS

Aucune information.

5.5 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

5.6 PROTECTION DES DÉPÔTS

Aucune information.

5.7 AUTRES DÉCISIONS

Prise d'effet de la décision n° 2024-PDG-0045 : Desjardins Société financière inc. (Permission de modification de statuts de Desjardins Société financière inc. et révision de la décision n° 2015-PDG-0109 relative à son assujettissement à certaines exigences et pouvoirs de l'Autorité des marchés financiers)

(La décision n° 2024-PDG-0045 prend effet le 18 septembre 2024. Voir l'avis à la section 5.1)

DÉCISION N° 2024-PDG-0045

Desjardins Société financière inc.

(Permission de modification de statuts de Desjardins Société financière inc. et révision de la décision n° 2015-PDG-0109 relative à son assujettissement à certaines exigences et pouvoirs de l'Autorité des marchés financiers)

Vu l'entrée en vigueur le 13 juillet 2018, sauf exceptions, des dispositions de la *Loi visant principalement à améliorer l'encadrement du secteur financier, la protection des dépôts d'argent et le régime de fonctionnement des institutions financières*, L.Q. 2018, c. 23 (la « Loi de 2018 ») qui a eu pour effet, notamment, d'édicter la *Loi sur les assureurs*, RLRQ, c. A-32.1 (la « LA »), laquelle est entrée en vigueur le 13 juin 2019, en remplacement de la *Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32 (la « Loi sur les assurances ») ainsi que de remplacer le titre de la *Loi sur l'Autorité des marchés financiers*, RLRQ, c. A-33.2 (la « LAMF ») par celui de *Loi sur l'encadrement du secteur financier*, RLRQ, c. E-6.1 (la « LESF »);

Vu les paragraphes 2° et 3° de l'article 811 de la Loi de 2018 qui prévoient respectivement qu'à moins que le contexte ne s'y oppose, dans les lois et leurs textes d'application ainsi que dans tout autre document, tout renvoi à la Loi sur les assurances, à la LAMF ou à une de leur disposition est remplacé, le cas échéant, par un renvoi à la LA, la LESF ou à la disposition correspondante de ces lois;

Vu l'article 478 de la *Loi sur les coopératives de services financiers*, RLRQ, c. C-67.3 (la « LCSF ») qui prévoit que lorsqu'une coopérative de services financiers est le détenteur du contrôle d'une société de portefeuille constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions*, RLRQ, c. S-31.1 (la « LSA ») alors que cette société est elle-même le détenteur du contrôle d'une institution financière, l'Autorité des marchés financiers (l'« Autorité ») peut assujettir la société de portefeuille aux exigences relatives aux capitaux, aux actifs, aux pratiques de gestion, ainsi qu'aux pouvoirs de l'Autorité en matière d'inspection, d'enquête, d'ordonnance, de reddition de comptes et d'émission de lignes directrices et d'instructions écrites applicables à cette institution financière en vertu notamment de la LA et de la LESF, selon le cas;

Vu la décision n° 2015-PDG-0109 concernant l'assujettissement d'une société de portefeuille en application de l'article 478 de la LCSF, prononcée par l'Autorité le 30 juin 2015, [(2015), B.A.M.F., vol. 12, n° 31, section 5.6] qui assujettit Desjardins Société financière inc. (la « société de portefeuille réglementée ») aux exigences relatives au capital, à la liquidité, aux pratiques de gestion, ainsi qu'aux pouvoirs de l'Autorité en matière d'inspection, d'enquête, d'ordonnance, de reddition de comptes et d'émission de lignes directrices et d'instructions écrites en vertu de la Loi sur les assurances et de la LAMF et devant être mise à jour à l'égard de la LA et de la LESF;

Vu la nécessité pour la société de portefeuille réglementée d'obtenir, conformément à cette décision et à l'article 291 de la LA, la permission de l'Autorité pour modifier ses statuts;

Vu la demande déposée par la société de portefeuille réglementée auprès de l'Autorité le 19 juillet 2024 afin d'obtenir la permission de modifier ses statuts pour exercer ses activités conformément à certaines règles de placement et de déontologie prévues à la LCSF (la « demande de modification de statuts »);

Vu les statuts de modification projetés soumis dans le cadre de la demande de modification de statuts et faisant partie de celle-ci;

Vu le respect par la société de portefeuille réglementée de toutes les formalités et conditions prescrites par la LA et le paiement des droits prévus;

Vu l'opportunité de réviser la décision n° 2015-PDG-0109 dans le but de notamment la mettre à jour et d'intégrer, à même la décision, les changements législatifs apportés par la Loi de 2018;

Vu les engagements pris par la société de portefeuille réglementée dans le cadre de cette révision de la décision d'assujettissement prévoyant une obligation pour cette dernière de transmettre à l'Autorité certains renseignements et documents.

Vu le premier alinéa de l'article 35.1 de la LESF qui permet à l'Autorité, à tout moment, de réviser ses décisions, sauf dans le cas d'une erreur de droit;

Vu l'analyse de la Direction principale de l'encadrement et de la résolution ainsi que la recommandation du surintendant des institutions financières selon laquelle il est opportun :

1. de faire droit à la demande de modification de statuts de la société de portefeuille réglementée; et
2. de réviser la décision pour la mettre à jour afin de s'assurer que l'assujettissement de la société de portefeuille réglementée réfère désormais aux articles de la LA et la LESF, selon le cas, en ce qui a trait aux exigences relatives aux capitaux, aux actifs, aux pratiques de gestion, ainsi qu'aux pouvoirs de l'Autorité en matière d'inspection, d'enquête, d'ordonnance, de reddition de comptes et d'émission de lignes directrices et d'instructions écrites;

En conséquence :

1. L'Autorité fait droit à la demande de modification de statuts de la société de portefeuille réglementée.
2. L'Autorité révisé la décision n° 2015-PDG-0109 et remplace l'Annexe A de cette décision par l'Annexe A de la présente décision.
3. L'Autorité assujettit Desjardins Société financière inc. aux exigences relatives aux capitaux, aux actifs, aux pratiques de gestion, ainsi qu'aux pouvoirs de l'Autorité en matière d'inspection, d'enquête, d'ordonnance, de reddition de comptes et d'émission de lignes directrices et d'instructions écrites en vertu de la LA et de la LESF, selon le cas, conformément à ce qui est prévu à l'Annexe A de la présente décision et qui en fait partie intégrante.

La présente décision prendra effet à la date de sa signature.

Fait le 18 septembre 2024.

Yves Ouellet
Président-directeur général

Annexe A

La société de portefeuille réglementée est assujettie aux exigences et aux pouvoirs suivants de la LA et de la LESF, selon le cas, compte tenu des adaptations nécessaires pour une société de portefeuille réglementée, et sans limiter la généralité de ce qui précède, il est entendu que :

- a) les mots « assureur », « assureur autorisé », « assureur autorisé du Québec » « personne morale », « société d'assurance » et « société par actions assujettie » où qu'ils se trouvent dans les dispositions de la LA, signifient notamment, lorsqu'applicable, « société de portefeuille réglementée », sauf les articles 515 et 516 de la LA où « assureur » conserve son sens usuel;
- b) toute référence à la notion d'« assuré », de « membre » ou de « bénéficiaire » ou toute exigence qui y est reliée n'est pas applicable à la société de portefeuille réglementée;
- c) les définitions prévues au titre I de la LA sont applicables;
- d) les articles 9, 10, 11, 12, 13, 14, 16 et 18 de la LA s'appliquent quant à l'interprétation à donner aux dispositions énumérées ci-après ;
- e) les dispositions de la LSA s'appliquent à la société de portefeuille réglementée, sous réserve des dispositions de la LA et de la LESF;
- f) les titres insérés ci-dessous l'ont été à titre indicatif seulement et n'ont en aucun cas pour objet de limiter la portée des articles ci-après énumérés, lesquels demeurent pleinement applicables en fonction des obligations qu'ils prévoient.

1. Exigences relatives aux capitaux et aux actifs

LA :

- Deuxième alinéa de l'article 74;
- Articles 244, 245, 246 et 247;
- Article 280.

2. Exigences relatives aux pratiques de gestion

LA :

- Premier alinéa de l'article 74;
- Article 75;
- Articles 92 et 93;
- Articles 97, 98, 99;
- Articles 100 et 101, sauf en ce qui concerne les mentions faites au comité d'éthique;
- Article 103;
- Articles 242 et 243, sauf pour les sociétés en commandite ou les fiducies dont elle est le détenteur du contrôle, mais dont l'information financière n'est pas consolidée à la sienne,

étant entendu que le chapitre X du *Règlement d'application de la Loi sur les assurances*, RLRQ, c. A-32.1, r. 1 s'applique à la société de portefeuille réglementée ;

- Articles 269 à 272.

3. Pouvoirs de l'Autorité en matière d'inspection, d'enquête, d'ordonnance, de reddition de comptes, d'émission de lignes directrices et d'instructions écrites

LA :

- Articles 45, 46 et 47 relativement aux dispositions de la LA qui sont applicables à la société de portefeuille réglementée
- Articles 48 et 49;
- Article 77;
- Article 94, 95 et 96;
- Article 102
- Premier alinéa de l'article 115;
- Articles 116, 117, 118, 119, 120, 121, 122, 123, 124, 125, 126, 127, 128, 129, 130 et 131;
- Premier et deuxième alinéas de l'article 132;
- Premier alinéa de l'article 133;
- Articles 134, 135 et 136;
- Premier alinéa de l'article 137;
- Article 138;
- Articles 146, 147, 148, 149, 150, 151, 152, 153, 154, 155 et 156;
- Articles 178, 179, 180 et 181, étant entendu, pour les articles 178 et 179, que le *Règlement sur les renseignements relatifs à la surveillance des assureurs autorisés*, RLRQ, c. A-32.1, r. 2 s'applique à la société de portefeuille réglementée;
- Articles 248, 249, 250, 251, 252 et 253;
- Article 278;
- Premier et troisième alinéas de l'article 291, étant entendu que l'expression « modification des statuts » inclut toute modification effectuée par statuts de modification, statuts de fusion, statuts de continuation, statuts d'arrangement, déclaration de dissolution, avis de clôture de la liquidation ou tout autre document modifiant l'acte constitutif de la société de portefeuille réglementée;
- Articles 292, 293, 294, 295 et 297;
- Articles 298, 299 et 300;

- Articles 462, 463, 464, 465, 466, 467 et 468 relativement aux dispositions de la LA qui sont applicables à la société de portefeuille réglementée;

En ce qui concerne les mesures pouvant faire l'objet de lignes directrices émises par l'Autorité conformément aux articles 463 et 464 relativement aux dispositions de la LA qui sont applicables à la société de portefeuille réglementée, l'ensemble des lignes directrices établies par l'Autorité qui concernent les assureurs de personnes sont applicables à la société de portefeuille réglementée.

- Premier et deuxième alinéa de l'article 469;
- Article 471, 475 et 476;
- Articles 477 et 478 relativement aux dispositions de la LA qui sont applicables à la société de portefeuille réglementée;
- Article 480;
- Premier paragraphe de l'article 485;
- Article 486;
- Article 491, pour les dispositions applicables des paragraphes 1° et 2° seulement;
- Article 492, pour les dispositions applicables des paragraphes 1° et 2° seulement;
- Article 493, pour les dispositions applicables des paragraphes 1° et 3° seulement;
- Articles 494, 495 et 496;
- Articles 497 et 500;
- Deuxième alinéa de l'article 513;
- Article 514, sauf les paragraphes 1° et 2°;
- Article 515, sauf le paragraphe 2°;
- Article 516, 518, 519, 520, 523, 527, 528 et 529;

LESF :

- Articles 9, 10, 11, 12, 13, 14, 14.1, 14.2, 15, 15.1, 15.2, 15.3, 15.4, 15.5, 15.6, 15.7, 16, 16.1, 17, 17.0.1, 17.0.2, 17.0.3, 17.0.4, 17.0.5, 17.1, 18, 19, 19.0.1 et 19.0.2;
- Articles 19.1, 19.2, 19.3, 19.4, 19.5, 19.5.1, 19.6, 19.7, 19.8, 19.9, 19.10, 19.11, 19.13, 19.14, 19.15, 19.16 et 19.17;
- Article 25.2.

6.

Marchés de valeurs et des instruments dérivés

- 6.1 Avis et communiqués
 - 6.2 Réglementation et instructions générales
 - 6.3 Autres consultations
 - 6.4 Sanctions administratives pécuniaires
 - 6.5 Interdictions
 - 6.6 Placements
 - 6.7 Agréments, autorisations et opérations sur dérivés de gré à gré
 - 6.8 Offres publiques
 - 6.9 Information sur les valeurs en circulation
 - 6.10 Autres décisions
 - 6.11 Annexes et autres renseignements
-

6.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

**Résumé des commentaires reçus en réponse à l'Avis 23-331 du personnel des ACVM et de l'OCRI,
*Consultation sur les projets relatifs à la structure du marché proposés par la SEC en
décembre 2022 et leurs incidences possibles sur les marchés des capitaux du Canada***

(Texte de l'avis publié à la section 7.1 du présent bulletin)

6.2 RÉGLEMENTATION ET INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

Aucune information.

6.3 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

6.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

L'Autorité des marchés financiers publie dans cette section la liste des sanctions administratives pécuniaires. Les décisions de révision des sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs ainsi qu'aux initiés sont publiées à la section 6.4.3, distinctement des sections 6.4.1 et 6.4.2 qui contiennent les décisions initiales imposées à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières* (« LVM ») ou encore, les articles 96 à 98 ou 102 de cette même loi. (274.1 LVM / 271.13, 271.14 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

6.4.1 Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux émetteurs assujettis à la suite d'un défaut de respecter une disposition prévue au titre III de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.13 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.13 RVM

Tout émetteur assujetti qui contrevient à une disposition du titre III de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déposer un document d'information périodique, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par document pour chaque jour ouvrable au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$ au cours d'un même exercice financier de l'Autorité.

271.15 RVM

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.13 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau produit ci-dessous indique le nom de l'émetteur concerné, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
GLOW LIFETECH CORP.	2024-IC-1057777	2024-09-12	5 000,00 \$

6.4.2 Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les sanctions administratives pécuniaires imposées aux initiés suivant leur défaut de respecter l'une des dispositions des articles 96 à 98 ou 102 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. (274.1 *Loi sur les valeurs mobilières* et 271.14 et 271.15 *Règlement sur les valeurs mobilières* (« RVM »)).

271.14.

Tout initié ou dirigeant réputé initié qui contrevient à une disposition des articles 96 à 98 ou 102 de la Loi, parce qu'il a fait défaut de déclarer son emprise sur des titres ou une modification à cette emprise, est tenu au paiement d'une sanction administrative pécuniaire de 100 \$ par omission de déclarer pour chaque jour au cours duquel il est en défaut, jusqu'à concurrence d'une somme maximale de 5 000 \$.

271.15.

Une sanction administrative pécuniaire est exigible à compter du moment où l'Autorité en transmet avis.

L'imposition d'une sanction administrative pécuniaire, en application de l'article 271.14 RVM, est sans préjudice quant à tout autre recours dont peut se prévaloir l'Autorité des marchés financiers.

Le tableau ci-dessous indique le nom de l'initié concerné, le nom de l'émetteur à l'égard duquel il n'a pas fait la déclaration requise, la date où a été prise la décision d'imposer une sanction administrative pécuniaire ainsi que le montant imposé.

Nom de l'initié	Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé
-----------------	----------	--------------	------------------	----------------

Aucune information.

6.4.3 Décisions de révision

Les tableaux ci-dessous présentent les informations relatives aux décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires.

Il s'agit plus particulièrement des cas où l'Autorité, dans le cadre d'un processus de révision, a décidé de maintenir, de réduire ou encore d'annuler le montant de la sanction administrative pécuniaire précédemment imposée.

6.4.3.1 Émetteurs assujettis

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les émetteurs assujettis.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	---------------------	-------------------------	------------------------------------	-----------------------

Aucune information.

6.4.3.2 Initiés

Le tableau publié dans cette section présente les décisions de révision de sanctions administratives pécuniaires qui concernent les initiés.

Émetteur	No référence	Date de décision	Montant imposé initialement	Montant révisé
-----------------	---------------------	-------------------------	------------------------------------	-----------------------

Aucune information.

6.5 INTERDICTIONS

Aucune information.

6.6 PLACEMENTS

6.6.1 Visas de prospectus

6.6.1.1 Prospectus provisoires

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus provisoire pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus provisoires sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du premier paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FINB BMO MSCI EAFE DE HAUTE QUALITÉ	23 septembre 2024	Ontario
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS DYNAMIQUE	24 septembre 2024	Ontario
FNB ACTIF D'OBLIGATIONS DYNAMIQUE		
FNB D' ACTIONS AMÉRICAINES À PETITE ET MOYENNE CAPITALISATION Q TD	19 septembre 2024	Ontario
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2028 TD		
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2029 TD		
FNB D'OBLIGATIONS DE QUALITÉ SUPÉRIEURE À ÉCHÉANCE CIBLE 2030 TD		
FNB DE GESTION DE LA TRÉSORERIE AMÉRICAINE TD		
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE CROISSANCE CI	18 septembre 2024	Ontario
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
DE CROISSANCE ÉQUILBRÉE CI		
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF DE REVENU ÉQUILBRÉ CI		
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF EN ACTIONS CI		
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF ÉQUILBRÉ CI		
FONDS DE RÉPARTITION DE L'ACTIF PRUDENT CI		

VERSES AI INC. 24 septembre 2024 Colombie-Britannique

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.2 Prospectus définitifs

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé un prospectus pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	Ontario

BLOCKCHAIN TECHNOLOGIES ETF 24 septembre 2024 Ontario

FNB HARVEST RENDEMENT SUPÉRIEUR DU TRÉSOR

HARVEST CLEAN ENERGY ETF

HARVEST EQUAL WEIGHT GLOBAL

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
UTILITIES ENHANCED INCOME ETF		
HARVEST EQUAL WEIGHT GLOBAL UTILITIES INCOME ETF		
HARVEST GLOBAL GOLD GIANTS INDEX ETF		
HARVEST HEALTHCARE LEADERS ENHANCED INCOME ETF		
HARVEST TECH ACHIEVERS ENHANCED INCOME ETF		
HARVEST TRAVEL & LEISURE INDEX ETF		
HARVEST US BANK LEADERS INCOME ETF		
CHOU ASIA FUND	23 septembre 2024	Ontario
CHOU ASSOCIATES FUND		
CHOU BOND FUND		
CHOU EUROPE FUND		
CHOU RRSP FUND		
DISCOVERY 2024 SHORT DURATION LP	20 septembre 2024	Ontario
FNB ACTIF D' ACTIONS AMÉRICAINES DE REVENU À PRIME JPMORGAN	20 septembre 2024	Colombie-Britannique
FNB ACTIF D' ACTIONS NASDAQ DE REVENU À PRIME JPMORGAN		
FONDS CROISSANCE INTERNATIONALE VANGUARD	18 septembre 2024	Ontario
FONDS D' ACTIONS MONDIALES VANGUARD		
FONDS DIVIDENDES MONDIAUX		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
VANGUARD		
FONDS D'OBLIGATIONS DE CRÉDIT MONDIAL VANGUARD		
FONDS ÉQUILIBRÉ MONDIAL VANGUARD		
FONDS VALEUR AMÉRICAINNE WINDSOR VANGUARD		
FONDS RENDEMENT AMÉLIORÉ D'OBLIGATIONS CANADIENNES GLOBAL EVOLVE	23 septembre 2024	Ontario
ISHARES FLEXIBLE MONTHLY INCOME ETF	18 septembre 2024	Ontario
ISHARES FLEXIBLE MONTHLY INCOME ETF (CAD-HEDGED)		
NINEPOINT 2024 SHORT DURATION FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP II	18 septembre 2024	Ontario
PARTNERS VALUE SPLIT CORP.	20 septembre 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.3 Modifications de prospectus

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé une modification du prospectus pour laquelle un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières agissant à titre d'autorité principale sous le régime du passeport. Ces derniers visas de modifications du prospectus sont réputés octroyés par l'Autorité des marchés financiers en vertu du deuxième paragraphe de l'article 3.3 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* :

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FNB DES ENTREPRISES FAMILIALES CANADIENNES BNI	20 septembre 2024	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS DESJARDINS ACTIONS AMÉRICAINES CROISSANCE	20 septembre 2024	Québec - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS DESJARDINS ACTIONS AMÉRICAINES CROISSANCE - DEVISES NEUTRES		
FONDS DESJARDINS ACTIONS AMÉRICAINES VALEUR		
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES		
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES CIBLÉES (AUPARAVANT FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES VALEUR)		
FONDS DESJARDINS ACTIONS CANADIENNES DE REVENU		
FONDS DESJARDINS FNB ALT LONG/COURT MARCHÉS BOURSIERS NEUTRES		
FONDS DESJARDINS MARCHÉ MONÉTAIRE		
FONDS DESJARDINS MARCHÉS ÉMERGENTS		
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ÉLEVÉ		
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
MONDIALES À RENDEMENT GLOBAL		
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS MONDIALES DE SOCIÉTÉS		
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS MONDIALES TACTIQUE		
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS OPPORTUNITÉS		
FONDS DESJARDINS OBLIGATIONS CANADIENNES		
FONDS DESJARDINS REVENU À TAUX VARIABLE		
FONDS DESJARDINS ÉQUILIBRÉ QUÉBEC		
FONDS DESJARDINS REVENU COURT TERME		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE ACTIONS AMÉRICAINES		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE ACTIONS AMÉRICAINES PETITE CAPITALISATION		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE ACTIONS CANADIENNES		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE ACTIONS CANADIENNES DE REVENU		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE ACTIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE MONDIAL DE DIVIDENDES		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE OBLIGATIONS CANADIENNES		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE OBLIGATIONS ENVIRONNEMENTALES		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE OBLIGATIONS MONDIALES		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE OPPORTUNITÉS MONDIALES		
FONDS DESJARDINS SOCIÉTERRE REVENU COURT TERME PORTEFEUILLE FNB AVISÉ 100 % ACTIONS		
PORTEFEUILLE FNB AVISÉ AUDACIEUX (AUPARAVANT PORTEFEUILLE FNB AVISÉ CROISSANCE MAXIMALE)		
PORTEFEUILLE FNB AVISÉ CONSERVATEUR		
PORTEFEUILLE FNB AVISÉ CROISSANCE		
PORTEFEUILLE FNB AVISÉ ÉQUILIBRÉ 50		
PORTEFEUILLE FNB AVISÉ MODÉRÉ (AUPARAVANT PORTEFEUILLE FNB AVISÉ ÉQUILIBRÉ		
FONDS IA CLARINGTON DE REVENU À TAUX VARIABLE	23 septembre 2024	Québec
FONDS IA CLARINGTON D'OBLIGATIONS DE BASE PLUS		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
FONDS IA CLARINGTON DE REVENU À TAUX VARIABLE EN DOLLARS U.S.	23 septembre 2024	Québec
		<ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
		<ul style="list-style-type: none"> - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES BNI	20 septembre 2024	Québec <ul style="list-style-type: none"> - Colombie-Britannique - Alberta - Saskatchewan - Manitoba - Ontario - Nouveau-Brunswick - Nouvelle-Écosse - Île-du-Prince-Édouard - Terre-Neuve-et-Labrador - Territoires du Nord-Ouest - Yukon - Nunavut
CATÉGORIE DE CROISSANCE DE DIVIDENDES STARLIGHT	19 septembre 2024	Ontario
FNB ACTIF D' ACTIONS AMÉRICAINES DYNAMIQUE	20 septembre 2024	Ontario
FNB ACTIF DE DIVIDENDES AMÉRICAINS DYNAMIQUE		
FNB ACTIF DE DIVIDENDES MONDIAUX DYNAMIQUE		
FNB ACTIF DE TITRES DE QUALITÉ À TAUX VARIABLE DYNAMIQUE		
FNB CROISSANCE MONDIALE DE QUALITÉ GUARDIAN I ³	24 septembre 2024	Ontario
FONDS CROISSANCE AMÉRICAIN DE QUALITÉ GUARDIAN I ³		

Nom de l'émetteur	Date du visa	Autorité principale ¹
FONDS À REVENU STRATÉGIQUE MANUVIE	20 septembre 2024	Ontario
FONDS À REVENU STRATÉGIQUE PLUS MANUVIE	20 septembre 2024	Ontario
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS MANUVIE		
FONDS DE TITRES DE QUALITÉ À TAUX VARIABLE DYNAMIQUE	23 septembre 2024	Ontario
MANDAT PRIVÉ CATÉGORIE D'ACTIONS MONDIALES DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ DE RENDEMENT MONDIAL DYNAMIQUE		
MANDAT PRIVÉ DE RENDEMENT PRUDENT DYNAMIQUE	23 septembre 2024	Ontario
MANDAT PRIVÉ D'OBLIGATIONS À PRIME DYNAMIQUE	23 septembre 2024	Ontario

¹ Si l'Autorité des marchés financiers agit comme autorité principale, un visa sera réputé octroyé par les autres autorités en valeurs mobilières énumérées sous « Québec ».

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces visas, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.1.4 Dépôt de suppléments

Le tableau suivant dresse la liste des émetteurs qui ont déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers un supplément de prospectus qui complète l'information contenue au prospectus préalable ou simplifié de ces émetteurs pour lequel un visa a été octroyé par l'Autorité des marchés financiers ou par une autre autorité canadienne en valeurs mobilières :

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
-------------------	--------------------	---

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	16 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	18 septembre 2024	7 octobre 2022

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	20 septembre 2024	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	23 septembre 2024	19 septembre 2024
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	17 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	18 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	19 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	20 septembre 2024	25 mai 2023

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE DE MONTRÉAL	23 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE DE MONTRÉAL	23 septembre 2024	25 mai 2023
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	17 septembre 2024	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	18 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	19 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	19 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	19 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	19 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	19 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	19 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	19 septembre 2024	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE NATIONALE DU CANADA	19 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	20 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 septembre 2024	27 juin 2024
BANQUE NATIONALE DU CANADA	23 septembre 2024	27 juin 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	16 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	18 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	20 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	23 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	23 septembre 2024	15 mars 2024
BANQUE ROYALE DU CANADA	23 septembre 2024	15 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
BANQUE ROYALE DU CANADA	23 septembre 2024	15 mars 2024
CI FINANCIAL CORP.	17 septembre 2024	18 novembre 2022
COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER NATIONAUX DU CANADA	16 septembre 2024	2 avril 2024
FIRST MINING GOLD CORP.	23 septembre 2024	23 janvier 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	17 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	18 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	18 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	18 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	18 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	18 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	18 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	18 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	19 septembre 2024	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	19 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	19 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	19 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	19 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	19 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	19 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	20 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	23 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	23 septembre 2024	4 mars 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	23 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	23 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	23 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	23 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE DE NOUVELLE - ECOSSE	23 septembre 2024	4 mars 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	17 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	17 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	17 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	17 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	18 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	19 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	19 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	19 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	19 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	19 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	19 septembre 2024	9 septembre 2024

Nom de l'émetteur	Date du supplément	Date du prospectus préalable ou du prospectus simplifié
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	19 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	20 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	20 septembre 2024	9 septembre 2024
LA BANQUE TORONTO-DOMINION	20 septembre 2024	9 septembre 2024
PARTNERS VALUE SPLIT CORP.	23 septembre 2024	19 septembre 2024

Pour plus de détails ou pour obtenir copie de ces suppléments, veuillez consulter le site Internet de SEDAR+ à l'adresse : www.sedarplus.ca.

6.6.2 Dispenses de prospectus

Desjardins Société de placement inc./ Desjardins Investment inc.

Le 18 septembre 2024

Dans l'affaire de la législation en valeurs mobilières du Québec et de l'Ontario
(les « territoires »)
et
du traitement des demandes de dispenses dans plusieurs territoires
et
de Desjardins Société de placement inc./ Desjardins Investment inc.
(le « déposant »)
et
du fonds Desjardins actions mondiales à faible volatilité, du fonds Desjardins actions mondiales
croissance et du fonds Desjardins sociététerre diversité
(les « fonds de janvier »)

Décision

Contexte

L'autorité en valeurs mobilières ou l'agent responsable de chaque territoire (les « décideurs ») ont reçu du déposant, au nom des fonds de janvier, une demande en vue d'obtenir une décision en vertu de la législation en valeurs mobilières des territoires (la « législation ») accordant une prolongation du délai de renouvellement du prospectus simplifié et des aperçus du fonds des fonds de janvier datés du 25 janvier 2024 (le « prospectus de janvier ») jusqu'à l'échéance qui s'appliquerait si la date de caducité du prospectus de janvier était le 28 mars 2025 (la « dispense souhaitée »).

Dans le cadre du traitement des demandes de dispense dans plusieurs territoires (demandes sous régime double) :

- (i) l'Autorité des marchés financiers est l'autorité principale pour la présente demande;
- (ii) le déposant a donné avis qu'il compte se prévaloir du paragraphe 1 de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime de passeport*, RLRQ, c. V-1.1, r.1 (le « Règlement 11-102 ») dans chaque province et territoire du Canada (conjointement avec les territoires, les « territoires canadiens »);
- (iii) la décision est celle de l'autorité principale et fait foi de la décision de l'autorité en valeurs mobilières ou de l'agent responsable en Ontario.

Interprétation

Les expressions définies dans le *Règlement 14-101 sur les définitions*, RLRQ, c. V-1.1, r.3, le *Règlement 11-102*, le *Règlement 81-101 sur le régime de prospectus des organismes de placement collectif*, RLRQ, c. V-1.1, r.38 (le « Règlement 81-101 ») et le *Règlement 81-102 sur les fonds d'investissement*, RLRQ, c. V-1.1, r.39 (le « Règlement 81-102 ») ont le même sens dans la présente décision lorsqu'elles y sont employées, sauf si elles y reçoivent une autre définition.

Déclarations

La présente décision est fondée sur les déclarations de faits suivantes du déposant :

Contexte factuel

Le déposant

1. Le déposant est une société par actions constituée en vertu des lois du Québec ayant son siège à Montréal (Québec).
2. Le déposant est inscrit à titre de gestionnaire de fonds d'investissement au Québec, en Ontario et à Terre-Neuve-et-Labrador.
3. Le déposant est le gestionnaire de chacun des fonds de janvier.
4. Ni le déposant ni aucun des fonds de janvier ne contrevient à la législation en valeurs mobilières de l'un ou l'autre des territoires canadiens.

Les fonds de janvier

5. Chaque fonds de janvier est : a) une fiducie de fonds commun de placement à capital variable établie en vertu des lois du Québec; b) un émetteur assujéti au sens de la législation en valeurs mobilières de chacun des territoires canadiens et; c) assujéti au Règlement 81-102.
6. Les titres de chacun des fonds de janvier font actuellement l'objet d'un placement dans les territoires canadiens conformément au prospectus de janvier.

Motifs du report de la date de caducité

7. Conformément au paragraphe 2) de l'article 2.5 du Règlement 81-101 et au paragraphe 1) de l'article 62 de la *Loi sur les valeurs mobilières* (Ontario) (la « LVMO »), la date de caducité du prospectus de janvier est le 25 janvier 2025. Par conséquent, conformément aux paragraphes 3)

et 4) de l'article 2.5 du Règlement 81-101 et au paragraphe 2) de l'article 62 de la LVMO, le placement des titres de chaque fonds de janvier devrait cesser à la date de caducité actuelle du prospectus de janvier, sauf si : (i) les fonds de janvier déposent un projet de prospectus simplifié au moins 30 jours avant la date de caducité actuelle; (ii) le prospectus simplifié définitif est déposé au plus tard 10 jours après la date de caducité actuelle; et (iii) le prospectus simplifié définitif est visé dans les 20 jours suivant la date de caducité actuelle.

8. Le déposant est le gestionnaire de fonds d'investissement de 88 autres fonds énumérés à l'Annexe A (les « fonds de mars ») dont les titres sont actuellement placés au moyen d'un prospectus simplifié et d'aperçus du fonds dont la date de caducité est le 28 mars 2025 (le « prospectus de mars »).
9. Le déposant souhaite regrouper le prospectus de janvier et le prospectus de mars afin de réduire les frais de renouvellement et d'impression et les frais connexes.
10. Le fait d'offrir les fonds de janvier et les fonds de mars au moyen d'un seul et même prospectus faciliterait le placement des titres des fonds de janvier dans les territoires canadiens et permettrait au déposant de simplifier la communication de l'information à l'échelle de sa gamme de fonds. Les fonds de janvier ont en commun de nombreuses caractéristiques opérationnelles et administratives avec les fonds de mars, et le fait de les regrouper sous un même prospectus (plutôt que deux) permettra aux investisseurs de comparer plus facilement les caractéristiques des fonds.
11. Il serait peu pratique de modifier l'ensemble des systèmes, des procédures et des ressources dédiés qui sont requis pour la préparation du prospectus de mars afin que celui-ci puisse être déposé plus tôt avec le prospectus de janvier, et il serait déraisonnable d'engager les frais et les dépenses requis à cette fin.
12. Si la dispense souhaitée n'est pas accordée, il sera nécessaire de renouveler le prospectus de janvier deux fois sur une courte période afin de regrouper celui-ci avec le prospectus de mars.
13. Le déposant peut apporter des modifications mineures aux caractéristiques du prospectus de mars dans le cadre de son renouvellement. La possibilité de déposer le prospectus de janvier avec le prospectus de mars permettra au déposant d'uniformiser les caractéristiques opérationnelles et administratives des fonds respectifs, au besoin.
14. À l'exception de ce qui a été mentionné dans la modification n^o 1 apportée au prospectus de janvier et datée du 28 mars 2024, il n'y a eu aucun changement important dans les activités des fonds de janvier depuis la date du prospectus de janvier. Par conséquent, le prospectus et les aperçus du fonds actuels représentent l'information à jour des fonds de janvier.
15. Compte tenu des obligations d'information des fonds de janvier, si un changement important dans les activités de l'un ou l'autre des fonds de janvier survenait, le prospectus de janvier serait modifié comme l'exige la législation.
16. Les nouveaux investisseurs des fonds de janvier recevront le ou les derniers aperçus du fonds déposés pour le ou les fonds de janvier visés. Il sera toujours possible d'obtenir le prospectus de janvier sur demande.
17. La dispense souhaitée n'aura aucune incidence sur l'exactitude des renseignements contenus dans le prospectus de janvier et ne sera donc pas préjudiciable à intérêt public.

Décision

Les décideurs estiment que la décision respecte les critères prévus par la législation qui leur permettent de la prendre.

La décision des décideurs en vertu de la législation est d'accorder la dispense souhaitée.

Bruno Vilone
 Directeur de l'encadrement des produits d'investissement
 Autorité des marchés financiers

Décision n° : 2024-EPI-1053796

Annexe A
Fonds de mars

FONDS DE REVENU

1. Fonds Desjardins Marché monétaire
2. Fonds Desjardins Revenu court terme
3. Fonds Desjardins SociétéTerre Revenu court terme
4. Fonds Desjardins Obligations canadiennes
5. Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations canadiennes
6. Fonds Desjardins Obligations opportunités
7. Fonds Desjardins Obligations de sociétés canadiennes
8. Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations de sociétés canadiennes
9. Fonds Desjardins Obligations mondiales gouvernementales indiciel
10. Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement global
11. Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations environnementales
12. Fonds Desjardins Obligations mondiales géré
13. Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales géré
14. Fonds Desjardins Obligations mondiales de sociétés
15. Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales de sociétés
16. Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations mondiales
17. Fonds Desjardins Revenu à taux variable
18. Fonds Desjardins Obligations mondiales tactique
19. Fonds Desjardins Actions privilégiées canadiennes
20. Fonds Desjardins Obligations mondiales à rendement élevé
21. Fonds Desjardins Obligations des marchés émergents
22. Fonds Desjardins SociétéTerre Obligations des marchés émergents

FONDS ÉQUILIBRÉS

23. Fonds Desjardins Équilibré mondial croissance
24. Fonds Desjardins Équilibré Québec
25. Fonds Desjardins Équilibré mondial de revenu stratégique
26. Fonds Desjardins Équilibré de dividendes (auparavant Fonds Desjardins Revenu de dividendes)
27. Fonds Desjardins SociétéTerre Équilibré mondial

FONDS D'ACTIONNARIÉS CANADIENNES

28. Fonds Desjardins Croissance de dividendes

29. Fonds Desjardins Actions canadiennes de revenu
30. Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes de revenu
31. Fonds Desjardins Actions canadiennes à faible volatilité
32. Fonds Desjardins Actions canadiennes
33. Fonds Desjardins Actions canadiennes valeur
34. Fonds Desjardins SociéTerre Actions canadiennes
35. Fonds Desjardins Actions canadiennes petite capitalisation

FONDS D' ACTIONS AMÉRICAINES

36. Fonds Desjardins Actions américaines valeur
37. Fonds Desjardins Actions américaines croissance
38. Fonds Desjardins Actions américaines croissance - Devises neutres
39. Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines
40. Fonds Desjardins SociéTerre Actions américaines petite capitalisation

FONDS D' ACTIONS MONDIALES ET INTERNATIONALES

41. Fonds Desjardins SociéTerre Actions mondiales à faible volatilité
42. Fonds Desjardins Actions outre-mer
43. Fonds Desjardins Actions internationales valeur
44. Fonds Desjardins Actions outre-mer croissance
45. Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales
46. Fonds Desjardins Mondial de dividendes
47. Fonds Desjardins SociéTerre Mondial de dividendes
48. Fonds Desjardins Actions mondiales
49. Fonds Desjardins SociéTerre Opportunités mondiales
50. Fonds Desjardins SociéTerre Actions positives
51. Fonds Desjardins Actions mondiales petite capitalisation
52. Fonds Desjardins SociéTerre Actions internationales petite capitalisation
53. Fonds Desjardins SociéTerre Technologies propres
54. Fonds Desjardins Marchés émergents
55. Fonds Desjardins Opportunités des marchés émergents
56. Fonds Desjardins SociéTerre Actions des marchés émergents

FONDS ALTERNATIFS

57. Fonds Desjardins FNB Alt long/court marchés boursiers neutres

FONDS SPÉCIALISÉS

58. Fonds Desjardins Infrastructures mondiales

SOLUTIONS DE PLACEMENT

59. Portefeuille Diapason Revenu prudent
60. Portefeuille Diapason Revenu conservateur
61. Portefeuille Diapason Revenu modéré
62. Portefeuille Diapason Revenu diversifié
63. Portefeuille Diapason Croissance modéré
64. Portefeuille Diapason Croissance diversifié
65. Portefeuille Diapason Croissance équilibré
66. Portefeuille Diapason Croissance maximum

67. Portefeuille Diapason Croissance 100 % actions
68. Portefeuille Desjardins SociéTerre de Revenu fixe (auparavant Portefeuille SociéTerre de Revenu fixe)
69. Portefeuille Desjardins SociéTerre Conservateur2 (auparavant Portefeuille SociéTerre Conservateur)
70. Portefeuille Desjardins SociéTerre Modéré (auparavant Portefeuille SociéTerre Modéré)
71. Portefeuille Desjardins SociéTerre Équilibré (auparavant Portefeuille SociéTerre Équilibré)
72. Portefeuille Desjardins SociéTerre Croissance (auparavant Portefeuille SociéTerre Croissance)
73. Portefeuille Desjardins SociéTerre Croissance maximale (auparavant Portefeuille SociéTerre Croissance maximale)
74. Portefeuille Desjardins SociéTerre 100 % actions (auparavant Portefeuille SociéTerre 100 % actions)
75. Portefeuille Chorus II Conservateur à faible volatilité
76. Portefeuille Chorus II Modéré à faible volatilité
77. Portefeuille Chorus II Équilibré à faible volatilité
78. Portefeuille Chorus II Croissance
79. Portefeuille Chorus II Croissance ambitieux
80. Portefeuille Chorus II Croissance maximale
81. Portefeuille Chorus II Croissance 100 % actions
82. Portefeuille FNB Avisé de Revenu fixe
83. Portefeuille FNB Avisé Conservateur
84. Portefeuille FNB Avisé Modéré (auparavant Portefeuille FNB Avisé Équilibré)
85. Portefeuille FNB Avisé Équilibré 50
86. Portefeuille FNB Avisé Croissance
87. Portefeuille FNB Avisé Audacieux (auparavant Portefeuille FNB Avisé Croissance maximale)
88. Portefeuille FNB Avisé 100 % actions

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.6.3 Déclarations de placement avec dispense

L'Autorité publie ci-dessous l'information concernant les placements effectués sous le bénéfice des dispenses prévues au *Règlement 45-106 sur les dispenses de prospectus* (« Règlement 45-106 ») et au *Règlement 45-513 sur la dispense de prospectus pour placement de titres auprès de porteurs existants* (« Règlement 45-513 »).

Nous rappelons qu'il est de la responsabilité des émetteurs de s'assurer qu'ils bénéficient des dispenses prévues au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513, selon le cas, avant d'effectuer un placement. Les émetteurs doivent aussi s'assurer du respect des délais impartis pour déclarer les placements et fournir une information exacte. Toute contravention aux dispositions législatives et réglementaires pertinentes constitue une infraction.

L'information contenue aux déclarations de placement avec dispense déposées conformément au Règlement 45-106 ou au Règlement 45-513 est publiée ci-dessous tel qu'elle est fournie par les émetteurs concernés. L'Autorité ne saurait être tenue responsable de quelque lacune ou erreur que ce soit dans ces déclarations.

Depuis le 1^{er} octobre 2015, l'information sur les placements avec dispense est présentée sous un nouveau format.

SECTION RELATIVE AUX SOCIÉTÉS

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
9426-9198 QUEBEC INC.	2023-06-05	3 499 064 \$
ABOUND ENERGY INC.	2024-09-16	263 532 \$
ALAN ALLMAN ASSOCIATES S.A.	2024-04-25	103 400 \$
ALIGNVEST STUDENT HOUSING REAL ESTATE INVESTMENT TRUST	2024-08-31	2 362 150 \$
ALMA GOLD INC.	2024-09-20	300 000 \$
ANGELLIST ADVISORS, LLC	2023-12-27	156 541 \$
ANGELLIST ADVISORS, LLC	2024-05-20	9 561 \$
ARCTIC FOX LITHIUM CORP.	2023-06-20	893 400 \$
ARCTIC FOX LITHIUM CORP.	2023-07-21	623 000 \$
AUCTUS - NW LAKE CALGARY APARTMENT FUND LP	2023-03-20	12 750 000 \$
AVENUE LIVING REAL ESTATE CORE TRUST	2024-07-31	41 346 726 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
AVENUE LIVING REAL ESTATE CORE TRUST	2024-08-30	27 454 716 \$
AVENUE LIVING REAL ESTATE CORE TRUST	2024-09-05	3 155 934 \$
BANQUE CANADIENNE IMPÉRIALE DE COMMERCE	2024-05-09	6 000 000 \$
BANQUE NATIONALE DU CANADA	2024-09-12	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-11	2 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-18	2 638 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-19	5 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-27	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-27	2 707 525 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-28	2 646 400 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-28	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-28	1 984 800 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-31	2 042 435 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-31	4 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-31	1 800 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-07-31	56 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-03	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-03	2 002 650 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-08	4 036 800 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-08	20 743 700 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-08	1 500 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-14	2 140 299 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-21	1 000 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-08-23	800 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-09-01	2 037 000 \$
BANQUE ROYALE DU CANADA	2023-09-05	2 044 050 \$
BELL COPPER CORPORATION	2023-08-31	547 010 \$
BELL COPPER CORPORATION	2024-05-31	160 522 \$
BIG RIDGE GOLD CORP.	2024-09-18	1 500 000 \$
BMEX GOLD INC.	2024-08-02	1 201 244 \$
BUSBUD INC.	2022-09-07	1 649 805 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CAPITAL DIRECT I INCOME TRUST	2024-08-28 au 2024-08-30	5 431 428 \$
CARLYLE COMMODITIES CORP.	2024-09-12 au 2024-09-19	230 096 \$
CGI INC.	2024-09-05	750 000 000 \$
CMI HIGH-YIELD OPPORTUNITY FUND CORP. (FORMERLY CMI MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION II)	2024-09-01	4 859 045 \$
CONIAGAS BATTERY METALS INC.	2024-09-05	248 640 \$
CORPORATION AURIFÈRE OPUS ONE	2024-09-09	100 000 \$
CORPORATION BLOCKSTREAM INC.	2024-08-09	175 769 600 \$
CU INC.	2024-09-11	410 000 000 \$
CVW CLEANTECH INC. (FORMERLY TITANIUM CORPORATION INC.)	2024-09-06	16 749 561 \$
DEFIANCE SILVER CORP.	2024-07-26	608 715 \$
DOMAN BUILDING MATERIALS GROUP LTD.	2024-09-17	265 000 000 \$
EDGE TOTAL INTELLIGENCE INC. (FORMERLY APHELION CAPITAL CORP.)	2024-09-16	4 250 000 \$
EQUINIX EUROPE 2 FINANCING CORPORATION LLC	2024-09-03	59 700 771 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
EQUITON REAL ESTATE INCOME AND DEVELOPMENT FUND TRUST	2024-05-21	500 775 \$
EQUITON REAL ESTATE INCOME AND DEVELOPMENT FUND TRUST	2024-06-10	867 811 \$
EQUITON REAL ESTATE INCOME AND DEVELOPMENT FUND TRUST	2024-06-24	315 868 \$
EQUITON REAL ESTATE INCOME AND DEVELOPMENT FUND TRUST	2024-07-08	422 073 \$
EQUITON REAL ESTATE INCOME AND DEVELOPMENT FUND TRUST	2024-07-22	1 269 203 \$
EQUITON REAL ESTATE INCOME AND DEVELOPMENT FUND TRUST	2024-08-12	1 439 031 \$
EQUITON REAL ESTATE INCOME AND DEVELOPMENT FUND TRUST	2024-08-26	1 032 655 \$
EQUITON REAL ESTATE INCOME AND DEVELOPMENT FUND TRUST	2024-09-09	1 286 617 \$
EQUITON RESIDENTIAL INCOME FUND TRUST	2024-09-09 au 2024-09-16	6 647 541 \$
ESPRESSO INCOME TRUST	2023-03-02	9 485 032 \$
ESPRESSO INCOME TRUST	2023-04-04	1 573 462 \$
ESPRESSO INCOME TRUST	2023-07-05	5 381 452 \$
ETRUSCUS RESOURCES CORP.	2024-09-11	392 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
EUREKA LITHIUM CORP.	2023-06-23	1 586 982 \$
FIRST PHOSPHATE CORP. (FORMERLY FIRST POTASH CORP.)	2023-12-22 au 2023-12-29	6 543 675 \$
FIRST PHOSPHATE CORP. (FORMERLY FIRST POTASH CORP.)	2024-07-10	34 000 \$
FONDS D'ÉQUITÉ IMMEX I	2024-08-26	174 770 \$
FUELPOSITIVE CORPORATION	2023-06-21	3 501 595 \$
GLENGARRY FUNDING TRUST	2024-09-09	7 500 \$
GOLDEN CARIBOO RESOURCES LTD.	2024-09-12	311 000 \$
GOLDEN LAKE EXPLORATION INC.	2024-09-13	791 750 \$
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2024-09-12	423 000 000 \$
GROUPE WSP GLOBAL INC.	2024-09-12	509 500 000 \$
HONEY BADGER SILVER INC.	2024-04-10	1 204 200 \$
ICM PROPERTY PARTNERS TRUST	2024-04-29	2 627 001 \$
ICM PROPERTY PARTNERS TRUST	2024-05-31	4 902 845 \$
LEOPARD LAKE GOLD CORP.	2022-10-26	319 460 \$
LEVANTE LIVING TRUST	2023-02-16	1 689 950 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
LEVANTE LIVING TRUST	2023-03-16	1 222 386 \$
LEVANTE LIVING TRUST	2023-08-17	601 270 \$
LEVANTE LIVING TRUST	2023-11-16	623 277 \$
METAWORLD CORPORATION	2024-09-16	1 062 717 \$
MINI MALL STORAGE PROPERTIES TRUST	2024-08-30	14 910 674 \$
NEW BREAK RESOURCES LTD.	2023-05-23 au 2023-05-31	695 700 \$
NEW BREAK RESOURCES LTD.	2023-06-23	0 \$
OBERON FTB 2024-QC LP	2024-09-18	717 875 \$
OURCROWD (INVESTMENT IN CONSUMER PHYSICS - IV) L.P.	2024-09-08	3 793 \$
OURCROWD (INVESTMENT IN EDGYB) L.P.	2024-09-10	38 189 \$
PLENTITUDE REAL ESTATE DEVELOPMENT TRUST	2024-03-11 au 2024-03-13	118 500 \$
PULIS REAL ESTATE LP2	2024-09-13	660 270 \$
Q-12 CAPITAL, S.E.C.	2022-09-07 au 2022-09-17	9 310 000 \$
Q-12 CAPITAL, S.E.C.	2022-10-05 au 2022-10-10	1 460 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
Q-12 CAPITAL, S.E.C.	2022-11-02 au 2022-11-07	1 550 000 \$
REPUBLIC OF BULGARIA	2024-09-05	78 809 359 \$
REPUBLIC OF THE PHILIPPINES	2024-09-05	134 610 251 \$
RESSOURCES MELKIOR INC.	2023-06-27 au 2023-06-29	194 000 \$
RIVERROCK MORTGAGE INVESTMENT CORPORATION	2024-09-01	3 489 691 \$
RT MINERALS CORP.	2024-09-12	484 266 \$
SCRYB INC.	2024-05-31	846 870 \$
SEAPORT VACATION FUND TRUST	2024-09-11 au 2024-09-18	572 487 \$
SLAM EXPLORATION LTD.	2024-09-19	490 503 \$
STELLAR ORAFRIQUE INC.	2024-09-12	500 000 \$
TD GREYSTONE INFRASTRUCTURE FUND (CANADA) LP	2024-09-12	28 183 867 \$
TEN99 BROADVIEW TRUST	2024-09-06	535 347 \$
TERRA BALCANICA RESOURCES CORP.	2024-07-19	567 000 \$
TERRA BALCANICA RESOURCES CORP.	2024-09-13	176 010 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
TREZ CAPITAL PRIME TRUST	2024-09-09 au 2024-09-13	722 722 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US	2024-09-10 au 2024-09-13	1 282 367 \$
TREZ CAPITAL YIELD TRUST US (CANADIAN \$)	2024-09-09 au 2024-09-13	3 313 550 \$
TURNIUM TECHNOLOGY GROUP INC.	2023-05-29	32 125 \$

SECTION RELATIVE AUX FONDS D'INVESTISSEMENT

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ALITIS PRIVATE REIT	2023-01-03 au 2023-12-01	8 853 954 \$
AMUNDI CANADA GLOBAL HIGH INCOME LOW VOLATILITY EQUITY TRUST-T	2023-03-01 au 2023-12-29	102 375 167 \$
APERA PRIVATE DEBT FUND III (USD) SCSP	2024-04-19 au 2024-04-23	40 617 840 \$
APERA PRIVATE DEBT FUND III (USD) SCSP	2024-05-02 au 2024-05-08	2 331 180 \$
APERA PRIVATE DEBT FUND III (USD) SCSP	2024-05-14 au 2024-05-16	2 998 710 \$
ARES INFRASTRUCTURE DEBT FUND VI (ONTARIO USD U) LP	2024-08-09	137 320 000 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
ARES SENIOR DIRECT LENDING FUND (CAYMAN) BYOT III LP	2024-06-28 au 2024-06-28	195 039 750 \$
AVENUE ASIA SPECIAL SITUATIONS FUND VII, L.P.	2024-06-28 au 2024-06-28	68 500 000 \$
BLOOMBERGSEN PARTNERS TRUST	2023-01-01 au 2023-12-31	5 759 358 \$
BROOKFIELD REAL ASSETS SECURITIES UCITS FUND	2023-02-13 au 2023-11-01	5 359 460 \$
BURGUNDY CANADIAN SMALL CAP FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	10 393 003 \$
BURGUNDY CHINA FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	872 919 \$
BURGUNDY CORE PLUS BOND FUND II	2023-01-01 au 2023-12-31	230 584 879 \$
BURGUNDY EMERGING MARKETS FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	7 565 914 \$
BURGUNDY FOCUS CANADIAN EQUITY FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	27 110 521 \$
BURGUNDY GLOBAL EQUITY FUND III	2023-01-01 au 2023-12-31	6 378 333 \$
BURGUNDY GLOBAL EQUITY SRI FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	10 508 600 \$
BURGUNDY INVESTMENT GRADE CORPORATE BOND FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	109 155 336 \$
BURGUNDY MONEY MARKET FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	592 771 484 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
BURGUNDY PARTNERS' BOND FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	162 512 437 \$
BURGUNDY PARTNERS' CANADIAN INCOME FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	11 683 860 \$
BURGUNDY PARTNERS' GLOBAL FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	331 611 037 \$
BURGUNDY TOTAL RETURN BOND FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	205 241 610 \$
BURGUNDY U.S. MONEY MARKET FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	42 342 058 \$
BURGUNDY U.S. SMALL/MID CAP FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	11 050 537 \$
BURGUNDY U.S. SMALLER COMPANIES FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	48 935 018 \$
CADENCE SELECT EQUITY FUND	2023-04-14 au 2023-12-22	93 390 763 \$
CAISSE PRIVÉE ACTIFS RÉELS BNI	2023-01-01 au 2023-12-31	2 985 235 \$
CAISSE PRIVÉE DE STRATÉGIES DE PAIEMENT STRUCTURÉES	2023-01-01 au 2023-10-31	7 118 507 \$
CAISSE PRIVEE PANIER AMERICAIN CROISSANCE ET REVENU	2023-01-01 au 2023-12-31	4 296 025 \$
CAPSTONE TREASURY POOL	2023-05-01 au 2023-12-29	265 428 165 \$
CARDINAL CANADIAN EQUITY POOL	2023-01-01 au 2023-12-31	61 459 507 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CARDINAL FOREIGN EQUITY POOL	2023-01-01 au 2023-12-31	32 581 609 \$
CARDINAL INCOME POOL	2023-01-01 au 2023-12-31	32 535 339 \$
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ DE REVENU FIXE STRATÉGIQUE	2023-01-01 au 2023-12-31	439 314 408 \$
CATÉGORIE DE SOCIÉTÉ IMMOBILIER	2023-01-01 au 2023-12-31	365 583 828 \$
CFG CUSTOM PORTFOLIO CORPORATION – ANOMALY SHARE CLASS	2023-01-01 au 2023-12-31	1 352 561 \$
CFG CUSTOM PORTFOLIO CORPORATION – CFG AGF GLOBAL SELECT	2023-01-01 au 2023-12-31	34 044 004 \$
CFG CUSTOM PORTFOLIO CORPORATION - CLASS A-3 CONSERVATIVE EQUITY	2023-01-01 au 2023-12-31	2 124 897 \$
CFG CUSTOM PORTFOLIO CORPORATION - CLASS D-3 INCOME	2023-01-01 au 2023-12-31	8 930 944 \$
CIDEL CONCENTRATED ENERGY TRANSITION FUND	2023-01-01 au 2023-12-29	6 244 815 \$
CIDEL RUSSELL RAFI CANADA INDEX FUND	2023-01-01 au 2023-12-29	5 893 563 \$
COLLER PRIVATE EQUITY SECONDARIES, A SUB-FUND OF COLLER SECONDARIES SICAV SA	2024-07-15 au 2024-07-15	16 396 800 \$
CORTLAND CREDIT STRATEGIES LP	2015-01-01 au 2023-12-31	1 332 598 465 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
CORTLAND CREDIT STRATEGIES RRSP FUND	2015-01-01 au 2023-12-31	165 036 316 \$
DEANS KNIGHT EQUITY GROWTH FUND	2023-01-03 au 2023-12-29	15 182 044 \$
DFC CASH MANAGEMENT FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	2 575 680 971 \$
DOVER STREET XI AIF SCSP	2024-05-16 au 2024-05-16	51 075 000 \$
DOVER STREET XI FEEDER FUND L.P.	2024-07-26 au 2024-07-26	171 630 300 \$
DOVER STREET XI FEEDER FUND L.P.	2024-06-28 au 2024-06-28	105 389 900 \$
DOVER STREET XI FEEDER FUND L.P.	2024-03-08 au 2024-03-08	5 388 400 \$
DYNAMIC GLOBAL MACRO US FUND LP	2023-04-01 au 2023-04-01	338 325 000 \$
FGC D'ACTIFS RÉELS GREYSTONE TD	2023-01-09 au 2023-12-29	278 355 514 \$
FGP CORE PLUS BOND FUND	2023-01-03 au 2023-12-18	48 331 629 \$
FGP INTERNATIONAL EQUITY FUND	2023-01-03 au 2023-12-29	95 238 082 \$
FGP PREFERRED SHARE FUND	2023-01-03 au 2023-12-28	16 847 597 \$
FGP SHORT TERM BOND FUND	2023-01-03 au 2023-12-28	5 572 182 \$
FIDUCIE FONDS AUSPICE ONE	2023-01-03 au 2023-03-01	27 577 145 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FOND DE MARCHÉ MONÉTAIRE AMÉRICAIN JARISLOWSKY, FRASER	2023-01-01 au 2023-12-31	1 043 596 168 \$
FONDS À REVENU STRATÉGIQUE EN GESTION COMMUNE GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	272 305 807 \$
FONDS À REVENU STRATÉGIQUE MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	86 760 248 \$
FONDS ACCRÉDITIVE MEI II	2024-09-05 au 2024-09-10	9 382 150 \$
FONDS ALPHA D'ACTIONS AMÉRICAINES	2023-01-01 au 2023-12-31	370 705 805 \$
FONDS ALPHA D'ACTIONS CANADIENNES	2023-01-01 au 2023-12-31	320 290 169 \$
FONDS ALPHA D'ACTIONS INTERNATIONALES	2023-01-01 au 2023-12-31	240 112 056 \$
FONDS ALTERNATIF A RENDEMENT ABSOLU PENDER	2024-09-03 au 2024-09-03	965 \$
FONDS ALTERNATIF D'OCCASIONS DIVERSIFIÉES CI	2023-01-01 au 2023-12-31	48 949 099 \$
FONDS BT DE CROISSANCE GLOBALE	2023-01-01 au 2023-12-29	1 093 881 \$
FONDS D'OBLIGATIONS MONDIALES À RENDEMENT ABSOLU, BMO GESTION D'ACTIFS	2023-01-01 au 2023-12-31	263 866 422 \$
FONDS D'ACTIONS CANADIENNES MONTRUSCO BOLTON	2023-01-01 au 2023-12-31	2 166 872 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS D' ACTIONS CANADIENNES SANS COMBUSTIBLES FOSSILES JARISLOWSKY, FRASER	2023-01-01 au 2023-12-31	41 074 429 \$
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES JARISLOWSKY	2023-01-01 au 2023-12-31	80 033 784 \$
FONDS D' ACTIONS INTERNATIONALES SMARTDATA BNI	2023-01-01 au 2023-12-31	59 029 620 \$
FONDS D' ACTIONS MARCHÉ NEUTRE PICTON MAHONEY	2023-01-01 au 2023-12-31	23 668 406 \$
FONDS D' ACTIONS MONDIALES PINESTONE	2023-01-03 au 2023-12-22	817 399 160 \$
FONDS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE D' ACTIONS CANADIENNES BNI	2023-01-01 au 2023-12-31	37 878 424 \$
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE JARISLOWSKY, FRASER	2023-01-01 au 2023-12-31	2 180 115 006 \$
FONDS DE MARCHÉ MONÉTAIRE SANS COMBUSTIBLES FOSSILES JARISLOWSKY, FRASER	2023-01-01 au 2023-12-31	66 421 878 \$
FONDS DE RÉPARTITION D' ACTIONS MONDIALES	2023-01-01 au 2023-12-31	558 224 868 \$
FONDS DE REVENU FIXE CANADIEN	2023-01-01 au 2023-12-31	1 209 279 736 \$
FONDS DE REVENU FONDAMENTAL MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	3 182 265 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS DES MARCHÉS ÉMERGENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	6 471 784 \$
FONDS D'OBLIGATIONS À COURTE DURÉE AMÉLIORÉES CI	2023-01-01 au 2023-12-31	11 575 271 \$
FONDS D'OBLIGATIONS AMÉRICAINES SANS RESTRICTION MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	8 085 541 \$
FONDS D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	54 156 355 \$
FONDS DOBLIGATIONS LEON FRAZER JOV	2023-01-01 au 2023-12-31	18 950 321 \$
FONDS D'OBLIGATIONS SANS COMBUSTIBLES FOSSILES JARISLOWSKY, FRASER	2023-01-01 au 2023-12-31	129 226 265 \$
FONDS D'OCCASIONS DE REVENUS PICTON MAHONEY	2023-01-01 au 2023-12-31	25 790 848 \$
FONDS D'OPPORTUNITES A PETITES CAPITALISATIONS PENDER	2024-09-06 au 2024-09-06	2 835 \$
FONDS DU PLACEMENT D'ACTIFS REELS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	31 842 253 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE CLIMAT MONDIAL GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	63 519 824 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS CANADIENNES DE BASE GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	47 760 550 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS EN GESTION COMMUNE D' ACTIONS MONDIALES II GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	828 438 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS DE SOCIETES POUR UN PASSIF A COURT TERME GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	3 856 078 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS DE SOCIÉTÉS POUR UN PASSIF À MOYEN TERME GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	51 971 371 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES À LEVIER GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	87 174 080 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES POUR UN PASSIF À COURT TERME GESTION DE PLACEMENTS MANUVI	2023-01-01 au 2023-12-31	5 630 000 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES POUR UN PASSIF À LONG TERME GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	229 627 927 \$
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES POUR UN PASSIF À MOYEN TERME GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-29	149 277 693 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS EN GESTION COMMUNE D'OCCASIONS DES MARCHÉS ÉMERGENTS GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	102 972 \$
FONDS GESTION PRIVÉE FMOQ ACTIONS	2023-01-01 au 2023-12-31	29 611 113 \$
FONDS GESTION PRIVÉE FMOQ IMMOBILIER ET INFRASTRUCTURE	2023-01-01 au 2023-12-31	16 013 322 \$
FONDS GESTION PRIVÉE FMOQ REVENU DIVERSIFIÉ	2023-01-01 au 2023-12-31	26 727 218 \$
FONDS HEXAVEST EUROPAC	2023-01-01 au 2023-12-31	0 \$
FONDS HEXAVEST MARCHÉS ÉMERGENTS ESG SYSTÉMATIQUE	2023-01-01 au 2023-12-31	0 \$
FONDS IMMOBILIER	2023-01-01 au 2023-12-31	411 338 616 \$
FONDS INDICIEL D'ACTIONS CANADIENNES EN GESTION COMMUNE DE GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	2 537 761 \$
FONDS INVESTISSEUR 2 TCC ALTERNATIF, S.E.C.	2023-01-01 au 2023-12-31	79 980 432 \$
FONDS LEADERS EN ENVIRONNEMENT NEI	2023-01-01 au 2023-12-31	23 988 113 \$
FONDS MONÉTAIRE	2023-01-01 au 2023-12-31	21 804 907 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
FONDS PRIVÉ GPD ACTIONS AMÉRICAINES (POUR COMPTES NON TAXABLES)	2023-01-01 au 2023-12-31	22 478 874 \$
FONDS PRIVÉ GPD ACTIONS CANADIENNES DE GRANDE CAPITALISATION	2023-01-01 au 2023-12-31	88 302 461 \$
FONDS PRIVÉ GPD ACTIONS INTERNATIONALES	2023-01-01 au 2023-12-31	212 135 560 \$
FONDS PRIVÉ GPD ACTIONS MARCHÉS ÉMERGENT	2023-01-01 au 2023-12-31	19 451 951 \$
FONDS PRIVÉ GPD ACTIONS MONDIALES DE PETITE CAPITALISATION	2023-01-01 au 2023-12-31	27 601 599 \$
FONDS PRIVÉ GPD ÉQUILIBRÉ	2023-01-01 au 2023-12-31	38 084 953 \$
FONDS PRIVÉ GPD OBLIGATIONS CORPORATIVES	2023-01-01 au 2023-12-31	304 472 543 \$
FONDS PRIVÉ GPD OBLIGATIONS GOUVERNEMENTALES	2023-01-01 au 2023-12-31	454 470 065 \$
FORMULA GROWTH FOCUS FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	131 530 \$
FORMULA GROWTH HEDGE FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	223 480 \$
FORMULA GROWTH HEDGE FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	7 986 427 \$
FOUR QUADRANT GLOBAL REAL ESTATE TRUST	2023-01-01 au 2023-12-31	26 592 068 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
GLOBAL ALPHA TILTS ESG NON-LENDABLE FUND B	2023-01-31 au 2023-04-28	20 338 802 \$
HARBOURVEST CO-INVESTMENT VII COMBINED FEEDER FUND L.P.	2024-05-06 au 2024-05-06	95 627 000 \$
HILLSDALE GLOBAL SMALL CAP EQUITY FUND	2023-01-03 au 2023-12-29	3 839 919 \$
HILLSDALE US SMALL CAP EQUITY FUND	2023-01-03 au 2023-12-29	27 179 654 \$
ICG SENIOR DEBT PARTNER FUND SICAV-SIF S.C.A. - ICD SDP 4A	2022-01-01 au 2022-12-31	62 081 210 \$
ICN CARLYLE DIRECT ACCESS II (CANADA) LP	2023-01-01 au 2023-12-31	34 569 907 \$
KFA MULTI-MANAGER CANADIAN EQUITY FUND	2023-01-01 au 2023-12-29	4 100 049 \$
KFA MULTI-MANAGER FIXED INCOME FUND	2023-01-01 au 2023-12-29	10 607 301 \$
KFA MULTI-MANAGER GLOBAL EQUITY FUND	2023-01-01 au 2023-12-29	7 853 031 \$
KIWI PRIVATE CREDIT FUND LP	2023-01-03 au 2023-12-01	12 080 950 \$
LEITH WHEELER CORE PLUS BOND FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	54 110 598 \$
LEITH WHEELER GLOBAL EQUITY POOLED FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	31 123 169 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
LEITH WHEELER SHORT TERM INCOME FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	36 278 073 \$
LEITH WHEELER U.S. SMALL/MID-CAP EQUITY FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	10 691 469 \$
LEITH WHEELER U.S. SMALL/MID-CAP EQUITY POOLED FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	10 691 469 \$
MACKENZIE GREENCHIP GLOBAL ENVIRONMENTAL FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	15 643 165 \$
MACKENZIE NORTHLEAF PRIVATE CREDIT FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	21 562 238 \$
MAPLE LEAF CRITICAL MINERALS 2024 SUPER FLOW-THROUGH LIMITED PARTNERSHIP	2024-08-30 au 2024-08-30	120 950 \$
MEI FLOW THROUGH LP	2024-06-20 au 2024-06-21	7 195 250 \$
MEI FLOW THROUGH LP	2024-08-29 au 2024-08-29	500 000 \$
MEI FLOW THROUGH LP	2024-02-15 au 2024-02-20	2 033 000 \$
MEI FLOW THROUGH LP	2024-07-11 au 2024-07-11	4 546 760 \$
MEI FLOW THROUGH LP	2024-08-01 au 2024-08-01	1 691 030 \$
MEI FLOW THROUGH LP	2024-05-28 au 2024-05-28	5 039 520 \$
MEI FLOW THROUGH LP	2024-06-12 au 2024-06-13	5 181 230 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
MEI FLOW THROUGH LP	2024-08-22 au 2024-08-22	1 796 150 \$
NICOLA HIGH YIELD BOND FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	2 000 766 \$
NICOLA PREFERRED SHARE FUND (TERMINATED)	2023-01-01 au 2023-11-02	363 581 \$
ONDS DE BASE DE REVENUE FIXE CANADIEN EN GESTION COMMUNE DE GESTION DE PLACEMENTS MANUVIE	2023-01-01 au 2023-12-31	425 098 382 \$
OVERBAY CAPITAL PARTNERS 2023 FUND CANADA (A&F) LP	2023-06-15 au 2023-09-18	22 063 331 \$
OVERBAY CAPITAL PARTNERS 2023 FUND TRUST	2023-01-02 au 2023-12-29	40 856 238 \$
OVERBAY GLOBAL PRIVATE EQUITY	2023-01-24 au 2023-10-02	95 453 689 \$
PEMBROKE GENESIS POOLED FUND	2023-01-31 au 2023-12-29	7 623 332 \$
PICTON MAHONEY ABSOLUTE ALPHA FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	40 697 133 \$
PORTEFEUILLE MÉRITAGE CONSERVATEUR	2023-01-01 au 2023-12-31	2 135 111 \$
PORTEFEUILLE MÉRITAGE CROISSANCE PLUS	2023-01-01 au 2023-12-31	13 950 801 \$
PORTEFEUILLE MÉRITAGE FNB TACTIQUE ACTIONS	2023-01-01 au 2023-12-31	1 918 389 \$

Nom de l'émetteur	Date du placement	Montant total du placement
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS INTERNATIONALES À CONVICTIONS ÉLEVÉES BNI	2023-01-01 au 2023-12-31	6 488 083 \$
PORTEFEUILLE PRIVÉ D' ACTIONS PRIVILÉGIÉES CANADIENNES BNI	2023-01-01 au 2023-12-31	3 822 785 \$
PORTLAND FOCUSED PLUS FUND	2023-01-31 au 2023-12-31	4 353 934 \$
PORTLAND GLOBAL SUSTAINABLE EVERGREEN FUND	2023-03-31 au 2023-12-29	103 870 \$
PRIMEVESTFUND	2024-05-31 au 2024-05-31	387 000 \$
PURPOSE APOLLO PRIVATE CREDIT FUND	2023-01-03 au 2023-12-29	29 242 761 \$
SECONDARY OVERFLOW FUND V L. P.	2024-06-28 au 2024-06-28	42 429 700 \$
TONUS PARTNERS FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	2 131 829 \$
TURTLE CREEK EQUITY FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	272 825 971 \$
UWM TACTICAL MULTI-STRATEGY FUND	2023-01-01 au 2023-12-31	1 128 000 \$
VANTAGE PERFORMANCE FUND	2023-01-03 au 2023-12-01	20 165 028 \$

Pour de plus amples renseignements relativement aux placements énumérés ci-dessus, veuillez consulter les dossiers disponibles à la salle des dossiers de l'Autorité.

6.6.4 Refus

Aucune information.

6.6.5 Divers

Aucune information.

Les autorités canadiennes en valeurs mobilières, autre que l'Autorité des marchés financiers, qui ont agi à titre d'autorité principale sous le régime du passeport ont rendu des décisions qui ont pour effet de dispenser les personnes visées de l'application de dispositions équivalentes en vigueur au Québec en vertu de l'article 4.7 du *Règlement 11-102 sur le régime du passeport* ou de l'article 4.8 de ce règlement, selon le cas.

Pour consulter ces décisions, en obtenir copie ou effectuer une recherche à l'égard de celles-ci, veuillez vous rendre au site Internet de l'Institut canadien d'information juridique (CanLII) à l'adresse www.canlii.org.

6.7 AGRÉMENTS, AUTORISATIONS ET OPÉRATIONS SUR DÉRIVÉS DE GRÉ À GRÉ

Aucune information.

6.8 OFFRES PUBLIQUES

Aucune information.

6.9 INFORMATION SUR LES VALEURS EN CIRCULATION

Aucune information.

6.10 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

6.11 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

ANNEXE 1 DÉPÔTS DE DOCUMENTS D'INFORMATION**RAPPORTS TRIMESTRIELS**

	Date du document
01 COMMUNIQUE LABORATORY INC.	2024-07-31
CORPORATION DE SÉCURITÉ GARDA WORLD	2024-07-31
CORPORATION MÉTAUX PRÉCIEUX DU QUÉBEC	2024-07-31
FONDS À RENDEMENT COURANT DE PRESIMA	2024-06-30
ROYAL STANDARD MINERALS INC.	2024-07-31

ÉTATS FINANCIERS ANNUELS

	Date du document
CARDS II TRUST	2024-05-31
NANOXPLORE INC.	2024-06-30
NEW PACIFIC METALS CORP.	2024-06-30
ORBIT GARANT DRILLING INC.	2024-06-30
RESSOURCES FALCO LTÉE FORMERLY FALCO PACIFIC RESOURCE GROUP INC.	2024-06-30
SANGOMA TECHNOLOGIES CORPORATION	2024-06-30
STANDARD LITHIUM LTD.	2024-06-30
VECIMA NETWORKS INC.	2024-06-30

RAPPORTS ANNUELS

	Date du document
CARDS II TRUST	2024-05-31
NANOXPLORE INC.	2024-06-30
NEW PACIFIC METALS CORP.	2024-06-30
ORBIT GARANT DRILLING INC.	2024-06-30
RESSOURCES FALCO LTÉE FORMERLY FALCO PACIFIC RESOURCE GROUP INC.	2024-06-30
SANGOMA TECHNOLOGIES CORPORATION	2024-06-30
STANDARD LITHIUM LTD.	2024-06-30
VECIMA NETWORKS INC.	2024-06-30

CIRCULAIRES EN VUE DE LA SOLLICITATION DE PROCURATION

	Date du document
BLUE MOON METALS INC	
CLEGHORN MINERALS LTD.	
FONDS FÉRIQUE ACTIONS ASIATIQUES	
FONDS FÉRIQUE ACTIONS EUROPÉENNES	
NEVADO RESOURCES CORPORATION	
NOVA CANNABIS INC.	
RESSOURCES ALTAI INC.	

NOTICE ANNUELLE

Date du document

CARDS II TRUST

2024-05-31

NANOXPLORE INC.

2024-06-30

NEW PACIFIC METALS CORP.

2024-06-30

ORBIT GARANT DRILLING INC.

2024-06-30

SANGOMA TECHNOLOGIES CORPORATION

2024-06-30

STANDARD LITHIUM LTD.

2024-06-30

VECIMA NETWORKS INC.

2024-06-30

AVIS D'EMPLOI DU PRODUIT

Date du document

AUCUNE INFORMATION DISPONIBLE

ANNEXE 2 DÉCLARATIONS D'INITIÉS (FORMAT ÉLECTRONIQUE - SEDI)

Liste des symboles employés pour les déclarations en format SEDI (Système électronique de déclaration des initiés)

RELATIONS AVEC L'ÉMETTEUR ASSUJETTI	45 : Contrepartie d'un bien
1 : Émetteur assujetti ayant acquis ses propres titres	46 : Contrepartie de services
2 : Filiale de l'émetteur assujetti	47 : Acquisition ou aliénation par don
3 : Porteur de titres qui détient en propriété véritable ou contrôle plus de 10 % des titres d'un émetteur assujetti (<i>Loi sur les valeurs mobilières</i> du Québec – 10 % d'une catégorie d'actions) comportant le droit de vote ou droit de participer, sans limite, au bénéfice et au partage en cas de liquidation	48 : Acquisition par héritage ou aliénation par legs
4 : Administrateur d'un émetteur assujetti	Dérivés émis par l'émetteur
5 : Dirigeant d'un émetteur assujetti	50 : Attribution d'options
6 : Administrateur ou dirigeant d'un porteur de titres visé en 3	51 : Levée d'options
7 : Administrateur ou dirigeant d'un initié à l'égard de l'émetteur assujetti ou d'une filiale de l'émetteur assujetti, autre que 4, 5 et 6	52 : Expiration d'options
8 : Initié présumé – six mois avant de devenir initié	53 : Attribution de bons de souscription
NATURE DE L'OPÉRATION	54 : Exercice de bons de souscription
Généralités	55 : Expiration de bons de souscription
00 : Solde d'ouverture – Déclaration initiale format SEDI	56 : Attribution de droits de souscription
10 : Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	57 : Exercice de droits de souscription
11 : Acquisition ou aliénation effectuée privément	58 : Expiration de droits de souscription
15 : Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	59 : Exercice au comptant
16 : Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	Dérivés émis par un tiers
22 : Acquisition ou aliénation suivant une offre publique d'achat, un regroupement ou une acquisition	70 : Acquisition ou aliénation (vente initiale) d'un dérivé émis par un tiers
30 : Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	71 : Exercice d'un dérivé émis par un tiers
35 : Dividende en actions	72 : Autre règlement d'un dérivé émis par un tiers
36 : Conversion ou échange	73 : Expiration d'un dérivé émis par un tiers
37 : Division ou regroupement d'actions	Divers
38 : Rachat – annulation	90 : Changements relatifs à la propriété
40 : Vente à découvert	97 : Autres
	99 : Correction d'information
	NATURE DE L'EMPRISE
	D : Propriété directe
	I : Propriété indirecte
	C : Contrôle
	AUTRES MENTIONS
	O : Opération originale
	M : Première modification
	M' : Deuxième modification
	M'' : Troisième modification, etc.
	R : Opération déclarée hors délai (en retard).

AVIS

L'information publiée dans cette annexe provient du Système électronique de déclaration des initiés (SEDI). Les initiés assujettis doivent déclarer leur emprise ou une modification à leur emprise sur les titres d'un émetteur assujetti dans un délai de **cinq jours**, sauf dans certains cas précis.

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
37 Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fia, Roberto	3	O	2024-09-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	90 000	0.1000	BC
Kalpakian, Jacob H	4	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250 000)	0.1000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Fia, Roberto	3	O	2024-09-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	90 000	0.1500	BC
Abound Energy Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Schwetzke, Robert	4	O	2024-09-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	225 000	0.1000	BC
Simpson, Michael Lorne	4	O	2024-03-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	190 000	0.1000	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Schwetzke, Robert	4	O	2024-06-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	225 000		BC
Simpson, Michael Lorne	4	O	2024-09-16	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	190 000		BC
AbraSilver Resource Corp.								
<i>Options</i>								
Bruggeman, Robert John	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	150 000		ON
Gatley, Stephen Trelawney	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	120 000		ON
Leung, Sam Yee Cheng	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	120 000		ON
Mayer, Jens Joachim Thorwald	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	120 000		ON
Miniotis, John	5	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	400 000		ON
Pinglo, Carlos	5	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	200 000		ON
Teasdale, Nicholas	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	120 000		ON
Wood, Flora Emily MacKay	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	120 000		ON
Zaballa, Hernan Miguel	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	120 000		ON
Accord Financial Corp.								
<i>Options</i>								
Eddy, Irene	5	O	2024-09-23	D	50 - Attribution d'options	24 000	4.2000	ON
Hitzig, Simon Jonathan	4	O	2024-09-23	D	50 - Attribution d'options	24 000	4.2000	ON
Hogan, James F Hogan Jr	7	O	2024-09-23	D	50 - Attribution d'options	21 000	4.2000	ON
Jang, James Chadwick	7	O	2024-09-23	D	50 - Attribution d'options	22 500	4.2000	ON
Osborne, Caterina G	5	O	2024-09-23	D	50 - Attribution d'options	22 500	4.2000	ON
ADENTRA Inc. (formerly, Hardwoods Distribution Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Figgins, Daniel Brian	5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	30.4100USD	BC
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	30.4000USD	BC
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 800)	28.5000USD	BC
Alamos Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Lichowit, Nicole Marie	5	O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 590)	28.6600	ON
Algernon Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kinley, James	5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0900	BC
Allied Properties Real Estate Investment Trust								
<i>Parts</i>								
Emory, Michael R.	4, 5	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75	19.1017	ON
Family Members	PI	O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	225	19.1017	ON
AltaGas Ltd.								
<i>Droits Deferred Share Unit (DSU)</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Cornhill, David Wallace	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 090	34.3800	AB
Duplantier, Jon-Al	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 090	34.3800	AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	545	34.3800	AB
Johnston, Cynthia	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 090	34.3800	AB
KARKKAINEN, PENTTI OLAVI	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 817	34.3800	AB
Knoll, Phillip R.	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 090	34.3800	AB
Lekatsas, Angela S.	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 454	34.3800	AB
Tower, Nancy Gail	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 817	34.3800	AB
Droits Restricted Units (RU)								
Calvert, Victoria Anne	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 090	34.3800	AB
Cornhill, David Wallace	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	727	34.3800	AB
Hodgins, Robert Bruce	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	545	34.3800	AB
Altus Group Limited								
Actions ordinaires								
Brennan, William	4							
Long Path Partners	PI	O	2024-09-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	38 905	54.1800	ON
		O	2024-09-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	54.4800	ON
American Hotel Income Properties REIT LP								
Parts								
O'Neill, John Christopher	4	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200 000	0.5926	BC
Amerigo Resources Ltd								
Actions ordinaires								
Caceres, Christian	7	O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 031)	1.6700	BC
Anaergia Inc.								
Actions ordinaires								
Scherson, Yaniv Dror	5	O	2021-06-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-17	D	51 - Exercice d'options	400 000	0.0100	ON
Droits								
Scherson, Yaniv Dror	5	M'	2023-06-12	D	56 - Attribution de droits de souscription	187 000		ON
		O	2021-06-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2022-06-02	D	56 - Attribution de droits de souscription	13 000	7.1800	ON
Options								
Scherson, Yaniv Dror	5	O	2023-06-22	D	51 - Exercice d'options	187 000		ON
		M	2023-06-22	D	97 - Autre	187 000		ON
		O	2024-09-17	D	51 - Exercice d'options	(400 000)	0.0100	ON
Andrew Peller Limitée (auparavant Les Vins Andrés Ltée.)								
Actions sans droit de vote Class A								
COVERT, LORI CONSTANCE	6	O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	4.1240	ON
ARC Resources Ltd.								
Actions ordinaires								
Capon, Michael	5							
Solium ESPP	PI	O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 103	23.3000	AB
Cerny, Kristin Lyn	5							
Solium ESPP	PI	O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 118	23.3000	AB
Jahangiri, Armin	5							
Solium ESPP	PI	O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 507	23.3000	AB
Aris Mining Corporation								
Actions ordinaires								
Baker, Ashley	5	O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	17 000	3.8000	BC
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 000)	6.5500	BC
Bowlby, Douglas John	4, 5	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(42 993)	6.5500	BC
		O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	47 400	3.8000	BC
		O	2024-09-17	D	51 - Exercice d'options	42 993	3.8000	BC
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(47 400)	6.5300	BC
Options								
Baker, Ashley	5	O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	(34 000)	1.9000	BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Bowlby, Douglas John	4, 5	O	2024-09-19	D	52 - Expiration d'options	(240 091)	3.1000	BC
		O	2024-09-17	D	51 - Exercice d'options	(85 986)	1.9000	BC
		O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	(94 800)	1.9000	BC
Artis Real Estate Investment Trust								
<i>Actions privilégiées Series E</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	800	20.5000	MB
<i>Actions privilégiées Series I</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 656	20.3627	MB
<i>Parts</i>								
Artis Real Estate Investment Trust	1	O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	247 600	7.8369	MB
Manji, Samir Aziz	4, 6, 5							
RRSP	PI	O	2024-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	7.8500	MB
ATCO LTD.								
<i>Actions sans droit de vote Class I</i>								
Sentgraf Enterprises Ltd.	3	O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	45.2000	AB
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	45.4900	AB
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 600	45.5000	AB
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	45.6500	AB
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	46.2500	AB
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	46.1150	AB
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	46.1400	AB
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 700	46.1500	AB
Southern, Margaret E	3							
Trustee (Spousal Trust)	PI	O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	45.2000	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	45.4900	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 600	45.5000	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	45.6500	AB
Southern, Nancy C.	4, 7, 6, 5							
Trustee (Spousal Trust)	PI	O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	45.2000	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	45.4900	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 600	45.5000	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	45.6500	AB
Southern-Heathcott, Linda A.	4							
Trustee (Spousal Trust)	PI	O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	45.2000	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	45.4900	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	8 600	45.5000	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	45.6500	AB
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	46.2500	AB
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	46.1150	AB
ATS Corporation (formerly ATS Automation Tooling Systems Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Martino, Michael E.	4							
Mason Capital Management, LLC	PI	O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	36.4500	ON
		O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	315 000	36.8100	ON
Aurinia Pharmaceuticals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tang, Kevin	4							
Tang Capital Partners III, Inc.	PI	O	2024-09-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Tang Capital Partners, LP	PI	O	2024-09-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Options</i>								
Tang, Kevin	4							
Tang Capital Partners, LP	PI	O	2024-09-12	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Aurora Cannabis Inc.								
<i>Droits Performance Share Unit</i>								
Martin, Miguel	5	O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	12 906		AB

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-ri- se	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Droits Restricted Share Units								
Martin, Miguel	5	O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 581		AB
Options								
Martin, Miguel	5	O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	16 908		AB
AutoCanada Inc.								
Actions ordinaires								
EdgePoint Investment Group Inc.	3							
EdgePoint Equity Fund	PI	O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 600	14.5456	AB
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	37 000	14.9838	AB
B2Gold Corp.								
Droits (PSU)								
King, Victor John	5	O	2024-09-23	D	35 - Dividende en actions	6 079	0.0400USD	BC
Droits (RSU)								
King, Victor John	5	O	2024-09-23	D	35 - Dividende en actions	5 430	0.0400USD	BC
Droits PSUs								
Brown, Andrew Bruce	5	O	2024-09-23	D	35 - Dividende en actions	1 778	0.0400USD	BC
Droits RSU's								
Brown, Andrew Bruce	5	O	2024-09-23	D	35 - Dividende en actions	2 356	0.0400USD	BC
Banque Canadienne Imperiale de Commerce								
Actions ordinaires								
SHARMAN, SANDY	5	O	2024-09-12	D	51 - Exercice d'options	2 275	60.0100	ON
		O	2024-09-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 275)	83.0400	ON
Options								
Beber, Shawn	5	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	137 682		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	137 682		ON
Culham, Harry Kenneth	7	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	291 181		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	291 181		ON
Dodig, Victor George	4, 5	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	422 877		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	422 877		ON
Guse, Frank	5	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	72 412		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	72 412		ON
Hountalas, John	5	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	166 922		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	166 922		ON
Kramer, Christina Charlotte	5	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	121 724		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	121 724		ON
Lawal, Kikelomo	5	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 197		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	35 197		ON
Panossian, Hratch Dikran	5	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	111 599		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	111 599		ON
SHARMAN, SANDY	5	O	2023-12-04	D	56 - Attribution de droits de souscription	81 065		ON
		M	2023-12-04	D	50 - Attribution d'options	81 065		ON
		O	2024-09-12	D	51 - Exercice d'options	(2 275)	60.0100	ON
Baylin Technologies Inc.								
Actions ordinaires								
Wolkin, Harold Morton	4	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.3810	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	7 000	0.3700	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.3800	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	9 500	0.3850	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	18 500	0.3900	ON
Bell Copper Corporation								
Actions ordinaires								
Hart, William Darwyn	4	O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0380USD	BC
Bonterra Resources Inc.								
Actions ordinaires								
Gonzalez, Cesar	4, 5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	0.2450	BC
Pelletier, Marc-André	4	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2450	BC

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Brompton Split Banc Corp.								
<i>Class A Shares</i>								
Caranci, Mark A.	4, 5							
Eric Caranci	PI	O	2024-09-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	9.6500	ON
		M	2024-09-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	19	9.4900	ON
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(19)	9.6500	ON
Brookfield Business Corporation								
<i>Actions à droit de vote subalterne Class A Exchangeable</i>								
Herkes, Anne Ruth	4	O	2024-09-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	748	24.1202USD	BC
Brookfield Corporation (formerly Brookfield Asset Management Inc.)								
<i>Actions échangeables Class A Limited Voting</i>								
Goodman, Nicholas Howard	5	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	265	67.8700	ON
<i>Actions ordinaires Class A Limited Voting</i>								
Goodman, Nicholas Howard	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	15 600	19.8307USD	ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 004)	50.3200USD	ON
Lawson, Brian	6, 5	O	2024-09-16	D	57 - Exercice de droits de souscription	31 978	50.2041USD	ON
BAM Holdings Corp.	PI	O	2024-09-16	I	57 - Exercice de droits de souscription	(93 133)	50.2041USD	ON
MIST Holdings Inc.	PI	O	2024-09-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(40 650)	49.9300USD	ON
PVI Holdco	PI	O	2024-09-17	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(25 000)		ON
The Brian and Joannah Lawson Family Foundation	PI	O	2024-09-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	65.7300	ON
		O	2024-09-17	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	25 000		ON
<i>Options</i>								
Goodman, Nicholas Howard	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(15 600)	19.8307USD	ON
Calian Group Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Calian Technologies Ltd	1	O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	48.1000	ON
		O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	47.6900	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 800	47.7800	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(1 800)		ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 974	47.8300	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	(1 974)		ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 974	47.7400	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(1 974)		ON
Calibre Mining Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dagsaan, Kristian	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	30 000	0.6000	BC
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	2.6701	BC
Galego, Marco DaCosta	5	O	2024-09-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	2 801	2.4050	BC
		O	2024-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 801)	2.4050	BC
Riley, Kevin James	5	O	2024-09-16	D	51 - Exercice d'options	17 193	0.3600	BC
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 193)	2.5600	BC
		O	2024-09-16	D	51 - Exercice d'options	15 000	1.2400	BC
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(15 000)	2.5590	BC
<i>Bons de souscription</i>								
Galego, Marco DaCosta	5	O	2024-09-13	D	54 - Exercice de bons de souscription	(2 801)	2.1900	BC
<i>Options</i>								
Dagsaan, Kristian	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(30 000)		BC
Riley, Kevin James	5	O	2024-09-16	D	51 - Exercice d'options	(17 193)		BC
		O	2024-09-16	D	51 - Exercice d'options	(15 000)		BC
Canaccord Genuity Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Cicci, Matthew	7							
Canaccord Genuity - DSU	PI	O	2024-01-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-06-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	50 359		BC
		O	2024-06-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	32 975		BC
Canaccord Genuity (Margin)	PI	O	2024-06-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(32 975)		BC
HSBC InvestDirect	PI	O	2024-06-27	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(50 359)		BC
Canada Goose Holdings Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Reiss, Dani	4, 5, 3	O	2024-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	20 638	22.2400	ON
		M	2024-05-29	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 658	22.2400	ON
		O	2024-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	18 264	24.6400	ON
		M	2024-05-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 381	24.6400	ON
		O	2024-06-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	21 342	48.9300	ON
		M	2024-06-02	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 961	48.9300	ON
Canadian Western Bank								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Bibby, Andrew John	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	446	53.1480	AB
Filippelli, Maria	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 112	53.1480	AB
Hohol, Linda Margaret Owerri	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	446	53.1480	AB
Mitchell, Elizabeth Gay	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	629	53.1480	AB
Morgan-Silvester, Sarah Alyson	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 030	53.1480	AB
Mulligan, Margaret Jean	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	971	53.1480	AB
Rawji, Irfhan Abdulaziz	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	986	53.1480	AB
Reid, Ian MacNevin	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 127	53.1480	AB
CANEX Metals Inc. (formerly Northern Abitibi Mining Corp.)								
<i>Options</i>								
Ebert, Shane William	4	O	2024-09-23	D	52 - Expiration d'options	(175 000)	0.0600	AB
Hayes, Lesley Olive	4	O	2024-09-23	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.0600	AB
Jutras, Jean Pierre	4, 5	O	2024-09-23	D	52 - Expiration d'options	(150 000)	0.0600	AB
O'Neill, Barbara Michele	5	O	2024-09-23	D	52 - Expiration d'options	(125 000)	0.0600	AB
Canso Credit Income Fund								
<i>Parts Class A Units</i>								
Carswell, John Paul	7							
Lysander Funds Limited	PI	O	2024-09-19	I	97 - Autre	(2 554)		ON
Lysander Funds Limited	7							
Portfolio HiWay Inc.	PI	O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 300)	15.3400	ON
Capstone Copper Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fernandois, Humberto Antonio	7	O	2024-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60 000)	6.8000USD	BC
		O	2024-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 094)	6.8000USD	BC
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 906)	6.8100USD	BC
Pylot, Darren Murvin	4, 5	O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	283 954	3.9000	BC
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(283 954)	9.9600	BC
<i>Options</i>								
Pylot, Darren Murvin	4, 5	O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	(283 954)	3.9000	BC
Cardinal Energy Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Brussa, John Albert	4	O	2024-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 400	6.4000	AB
Caribbean Utilities Company, Ltd.								
<i>Actions ordinaires Class A Ordinary Shares</i>								
Dilbert, Jennifer Pearl	4	O	2024-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	14	13.9600USD	ON
Ebanks, Sheree	4							
Erica Ebanks	PI	O	2024-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	43	13.9600USD	ON
Melanie Ebanks	PI	O	2024-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime	29	13.9600USD	ON

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Sheree Ebanks and Davy Ebanks	PI	O	2024-09-15	I	d'actionnariat 30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	16	13.9600USD	ON
Hew, J.F. Richard	4, 5							
HARRISON HEW	PI	O	2024-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	21	13.9600USD	ON
J.F. Richard Hew with Sandy Hew	PI	O	2024-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	568	13.9600USD	ON
LAUREN HEW	PI	O	2024-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	13.9600USD	ON
THOMPSON HEW	PI	O	2024-09-15	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	18	13.9600USD	ON
Macfee, Mark Roderick	4	O	2024-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	83	13.9600USD	ON
Tibbetts, Sacha Nikolai	5	O	2024-09-15	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	85	13.9600USD	ON
CCL Industries Inc.								
<i>Actions sans droit de vote Class B</i>								
Cumming, Derek	7	O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	81.4100	ON
Rubino, Sebastian	7	O	2024-09-25	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(500)		ON
Washchuk, Sean	5	O	2024-09-19	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(657)		ON
Washchuk Family Foundation	PI	O	2011-10-05	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-19	C	47 - Acquisition ou aliénation par don	657		ON
		O	2024-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(657)	82.0200	ON
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Birkner, Gunther Johann	7	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 296	81.0370	ON
Cooper, Mark	7	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 530	81.0370	ON
Cumming, Derek	7	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 956	81.0370	ON
Frantz, Eric Olivier	7	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 148	81.0370	ON
Jocionis, Luis	7	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 148	81.0370	ON
Kotecha, Kamal Chandrakant	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 170	81.0370	ON
Lilienthal, Ben Yaacob	7	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	33 530	81.0370	ON
Martin, Geoffrey	4, 5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	201 182	81.0370	ON
McClendon, Mark	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	16 765	81.0370	ON
Pretsell, Lee	7	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 148	81.0370	ON
Rubino, Sebastian	7	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 296	81.0370	ON
Sellers, James Andrew	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	8 383	81.0370	ON
Suleman, Jamil	5	O	2024-05-09	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	4 011	81.0370	ON
Vaidyanathan, Lalitha	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 296	81.0370	ON
Washchuk, Sean	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	51 828	81.0370	ON
COLLIERS INTERNATIONAL GROUP INC.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Hemming, Robert	7	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 130)	198.0000	ON
Coloured Ties Capital Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Malhi, Kulwant	3	O	2023-02-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.8982	BC
Malhi, Rauni	3	O	2024-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	44 000	0.2300	BC
		O	2023-07-21	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.9800	BC
		O	2021-11-29	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(26 744 330)		BC
<i>Bons de souscription</i>								
Malhi, Kulwant	3	O	2021-11-29	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(10 020 350)	0.8500	BC
<i>Options</i>								
Malhi, Kulwant	3	O	2022-09-02	D	50 - Attribution d'options	700 000	0.3100	BC
<i>Restricted Share Units</i>								
Malhi, Kulwant	3	O	2018-08-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-05-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	580 000		BC
Compagnie des Chemins de Fer Nationaux du Canada								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bruder, Shauneen Elizabeth	4	O	2024-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	543	157.5320	QC
JONES, SUSAN C.	4	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 230	162.0527	QC
<i>Directors Deferred Share Units</i>								
Bruder, Shauneen Elizabeth	4	O	2024-09-25	D	35 - Dividende en actions	61	169.9500	QC
Compagnie Pétrolière Impériale Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Exxon Mobil Corporation	3							
Roytor & Co.	PI	O	2024-09-17	I	38 - Rachat ou annulation	(175 315)	91.4800	AB
		O	2024-09-18	I	38 - Rachat ou annulation	(175 316)	91.1500	AB
		O	2024-09-19	I	38 - Rachat ou annulation	(175 316)	93.2700	AB
		O	2024-09-20	I	38 - Rachat ou annulation	(175 316)	93.0900	AB
		O	2024-09-23	I	38 - Rachat ou annulation	(175 316)	94.9700	AB
Constellation Software Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baksh, Jamal Nizam	5							
Computershare Trust Company	PI	O	2024-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(60)	4340.0000	ON
Computershare Trust Company - RRRSP	PI	O	2024-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(112)	4340.0000	ON
Computershare Trust Company - TFSA	PI	O	2024-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(90)	4340.0000	ON
Corporation TC Énergie								
<i>Actions ordinaires</i>								
de Lima, Dawn Elizabeth	5	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	555	62.8210	AB
Johnston, Christine R.	5							
Trustee of TransCanada's Employee Savings Plan	PI	O	2024-09-16	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(752)	63.1089	AB
		O	2024-02-13	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	57	52.3112	AB
		O	2024-09-16	I	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	245	54.5962	AB
Prior, Richard	7	O	2024-09-23	D	51 - Exercice d'options	18 068	56.8900	AB
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(18 068)	63.0000	AB
Yeomans, Mark	7	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	6 764	56.8900	AB
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 764)	62.3938	AB
		O	2024-09-24	D	51 - Exercice d'options	10 468	56.8600	AB
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 468)	63.0222	AB
		O	2024-09-24	D	51 - Exercice d'options	3 213	56.6600	AB
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 213)	63.0815	AB
<i>Options Granted Feb 16 2023 @ \$56.66 CDN Exp: Feb 16 2030</i>								
Yeomans, Mark	7	O	2024-09-24	D	51 - Exercice d'options	(3 213)	56.6600	AB
<i>Options granted Feb 23, 2021@\$56.86 CDN EXP: Feb 23, 2028</i>								
Yeomans, Mark	7	O	2024-09-24	D	51 - Exercice d'options	(10 468)	56.8600	AB
<i>Options Options Granted Feb 21 2018 @ \$56.89 CDN Exp: Feb 21 2025</i>								
Prior, Richard	7	O	2024-09-23	D	51 - Exercice d'options	(18 068)	56.8900	AB
Yeomans, Mark	7	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	(6 764)	56.8900	AB
Corus Entertainment Inc.								
<i>Deferred Share Units (DSUs) - Officer Plan (Cash)</i>								
Hall (McKergow), Barbara Jane	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Smith, Ward, Francis	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Performance Share Units (PSUs) - Officer Plan</i>								
Abrams, Jennifer Lynne	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Gossling, John Richard	5	O	2024-09-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(113 896)		ON
Hall (McKergow), Barbara Jane	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(11 538)		ON
Kelly, Shawn	5	O	2024-09-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(15 879)		ON
Lee, Jennifer Cheun Hui	5	O	2024-09-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(16 793)		ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Reeb, Troy Douglas	5	O	2024-09-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(27 760)		ON
Shaw, Heather Ann	4, 6, 5	O	2024-09-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(133 430)		ON
Smith, Ward, Francis	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(11 424)		ON
Williamson, Bianca Louise	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-13	D	58 - Expiration de droits de souscription	(5 712)		ON
Restricted Share Units (RSUs) - Officer Plan (Cash)								
Abrams, Jennifer Lynne	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		M	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(5 541)	0.1385	ON
Gossling, John Richard	5	O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(56 891)	0.1385	ON
Hall (McKergow), Barbara Jane	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(5 826)	0.1385	ON
Kelly, Shawn	5	O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(7 997)	0.1385	ON
Lee, Jennifer Cheun Hui	5	O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(8 454)	0.1385	ON
Reeb, Troy Douglas	5	O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(13 937)	0.1385	ON
Shaw, Heather Ann	4, 6, 5	O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(66 715)	0.1385	ON
Smith, Ward, Francis	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(5 712)	0.1385	ON
Williamson, Bianca Louise	5	O	2024-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-13	D	59 - Exercice au comptant	(5 712)	0.1385	ON
D2L Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Poteck, Lee	5	O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	140		ON
Restricted Share Units								
Poteck, Lee	5	O	2024-09-17	D	59 - Exercice au comptant	(162)		ON
		O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(140)		ON
DIRTT Environmental Solutions Ltd.								
Actions ordinaires								
Noll, Shaun	4	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	156 250	0.5100USD	AB
WWT Opportunity #1 LLC	PI	M	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	156 250	0.5100USD	AB
Dividend Growth Split Corp.								
Actions privilégiées								
Lau, Laura Wing-Sze	5	O	2012-11-06	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	62 401	10.1200	ON
Docebo Inc.								
Actions ordinaires								
Artuffo, Alessio	4, 5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	536	61.3700	ON
Bossi, Francesca	7	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	98	61.3700	ON
Di Sisto, Domenic	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	17	61.3700	ON
Mehta, Sukaran	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	165	61.3700	ON
Pirovano, Fabio	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	132	61.3700	ON
Swift, Gregory Paul	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	53	61.3700	ON
Restricted Share Units								
Artuffo, Alessio	4, 5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(536)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(455)		ON
Bossi, Francesca	7	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(98)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(94)		ON
Di Sisto, Domenic	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(17)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(22)		ON
Mehta, Sukaran	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(165)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(202)		ON
Pirovano, Fabio	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(132)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(125)		ON
Swift, Gregory Paul	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(53)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(66)		ON

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Dollarama Inc. <i>Actions ordinaires</i> Hien, Nicolas	7, 5	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 167)	135.1829	QC
DREAM Unlimited Corp. <i>Actions à droit de vote subalterne Class A</i> Cooper, Michael	4, 7, 5, 3	O	2024-09-23	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(70 000)	32.8600	ON
DRI Healthcare Trust <i>Droits Restricted Units</i> Kapur, Amit	5	O	2024-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
<i>Parts de fiducie</i> Kapur, Amit	5	O	2024-09-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Emera Incorporated <i>Actions ordinaires</i> Demone, Henry	4	O	2024-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 750	48.1700	NS
		M	2024-03-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 802	48.1700	NS
Emerge Commerce Ltd. <i>Actions ordinaires</i> Halazon, Ghassan	4, 5	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0500	ON
		O	2024-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.0500	ON
Enbridge Inc. <i>Actions ordinaires</i> Chan, Maximilian	5	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	16 300	48.3000	AB
		O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(14 260)		AB
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(688)	55.2000	AB
<i>Options \$48.30 - February 21, 2029 Expiry</i> Chan, Maximilian	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(16 300)	48.3000	AB
Endeavour Mining plc <i>Actions ordinaires</i> Bernasconi, Pascal	5	O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)	18.2700GBP	
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	74 628		
		O	2024-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 910)	32.5300	
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	32.6300	
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 090)	32.6900	
		O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 637		
Carroll, Morgan Denis	5	O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	111 945		
		O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	11 457		
Dragone, David Laurent	5	O	2022-09-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	65 433		
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(36 000)	18.3400GBP	
Morcombe, Mark Keith	5	O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	65 924		
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(80 000)	18.3800GBP	
Traore, Djariatou	5	O	2023-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 274		
		O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 051		
White, Martin John	5	O	2023-01-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 165		
		O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 552		
Young, Guy Franklin	5	O	2023-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	7 618		
<i>Non-Voting EGC Shares</i> Morcombe, Mark Keith	5	O	2021-06-11	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 747		
Young, Guy Franklin	5	O	2023-03-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	779		

Émetteur Titre	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Performance Share Units								
Bernasconi, Pascal	5	O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(74 628)		
		O	2024-03-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	174		
Carroll, Morgan Denis	5	O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 637)		
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(111 945)		
		O	2024-03-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	262		
Dragone, David Laurent	5	O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(11 457)		
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(65 433)		
		O	2024-03-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	210		
Morcombe, Mark Keith	5	O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(65 924)		
		O	2024-03-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	291		
Traore, Djariatou	5	O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 730)		
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 274)		
		O	2024-03-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	24		
White, Martin John	5	O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 051)		
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(15 165)		
		O	2024-03-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	35		
Young, Guy Franklin	5	O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 552)		
		O	2023-12-31	D	57 - Exercice de droits de souscription	(7 618)		
		O	2024-03-26	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	33		
		O	2024-05-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 470)		
Enghouse Systems Limited								
<i>Droits Deferred Share Unit</i>								
Leung, Vivian	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 003	31.1300	ON
Mowat, Jane	4	O	2024-09-23	D	46 - Contrepartie de services	502	31.1300	ON
SONBERG, Melissa	4	O	2024-09-23	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 003	31.1300	ON
Ensign Energy Services Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Odyssey Reinsurance Company	PI	O	2024-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	135 800	2.6236	AB
		O	2024-09-23	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	81 400	2.6455	AB
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	48 000	2.6622	AB
EQB Inc. (formerly Equitable Group Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Moor, Andrew	5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 100)	102.4900	ON
Ero Copper Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Drier, Wayne	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	20 534		BC
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)		BC
<i>Options</i>								
Drier, Wayne	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(20 534)		BC
European Residential Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Russell, Lisa Maureen	4							
Daniel Russell	PI	O	2024-06-10	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
Schonfeldt, Julian	6	O	2022-08-02	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 500	3.2000	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 100	3.2163	ON
Exco Technologies Limited								

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Riganelli, Paul RRSP	5 PI	O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 900)	8.0400	ON
		O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 400)	8.0500	ON
		O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 100)	8.0600	ON
		O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	8.0800	ON
		O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 400)	8.1000	ON
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	8.0600	ON
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	8.0500	ON
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	8.0400	ON
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	8.0300	ON
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 500)	8.0200	ON
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 400)	8.0100	ON
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 400)	8.0000	ON
Exploration Azimut inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rosset, Jonathan	5	O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	0.4850	QC
Finning International Inc.								
<i>Parts Deferred Share Units</i>								
Carter, James Edward Clark	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 509	40.7569	BC
Kelley, Mary Lou	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 595	40.7569	BC
Kuhlmann, Andres	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 624	40.7569	BC
Kvisle, Harold N.	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 503	40.7569	BC
Levenick, Stuart L.	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 540	40.7569	BC
Putnam, Michael Colin	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	902	40.7569	BC
Rhind, John Robert	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 503	40.7569	BC
Ruigrok, Charles	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 625	40.7569	BC
Seraphim, Edward	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 656	40.7569	BC
Sharma, Manjit Kaur	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	902	40.7569	BC
Tower, Nancy Gail	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 625	40.7569	BC
First Majestic Silver Corp.								
<i>Options</i>								
Neumeyer, Keith	4, 5	O	2024-07-03	D	50 - Attribution d'options	111 572	8.0000	BC
First National Financial Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
FNSC Holdings Inc.	3	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 565	39.2400	ON
Smith Financial Corporation	3	O	2024-09-19	D	47 - Acquisition ou aliénation par don	(16 565)	39.2400	ON
Smith, Stephen	4, 7							
FNSC Holdings Inc.	PI	O	2024-09-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	16 565	39.2400	ON
Smith Financial Corporation	PI	O	2024-09-19	I	47 - Acquisition ou aliénation par don	(16 565)	39.2400	ON
First Quantum Minerals Ltd								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wozniak, Zenon	5	O	2024-09-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 323		ON
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 323)	18.5300	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Wozniak, Zenon	5	O	2024-09-24	D	57 - Exercice de droits de souscription	(6 323)		ON
FIRSTSERVICE CORPORATION								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hennick, Jay Stewart	4							
FSV Shares V LP	PI	O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(120 500)	244.1510	ON
FSV Shares VI LP	PI	O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	244.1510	ON
FSV Shares VII LP	PI	O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	244.1510	ON
Sproul, Joan Eloise	4	O	2024-09-17	D	51 - Exercice d'options	3 000	111.3600USD	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	244.2200	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	244.2300	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(250)	244.2200	ON

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.1400	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.1300	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	244.1000	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	244.0900	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	244.0100	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.9400	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.9800	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	243.9500	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	243.9100	ON
<i>Options</i>								
Sproul, Joan Eloise	4	O	2024-09-17	D	51 - Exercice d'options	(3 000)	111.3600USD	ON
Flow Capital Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Baluta, Alexander William	4, 5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	471	0.7900	ON
Denny, Michael John	5	O	2024-09-04	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.6700	ON
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 500	0.7200	ON
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.7200	ON
Foran Mining Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Fairfax Financial Holdings Limited	3							
Allied World Insurance Company	PI	O	2024-09-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 716 478	4.0500	BC
Allied World Speciality Insurance Company, Canada Branch	PI	O	2024-09-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 037 414	4.0500	BC
Hudson Excess Insurance Company	PI	O	2024-09-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 358 239	4.0500	BC
Hudson Insurance Company	PI	O	2024-09-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 358 239	4.0500	BC
Odyssey Reinsurance Company, Canada Branch	PI	O	2024-09-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 037 358	4.0500	BC
The North River Insurance Company	PI	O	2024-09-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 358 239	4.0500	BC
United States Fire Insurance Company	PI	O	2024-09-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 358 239	4.0500	BC
Zenith Insurance Company	PI	O	2024-09-17	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	339 592	4.0500	BC
Franco-Nevada Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Dryland, Nicholas Hugo Housby	4	O	2024-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	805	124.2250USD	ON
Fury Gold Mines Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Clark, Forrester	4	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.6100	BC
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	30 000	0.6000	BC
George Weston Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
Wasti, Rashid	5	O	2024-09-12	D	38 - Rachat ou annulation	(150)	227.5500	ON
		M	2024-09-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(150)	227.5500	ON
Weston, Willard Galen Garfield	4, 5, 3							
Wittington Investments, Limited	PI	O	2024-09-16	I	38 - Rachat ou annulation	(4 998)	226.6800	ON
		O	2024-09-17	I	38 - Rachat ou annulation	(10 038)	221.6600	ON
		O	2024-09-18	I	38 - Rachat ou annulation	(9 296)	222.2700	ON
		O	2024-09-19	I	38 - Rachat ou annulation	(10 827)	219.7000	ON
		O	2024-09-20	I	38 - Rachat ou annulation	(8 638)	219.5300	ON
<i>Actions privilégiées Series 3</i>								
Wasti, Rashid	5	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 100	21.9909	ON

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Actions privilégiées Series 5</i> Wasti, Rashid	5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	20.5390	ON
GFL Environmental Inc. <i>Actions à droit de vote subalterne</i> Glavina, Edward Christian	5	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	54.5100	ON
Glacier Media Inc. <i>Actions ordinaires</i> Smysnuik, Orest RRSP	5 PI	O	2024-09-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	24 000	0.1100	BC
Glow Lifetech Corp. <i>Actions ordinaires</i> Bald, Joshua Paul 13075460 Canada Inc.	5 PI	O	2021-10-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 316 635	0.0300	ON
Carducci, Roberto Paolo Ro6 Ventures Inc.	4, 5 PI	O	2021-03-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	4 833 333	0.0300	ON
Glawdel, Tomasz Glawdel 15877253 Canada Inc.	5 PI	O	2021-03-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 850 000	0.0300	ON
Nova Capital Trading Ltd.	3	O	2024-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	7 000 000	0.0300	ON
Proska, Daniel	4	O	2024-09-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	666 667	0.0300	ON
<i>Bons de souscription</i> Bald, Joshua Paul 13075460 Canada Inc.	5 PI	O	2021-10-15	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	1 316 635		ON
Carducci, Roberto Paolo Ro6 Ventures Inc.	4, 5 PI	O	2021-03-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	4 833 333		ON
Glawdel, Tomasz Glawdel 15877253 Canada Inc.	5 PI	O	2021-03-03	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	2 850 000		ON
Nova Capital Trading Ltd.	3	O	2024-04-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	7 000 000		ON
Proska, Daniel	4	O	2024-09-24	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	666 667		ON
goeasy Ltd. <i>Actions ordinaires</i> Fiederer, Andrea RRSP - A. Fiederer RRSP - J. Galindo TFSA - A. Fiederer	5 PI PI PI	O O O	2024-09-18 2024-09-18 2024-09-18	I I I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché 10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(520) (2 950) (920)	180.0080 180.0040 180.0050	ON ON ON
Gran Tierra Energy Inc. <i>Actions ordinaires</i> Guidry, Gary Stephen Joint Spousal Account	4, 5 PI	O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	15 000	8.2000	AB

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2024-09-18	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	45 000	8.5200	AB
		O	2024-09-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	8.3000	AB
GreenFirst Forest Products Inc. (formerly, Itasca Capital Ltd.)								
<i>Restricted Share Units (RSUs)</i>								
Ferrante, Peter	5	O	2024-08-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	212 766	0.4700	ON
GROUPE KDA INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Tenshi Life Sciences Pte. Limited	3	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(24 500)	0.3000	QC
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(43 500)	0.3000	QC
High Tide Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Sinclair, Christian	4	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 436	2.9500	AB
i-80 Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Orion Mine Finance Management II Limited	3							
Orion Mine Finance Fund II LP	PI	O	2024-09-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 457 113)	1.5500	ON
Orion Mine Finance Management III LLC	3							
Orion Mine Finance Fund III LP	PI	O	2024-09-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 542 887)	1.5500	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Young, Richard Scott	4, 5	O	2024-09-18	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 401 869		ON
Information Services Corporation								
<i>Options</i>								
Cisyk, Loren Allen	5	O	2024-09-17	D	59 - Exercice au comptant	(500)	30.0000	SK
		O	2024-09-18	D	59 - Exercice au comptant	(400)	30.0000	SK
InnoCan Pharma Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bincovich, Iris Or Gabi	4, 5							
IBI Trust Management	PI	O	2024-09-20	C	57 - Exercice de droits de souscription	222 222	0.2400	AB
Bloch, Peter David	4	O	2024-09-06	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(72 222)	0.2400	AB
		O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	72 222	0.2400	AB
Bossino, Ralph	4, 6	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	66 667	0.2400	AB
Flom, Eyal	4, 7							
IBI Trust Management	PI	O	2024-09-20	C	57 - Exercice de droits de souscription	177 778	0.2400	AB
Halpern, Nelson Harvey	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	43 333	0.2400	AB
Kamhi, Roni	4, 5							
IBI Trust Management	PI	O	2024-09-20	C	57 - Exercice de droits de souscription	222 222	0.2400	AB
Lintern, Joshua Aaron	4, 6	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	43 333	0.2400	AB
Mayron, Ron	4, 5							
IBI Trust Management	PI	O	2024-09-20	C	57 - Exercice de droits de souscription	177 777	0.2400	AB
<i>Restricted Share Units</i>								
Bincovich, Iris Or Gabi	4, 5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(222 222)		AB
Bloch, Peter David	4	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(72 222)		AB
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(38 889)		AB
Bossino, Ralph	4, 6	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(66 667)		AB
Flom, Eyal	4, 7	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(177 778)		AB
Halpern, Nelson Harvey	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 333)		AB
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(23 333)		AB
Kamhi, Roni	4, 5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(222 222)		AB
Lintern, Joshua Aaron	4, 6	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(43 333)		AB
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(23 333)		AB
Mayron, Ron	4, 5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(177 777)		AB
Inovalis Real Estate Investment Trust								
<i>Deferred Share Units</i>								
Pacaud, Laetitia Yvette	4	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 954)		ON

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-ri se	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
<i>Parts</i>								
Pacaud, Laetitia Yvette	4	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 954		ON
Intact Corporation financière								
<i>Actions ordinaires</i>								
Anderson, Kenneth	5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	253.8795	ON
Godfrey, Darren Christopher	5	O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 000)	255.0000	ON
Jaguar Mining Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Colas, Alfred Aguilar	5	O	2024-09-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	30 000		ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 000)		ON
HILL, JONATHAN VICTOR	5	O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	5.5720	ON
<i>Options</i>								
Colas, Alfred Aguilar	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(30 000)	1.3200	ON
Jushi Holdings Inc.								
<i>12 Second Lien Series A Notes due 2026</i>								
Cacioppo, James	4, 5, 3	O	2024-09-13	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 1 381 000.00		ON
K-Bro Linen Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gannon, Jeffrey Ronald	5	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 100)	36.0100	AB
Kinross Gold Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Davies, Laurence	5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 000)	13.0500	ON
Shaver, David C.	5	O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 663)	13.1700	ON
Kontrol Technologies Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kontrol Technologies Corp.	1	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2000	ON
		O	2024-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2000	ON
		O	2024-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1900	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1900	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	12 000	0.1850	ON
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1950	ON
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1850	ON
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1900	ON
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2000	ON
		O	2024-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.1900	ON
		O	2024-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2000	ON
La Banque de Nouvelle - Ecosse								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gowland, Glen Bruce	5	O	2024-09-23	D	51 - Exercice d'options	14 912	68.3200	ON
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(14 912)	72.8800	ON
<i>Options</i>								
Gowland, Glen Bruce	5	O	2024-09-23	D	51 - Exercice d'options	(14 912)	68.3200	ON
La Societe Canadian Tire Limitee								
<i>Actions sans droit de vote Class A</i>								
Christie, James Robert	7							
James Christie-CIBC Investors Edge	PI	O	2024-09-18	C	90 - Changements relatifs à la propriété	93	158.6000	ON
<i>Actions sans droit de vote Class A (CT Savings Plan)</i>								
Christie, James Robert	7	O	2024-09-04	D	35 - Dividende en actions	93	155.4500	ON
		O	2024-09-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(93)	158.6000	ON
La Societe de Gestion AGF Limitee								
<i>Actions ordinaires Class B</i>								
AGF EMPLOYEE BENEFIT PLAN TRUST	2	O	2024-02-05	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 915)	7.6900	ON
		O	2024-04-08	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 235)	7.8500	ON
		O	2024-07-09	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 641)	8.0700	ON
AGF Management Limited, La Societe de Gestion AGF Limitee	1	O	2024-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	8.1600	ON

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	8.1600	ON
		O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.4100	ON
		O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	8.4100	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	8.5100	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(1 900)	8.5100	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.4900	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	8.4900	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	8.4600	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	(2 000)	8.4600	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	8.7500	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(2 100)	8.7500	ON
LeddarTech Holdings Inc.								
<i>Dette Convertible 2024 (Actions ordinaires)</i>								
Saintellemy, Frantz	4, 5	O	2023-12-29	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-09-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	\$ 100 000.00		QC
les aliments High Liner incorporee								
<i>Actions ordinaires</i>								
High Liner Foods Incorporated	1	O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 719	13.0101	NS
		O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(3 719)	13.0101	NS
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 700	13.0046	NS
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(3 700)	13.0046	NS
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 719	12.6933	NS
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	(3 719)	12.6933	NS
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	3 719	12.5599	NS
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(3 719)	12.5599	NS
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Hennigar, David John	4, 6	O	2024-09-16	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	600		NS
Les Aliments Maple Leaf Inc.								
<i>Droits PSU - Performance Share Units settled with market shares</i>								
Mayr, Jason Robert	5	O	2024-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 530		ON
<i>Droits Restricted Share Units settled with market shares</i>								
Mayr, Jason Robert	5	O	2024-06-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 530		ON
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 557		ON
Les Compagnies Loblaw Limitee								
<i>Actions ordinaires</i>								
George Weston Limited	3							
RBC Dominion Securities Inc. - ASDP	PI	O	2024-09-16	I	38 - Rachat ou annulation	(20 415)	180.8000	ON
		O	2024-09-17	I	38 - Rachat ou annulation	(61 037)	175.0300	ON
		O	2024-09-18	I	38 - Rachat ou annulation	(36 048)	174.0100	ON
		O	2024-09-19	I	38 - Rachat ou annulation	(26 795)	170.7000	ON
		O	2024-09-20	I	38 - Rachat ou annulation	(35 021)	174.4600	ON
Les Vêtements de Sport Gildan Inc.								
<i>Performance Share Units</i>								
Chamandy, Glenn J.	4, 5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	138		QC
		O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	2 843		QC
Contreras y Contreras, Juan Carlos Contreras	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	26		QC
De Haan, Jason	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	70		QC
Harries, Rhodri	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	1 022		QC
Hayem, Jocelyne Jessy	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	6		QC
Huynh, Betty	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	7		QC
Maness, John	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	26		QC
Masi, Benito	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	722		QC
Pirie Woodbridge, Maria Andrea	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	27		QC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Salinas, Israel	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	30		QC
Schroeder, Michael	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	33		QC
Ward, Chuckie J.	7	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	849		QC
Restricted Share Units								
Chamandy, Glenn J.	4, 5	M	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	138		QC
Contreras y Contreras, Juan Carlos Contreras	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	59		QC
De Haan, Jason	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	118		QC
Harries, Rhodri	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	84		QC
Hayem, Jocelyne Jessy	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	6		QC
Huynh, Betty	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	46		QC
Maness, John	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	159		QC
Masi, Benito	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	66		QC
Pirie Woodbridge, Maria Andrea	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	43		QC
Salinas, Israel	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	118		QC
Schroeder, Michael	5	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	70		QC
Ward, Chuckie J.	7	O	2024-09-16	D	35 - Dividende en actions	60		QC
Life & Banc Split Corp.								
Actions privilégiées								
Lau, Laura Wing-Sze	5	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(12 500)	10.6800	ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	10.6900	ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 200)	10.6300	ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(29 300)	10.6200	ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 900)	10.6200	ON
Class A Shares								
Caranci, Mark A.	4, 5							
Eric Caranci - Investment Account	PI	O	2024-09-16	C	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionariat	22	7.9800	ON
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(22)	8.2800	ON
Logan Energy Corp.								
Actions ordinaires								
Van Brunt, Dylan Blane	5	O	2024-08-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		M	2024-08-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Tracy Van Brunt	PI	O	2024-08-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Bons de souscription								
Van Brunt, Dylan Blane	5	O	2024-08-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Tracy Van Brunt	PI	O	2024-08-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Options								
Van Brunt, Dylan Blane	5	O	2024-08-21	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Lumine Group Inc.								
Actions à droit de vote subalterne								
Scotchmer, Stephen	8	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(9 000)	35.0000	ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 500)	34.8800	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	34.8400	ON
Martinrea International Inc.								
Actions ordinaires								
Martinrea International Inc.	1	O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.6800	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.6900	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.7100	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.7200	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.7250	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 600	11.7300	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	9 200	11.7400	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.7500	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.7600	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.7650	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	3 200	11.7700	ON

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.7750	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.7800	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.7900	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.8000	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.8050	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.8100	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	11.8200	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.8300	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	900	11.8400	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.8500	ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.5700	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.5800	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.5900	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.6000	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.6500	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.6700	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.6800	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.6900	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	11.7000	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.7100	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	4 200	11.7300	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.7400	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	15 300	11.7500	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.7550	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	1 400	11.7600	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.5300	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.5400	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.5500	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	5 600	11.5600	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 400	11.5700	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	4 000	11.5800	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.5850	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	2 800	11.5900	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	11.6000	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.6100	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 000	11.6200	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.6300	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	11.6400	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	11.6700	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.6800	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 900	11.6900	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.7000	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.7100	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	(30 000)		ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.6400	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	300	11.6500	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.6550	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	600	11.6600	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.6650	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.6750	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.6800	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.6900	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.6950	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.7000	ON

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.7100	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.7200	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.7350	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	11.7400	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	700	11.7500	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 500	11.7600	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 200	11.7700	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.7800	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.7900	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	400	11.8000	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	500	11.8100	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	150 300	11.8200	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.8300	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	100	11.8400	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	11.8500	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	1 700	11.8600	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(164 100)		ON
MDA Space Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Greenley, Michael Philip	4, 5	O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	68 300	6.0000	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(68 300)	16.5053	ON
		O	2024-09-22	D	51 - Exercice d'options	175 000	6.0000	ON
		M	2024-09-23	D	51 - Exercice d'options	175 000	6.0000	ON
		O	2024-09-22	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(175 000)	16.6379	ON
		M	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(175 000)	16.6379	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Alfers, Jaye Alison	4	O	2024-09-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 998		ON
Baltacioglu, Yaprak	4	O	2024-09-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 473		ON
Farber, Darren William	4	O	2024-09-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 998		ON
Paddock, Brendan	4	O	2024-09-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 454		ON
Risley, John Carter	4	O	2024-09-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 998		ON
Smith, Jill Deborah	4	O	2024-09-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 611		ON
Smith, Karl W.	4	O	2024-06-28	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 219		ON
Wu, Yung Cheng	4	O	2024-09-24	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 428		ON
<i>Options</i>								
Greenley, Michael Philip	4, 5	O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	(68 300)		ON
		O	2024-09-22	D	51 - Exercice d'options	(175 000)		ON
		M	2024-09-23	D	51 - Exercice d'options	(175 000)		ON
Medexus Pharmaceuticals Inc.(formerly Pediapharm Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
d'Entremont, Kenneth	4, 5	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 000	2.5000	ON
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Garges, Harmony Phillips	4	O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 106		ON
Gravel, Benoit	4	O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 106		ON
Mueller, Mike	4	O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 106		ON
Nelson, Stephen William	4	O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 106		ON
Taddese, Menassie Mammo	4	O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	39 106		ON
MEG Energy Corp.								
<i>Billets 7.125 Senior Notes due 2027</i>								
MEG Energy Corp.	1	O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	\$ 57 000 000.00		AB
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(\$ 57 000 000.00)		AB
Metalla Royalty & Streaming Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Molyneux, Alexander	4	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	20 000	4.3500	BC

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
MÉTAUX GENIUS INC.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Goulet, Guy	5	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.0800	QC
Methanex Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
O'Donoghue, Leslie	4	O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	54.7504	BC
Morguard North American Residential Real Estate Investment Trust								
<i>Parts de fiducie</i>								
Morguard North American Residential Real Estate Investment T	1	O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	19.2090	ON
		O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	19.0200	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
		M	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	19.2100	ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	18.8870	ON
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	6 634	19.3014	ON
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	(6 634)		ON
New Gold Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Keating, Sean William	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	45 833	1.2000	ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(45 833)	4.1700	ON
<i>Options</i>								
Keating, Sean William	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(45 833)	1.2000	ON
Nexus Industrial REIT								
<i>Parts de fiducie</i>								
McLaughlin, Edwin E jointly held with spouse	6 PI	O	2024-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 782	8.9200	ON
NFI Group Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gray, Adam L. Coliseum Capital Management, LLC	4 PI	O	2024-09-16	C	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(3 500 000)	17.4500	MB
Northview Residential REIT								
<i>Parts Class A</i>								
Drimmer, Daniel D.D. Acquisitions Partnership	4, 5 PI	O	2024-09-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	18.0700	AB
		O	2024-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	900	17.8500	AB
		O	2024-09-20	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100	17.8400	AB
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	18.4000	AB
		O	2024-09-24	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	18.3100	AB
NorthX Nickel Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Kargl-Simard, Christian Peter	4	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1000	BC
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1110	BC
Meyer, Thomas	4, 5	O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	50 000	0.1166	BC
Nouveau Monde Graphite Inc. (auparavant Entreprises Minières du Nouveau-Monde Inc.)								
<i>Options</i>								
Leblanc, Stéphane	4	O	2024-09-10	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-09-20	D	50 - Attribution d'options	25 000		QC
Nutrien Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bradley, Noralee	5	O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	63.9800	SK
Sean Bradley	PI	O	2024-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	300	64.1000	SK
Martell, Keith	4	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 250	65.2300	SK

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Thompson, Mark	5	O	2024-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	3 155	63.7900	SK
Oceanic Iron Ore Corp.								
<i>Débetures convertibles Series E</i>								
Beedie, Ryan K	6							
Beedie Investments Ltd.	PI	O	2018-11-29	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
Pages Jaunes Limitée								
<i>Deferred Share Unit</i>								
Cooper, Treena	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	201		QC
Eckert, David Alan	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	809		QC
Forman, Craig	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 294		QC
Hall, Rob	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	2 067		QC
Kudzman, Susan	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 842		QC
<i>Restricted Share Unit</i>								
Eckert, David Alan	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	3 142		QC
Ireland, John	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 119		QC
King, Sherilyn Ann	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 119		QC
Sciannamblo, Franco	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 119		QC
Parex Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Herman, Candace	5	O	2024-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
ESPP	PI	O	2024-09-20	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
RRSP - Carl Landry	PI	O	2024-09-20	C	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
<i>Droits Performance Share Unit</i>								
Herman, Candace	5	O	2024-09-20	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
Patriot Battery Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Way, David Blair	4, 5	O	2024-09-18	D	90 - Changements relatifs à la propriété	(200 000)		BC
Equities First Holdings, LLC	PI	O	2024-09-18	I	90 - Changements relatifs à la propriété	200 000		BC
Pender Growth Fund Inc.								
<i>Actions ordinaires Class C</i>								
PenderFund Capital Management Ltd.	2	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	10.6000	BC
Peyto Exploration & Development Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Carlson, Tavis Aaron	5	O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	21 000	12.8800	AB
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21 000)	14.9500	AB
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 700	14.9500	AB
Family RESP Account	PI	O	2024-09-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	675	15.0000	AB
RRSP	PI	O	2024-09-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	260	14.9500	AB
Curran, Lee Russell	5	O	2024-09-24	D	51 - Exercice d'options	28 000	12.8800	AB
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 000)	15.0580	AB
Lachance, Jean-Paul Henri	4, 5	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	1 300	12.8800	AB
		O	2024-09-23	D	51 - Exercice d'options	16 600	12.8800	AB
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 300)	15.0000	AB
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(16 600)	15.1000	AB
		O	2024-09-24	D	51 - Exercice d'options	17 100	12.8800	AB
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(17 100)	14.9500	AB
<i>Options</i>								
Carlson, Tavis Aaron	5	O	2024-09-19	D	51 - Exercice d'options	(21 000)		AB
Curran, Lee Russell	5	O	2024-09-24	D	51 - Exercice d'options	(28 000)		AB
Lachance, Jean-Paul Henri	4, 5	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	(1 300)		AB
		O	2024-09-23	D	51 - Exercice d'options	(16 600)		AB
		O	2024-09-24	D	51 - Exercice d'options	(17 100)		AB
Pinetree Capital Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bouffard, John Edward Somerville	5	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	400	6.9900	ON
Plaza Retail REIT								

Émetteur Titre	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Pollard Banknote Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bordeleau, Mathieu	5	O	2024-09-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	87	3.8600	NB
Drake, James (Jim)	5	O	2024-09-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	3.8600	NB
Mackenzie, Peter	5	O	2024-09-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	180	3.8600	NB
Penney, Stephen	5	O	2024-09-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	159	3.8600	NB
Strange, Kimberly A.	5	O	2024-09-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	138	3.8600	NB
Power Corporation du Canada								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Généreux, Claude	7, 5	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	29.3100	QC
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	43.0214	QC
Lemay, Stéphane	7, 5	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	7 000	34.2325	QC
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 000)	43.0500	QC
<i>Options</i>								
Généreux, Claude	7, 5	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	29.3100	QC
Lemay, Stéphane	7, 5	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	(7 000)	34.2325	QC
Prairie Provident Resources Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Hamilton, Glenn A.	4	O	2023-07-14	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0550	AB
Miller, Dale	4	O	2023-08-23	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0500	AB
Turgeon, Kathy RRSP	4 PI	O	2023-07-14	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			AB
		O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	1 000	0.0500	AB
Premier American Uranium Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Rotolo, Timothy James	4, 6, 5, 3							
Sachem Cove P3 Fund, LP	PI	O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	75 000	1.7313	
		O	2024-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	1.9361	
		O	2024-09-24	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	40 000	2.1749	
		O	2024-09-23	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	26 000	2.0329	
Premier Soins d'Amérique inc. (anciennement Corporation d'Acquisition Physinorth inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
D'Aoust, Guy	5	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.1500	QC
Pulse Seismic Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Pulse Seismic Inc.	1	O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	600	2.4000	AB
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 600	2.4000	AB
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	800	2.4000	AB
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	200	2.4000	AB
Quarterhill Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Christ, Kyle Lincoln	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	6 423		ON
		O	2024-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 400		ON

Émetteur Titre	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Initié								
Porteur inscrit								
Myers, Charles (Chuck)	4, 5	O	2024-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	83 333		ON
		M	2024-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	63 333		ON
		O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	15 982		ON
<i>Droits Share RSU</i>								
Chriest, Kyle Lincoln	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(12 235)		ON
		O	2024-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 667)		ON
Myers, Charles (Chuck)	4, 5	O	2024-09-06	D	57 - Exercice de droits de souscription	(83 333)		ON
		O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(21 029)		ON
Queen's Road Capital Investment Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
BB Family International Trust	3	O	2024-09-13	D	15 - Acquisition ou aliénation au moyen d'un prospectus	3 971 424	0.7000	BC
Cowin, John James	3							
Corom Pty Ltd.	PI	O	2024-09-18	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	5 530 219	0.7000	BC
Gilman, Warren Philip	4, 5	O	2024-09-18	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	4 857 143	0.7000	BC
RB Global, Inc. (formerly Ritchie Bros. Auctioneers Incorporated)								
<i>Droits Deferred Share Units DERs</i>								
Bales, Brian	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	7		BC
DeWitt, Adam	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	29		BC
Elton, Robert George	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	111		BC
O'Day, Tim	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	7		BC
Raiss, Sarah	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	66		BC
Sieger, Michael	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	7		BC
Smith, Jeffrey Chad	4	O	2024-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	7		BC
Stephenson, Carol M.	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	14		BC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Lewis, Michael Thomas Steven	5	O	2024-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	20 372	84.3600USD	BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Lewis, Michael Thomas Steven	5	O	2024-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-17	D	56 - Attribution de droits de souscription	10 743	84.3600USD	BC
<i>Droits Restricted Share Units DERs</i>								
Bales, Brian	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	9		BC
DeWitt, Adam	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	9		BC
Elton, Robert George	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	11		BC
Fesler, Andrew John	5	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	16		BC
Guerin, Eric	5	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	63		BC
Jeter, James Jeffrey	5	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	43		BC
Kessler, James Francis	5	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	255		BC
King, Nancy Elizabeth	5	O	2024-06-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	38		BC
Morrison, Gregory	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	9		BC
O'Day, Tim	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	9		BC
Raiss, Sarah	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	9		BC
Sieger, Michael	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	9		BC
Smith, Jeffrey Chad	4	O	2024-09-18	D	56 - Attribution de droits de souscription	9		BC
Stein, Deborah Susan	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	9		BC
Stephenson, Carol M.	4	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	9		BC
Watt, Darren	5	O	2024-09-18	D	35 - Dividende en actions	14		BC
<i>Options</i>								
Kessler, James Francis	5	O	2024-09-23	D	59 - Exercice au comptant	(17 883)	41.8400USD	BC
Real Matters Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Montgomery, Kimberly Sue	7	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	28 239	3.9300	ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(28 239)	8.3000	ON
REDEVANCES AURIFÈRES OSISKO LTÉE								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Options								
Le Bel, André	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	5 000	13.5000	QC
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	24.8185	QC
		O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	5 000	13.5000	QC
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	24.6802	QC
		O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	10 000	13.5000	QC
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(10 000)	24.8000	QC
Options								
Le Bel, André	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	13.5000	QC
		O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(5 000)	13.5000	QC
		O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	(10 000)	13.5000	QC
Reitmans (Canada) Limitée								
<i>Actions sans droit de vote</i>								
Murad, Alain	5	O	2012-05-30	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-09-25	D	51 - Exercice d'options	17 000	1.5000	QC
Reitmans (Canada) Limited	1	O	2024-08-06	D	38 - Rachat ou annulation	1 600	2.2238	QC
		O	2024-08-08	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	2.2700	QC
		O	2024-08-09	D	38 - Rachat ou annulation	100	2.2700	QC
		O	2024-08-12	D	38 - Rachat ou annulation	500	2.2600	QC
		O	2024-08-15	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	2.3400	QC
		O	2024-08-16	D	38 - Rachat ou annulation	300	2.3100	QC
		O	2024-08-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 400	2.3500	QC
<i>Options Class A non-voting</i>								
Leclerc, Isabelle	5	O	2024-09-19	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	75 000	2.4000	QC
Murad, Alain	5	O	2024-09-25	D	51 - Exercice d'options	(17 000)	1.5000	QC
Ressources Cerro de Pasco Inc. (anciennement Les propriétés Genius Ltée)								
<i>Options</i>								
Booth, John Geoffrey	4	O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	500 000		QC
Branchaud, René	4	O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	200 000		QC
Carr, John Scott	4	O	2024-09-17	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			QC
		O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	1 000 000		QC
Goulet, Guy	4, 5	O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	2 400 000		QC
Hodgson, Frank	4, 6	O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	200 000		QC
Loret De Mola De Lavallo, Eduardo	4	O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	400 000		QC
Rodriguez Mariategui Canny, Manuel Lizandro	4, 5	O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	2 000 000		QC
Zadka, Steven Allen	4	O	2024-09-19	D	50 - Attribution d'options	1 800 000		QC
Ressources Melkior Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Deluce, Keith James	4, 3							
BD	PI	O	2024-09-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(38 250)		BC
BD RSP	PI	O	2024-09-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(17 350)		BC
BD TFSA	PI	O	2024-09-19	I	90 - Changements relatifs à la propriété	(11 950)		BC
Resverlogix Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cann, Aaron Bradley	5	O	2024-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	150 000		AB
<i>Restricted Share Units (RSU's)</i>								
Cann, Aaron Bradley	5	O	2024-09-13	D	57 - Exercice de droits de souscription	(300 000)		AB
Rusoro Mining Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Agapov, Vladimir Pavlovich	4	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.3112	BC
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.4100	BC
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	1.4100	BC
Kaplowitz, Jay	4	O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(41 400)	1.4000	BC
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(161 500)	1.4000	BC
Savaria Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								

Émetteur Titre	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Porteur inscrit								
Bourassa, Marcel	4, 6, 5							
Les Élevateurs Savaria	PI	O	2024-09-23	I	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	(2 000 000)	20.6300	QC
Chapdelaine, Jean-Louis	4	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	20.8400	QC
Sciamanna, Vince	7	O	2024-09-17	D	51 - Exercice d'options	50 000	20.0300	QC
		M	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	50 000	20.0300	QC
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	21.1335	QC
		M	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 000)	21.1335	QC
Options								
Sciamanna, Vince	7	O	2024-09-17	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	20.0300	QC
		M	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	(50 000)	20.0300	QC
Scandium Canada Ltée								
<i>Actions ordinaires</i>								
Gauthier, Isabelle	5	O	2024-09-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	400 000	0.0500	QC
<i>Bons de souscription</i>								
Gauthier, Isabelle	5	O	2024-09-20	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	200 000		QC
Sierra Metals Inc. (formerly Exploration Dia Bras Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Arias, J. Alberto	6							
Arias Resource Capital Fund II (Mexico) L.P.	PI	O	2024-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 792)	0.4896USD	ON
		O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(8 994)	0.4790USD	ON
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 846)	0.4848USD	ON
		O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 860)	0.5006USD	ON
		O	2024-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(7 598)	0.5133USD	ON
Arias Resource Capital Fund II L.P.	PI	O	2024-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(49 208)	0.4896USD	ON
		O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(158 506)	0.4790USD	ON
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(50 154)	0.4848USD	ON
		O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(85 640)	0.5006USD	ON
		O	2024-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(133 902)	0.5133USD	ON
Slam Exploration Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Macdonald, Bruce	3	O	2024-09-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	833 333	0.0300	NB
Taylor, Michael R.	4, 5	O	2024-09-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	833 400	0.0300	NB
<i>Bons de souscription</i>								
Macdonald, Bruce	3	O	2024-09-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	416 667		NB
Taylor, Michael R.	4, 5	O	2024-09-19	D	16 - Acquisition ou aliénation en vertu d'une dispense de prospectus	416 700		NB
		O	2024-08-11	D	55 - Expiration de bons de souscription	(350 000)		NB
Societe Aurifere Barrick								
<i>Actions ordinaires</i>								
Holliday, Joel James	5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	20.2703USD	ON
Solaris Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Earle, Daniel	4, 5	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	400 000	3.3000	BC
Fierro Rojas, Jorge Mauricio	5	O	2024-09-18	D	51 - Exercice d'options	100 000	3.3000	BC
Ladner, Thomas Andrew	5	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	125 000	3.3000	BC
Lamba, Arun	5	O	2024-07-26	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	250 000	3.3000	BC
Parikh, Purni	5	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	125 000	3.3000	BC
Puri, Poonam	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3000	BC
TAYLOR, DONALD RICHARD	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3000	BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Sonoran Desert Copper Corporation								
<i>Options</i>								
Thomson, Kevin James	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3000	BC
Velásquez, Federico Guillermo	5	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	200 000	3.3000	BC
Wagenaar, Jacqueline	5	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3000	BC
Walsh, Ronald Patrick	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	100 000	3.3000	BC
Warke, Richard William	4	O	2024-09-18	D	50 - Attribution d'options	400 000	3.3000	BC
Spin Master Corp.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
De Vellis, Marc Loren	5	O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	446		ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(243)	29.6978	ON
		O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	2 790		ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 516)	29.6978	ON
Wadleigh, Douglas	5	O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	949		ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(336)	29.6978	ON
		O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 930		ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(2 094)	29.6978	ON
Wilson, Jason	5	O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	1 340		ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(729)		ON
		O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	10 044		ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 459)	29.6978	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
De Vellis, Marc Loren	5	O	2024-09-13	D	56 - Attribution de droits de souscription	6 681	29.9400	ON
		O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(446)		ON
		O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(2 790)		ON
Wadleigh, Douglas	5	O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(949)		ON
		O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 930)		ON
Wilson, Jason	5	O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(1 340)		ON
		O	2024-09-17	D	57 - Exercice de droits de souscription	(10 044)		ON
Sprott Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
George, Whitney	7, 5	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	41.3763USD	ON
Meredith George	PI	O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	41.3763USD	ON
Rule, Arthur Richards	3							
Rick and Bonnie Rule Trust U/A/D 12/17/98	PI	O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.2000USD	ON
		O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.3200USD	ON
		O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.4900USD	ON
		O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 321)	41.4500USD	ON
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.5010USD	ON
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.6503USD	ON
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 490)	41.4805USD	ON
		O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.3517USD	ON
		O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	41.7000USD	ON
		O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(3 226)	41.9804USD	ON
SSC Security Services Corp.								
<i>Droits Deferred Share Units</i>								
Powers, Laurie Lynn	1	O	2024-09-19	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 934	2.6000	ON
Stakeholder Gold Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Berlet, Christopher James	5	O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	6 000	0.8600	BC
Stellar OrAfrique Inc.								
<i>Options</i>								
Cumming, Ayden	4	O	2024-09-17	D	50 - Attribution d'options	155 000	0.0650	BC
Cumming, John Charles Richard	4, 5	O	2024-09-17	D	50 - Attribution d'options	890 000	0.0650	BC
McCrae, Lauren Meredith	4	O	2024-07-31	D	50 - Attribution d'options	100 000	0.0700	BC

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2024-09-17	D	50 - Attribution d'options	155 000	0.0650	BC
Strategic Resources Inc.								
<i>Options</i>								
Pitkäjärvi, Jukka Tapani	5	O	2023-08-04	D	50 - Attribution d'options	41 667	1.4500	QC
		M	2023-08-04	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.4500	QC
		M'	2023-08-04	D	50 - Attribution d'options	41 667	1.4500	QC
		M''	2023-08-04	D	50 - Attribution d'options	41 667	1.4500	QC
		M'''	2023-08-04	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.4500	QC
		M''''	2023-08-04	D	50 - Attribution d'options	125 000	1.4500	QC
Supremex Inc.								
<i>Deferred Share Units</i>								
BAGLIONE, Joe	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	194	3.9341	QC
Boivin, Nicole Laura	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	683	3.9341	QC
Emerson, Steward J.	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 384	3.9341	QC
Gauer, Edward Alexander	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	196	3.9341	QC
Paradis, Dany	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	766	3.9341	QC
REILLY, PAUL	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	38	3.9341	QC
Richardson, Steven P.	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	640	3.9341	QC
Rundle, Murray	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	117	3.9341	QC
		M	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	117	3.9341	QC
White, Warren Joseph	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	257	3.9341	QC
<i>Performance Share Units</i>								
BAGLIONE, Joe	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	653	3.9341	QC
BOLDUC, FRANCOIS	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	367	3.9341	QC
Emerson, Steward J.	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	1 704	3.9341	QC
Rundle, Murray	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	370	3.9341	QC
Technologies D-BOX inc								
<i>Actions ordinaires Class A</i>								
Gagnon, Jean-Francois	5	O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	25 000	0.1000	QC
TELUS International (Cda) Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
TELUS Corporation	3							
1276435 B.C. Ltd.	PI	O	2024-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	5.0000	BC
		O	2024-09-17	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	5.0800	BC
		O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	5.0500	BC
		O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	72 214	5.0400	BC
		O	2024-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	4.9200	BC
<i>Droits Performance Share Units</i>								
Chande, Gopi	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 795		BC
Hamilton, Montgomery Charles	5	O	2024-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 398		BC
Hannon, Brian	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 795		BC
Macdonnell, Jason George	5	O	2024-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	25 343		BC
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	35 577		BC
<i>Droits Restricted Share Units</i>								
Belec, Michel	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 795		BC
Macdonnell, Jason George	5	O	2024-09-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	50 685		BC
Puritt, Jeffrey	4	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	27 398		BC
Tyfting, Marilyn	5	O	2024-09-16	D	56 - Attribution de droits de souscription	54 795		BC
<i>Options</i>								
Chande, Gopi	5	O	2024-03-04	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-16	D	50 - Attribution d'options	133 245		BC
Hamilton, Montgomery Charles	5	O	2024-07-03	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-16	D	50 - Attribution d'options	66 623		BC

Émetteur	Relation	État opé-ration	Date de l'opération	Emp-prise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Hannon, Brian	5	O	2023-10-16	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-16	D	50 - Attribution d'options	133 245		BC
TerraVest Industries Inc. (formerly TerraVest Capital Inc.)								
<i>Actions ordinaires</i>								
Haw, Dustin	7	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	100.0000	AB
PELLERIN, CHARLES	3							
Société Alexco S.E.N.C.	PI	O	2024-09-18	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 300)	100.0000	AB
		O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(11 200)	100.1000	AB
		O	2024-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 600)	100.2600	AB
TFI International Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bédard, Alain	4, 5	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	25 000	40.3600	QC
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(25 000)	197.8500	QC
<i>Options</i>								
Bédard, Alain	4, 5	O	2024-09-20	D	51 - Exercice d'options	(25 000)	40.3600	QC
The Real Brokerage Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Damani, Pritesh Ashok	5	O	2024-08-07	D	51 - Exercice d'options	12 122	0.8700USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 260)	6.1000USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(21)	6.1100USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	6.1300USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(503)	6.1400USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 989)	6.1500USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(500)	6.1600USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300)	6.1700USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 000)	6.1800USD	ON
		O	2024-08-07	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(549)	6.2000USD	ON
Gamzu, Guy	4, 6, 3							
Cubit Investments Ltd.	PI	O	2024-09-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(83 333)	5.6731USD	ON
		O	2024-09-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(83 333)	5.6734USD	ON
Lumpkin, Alexandra	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	3 026		ON
Madden, Andrea	5	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(4 181)	5.8500USD	ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	5.8600USD	ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	5.8700USD	ON
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(200)	5.6000USD	ON
Poleg, Tamir	4, 5	O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.8100USD	ON
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.8500USD	ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.8600USD	ON
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.9000USD	ON
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.8700USD	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(20 000)	5.6700USD	ON
Rose, Laurence David	4							
Matchpoint Capital Inc.	PI	O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.8500USD	ON
		O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.8800USD	ON
		O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.8510USD	ON
		O	2024-09-17	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.9011USD	ON
		O	2024-09-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 000)	5.8001USD	ON
		O	2024-09-19	I	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(1 200)	5.8300USD	ON
Rozenblat, Jenna Marie	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	5 269		ON
Srivatsaa, Sharran	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	16 440		ON
<i>Options</i>								
Damani, Pritesh Ashok	5	O	2024-08-07	D	51 - Exercice d'options	(12 122)	0.8700USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Lumpkin, Alexandra	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(3 026)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(974)		ON
Rozenblat, Jenna Marie	5	O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(5 269)		ON

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Srivatsaa, Sharran	5	O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(2 231)		ON
		O	2024-09-20	D	57 - Exercice de droits de souscription	(16 440)		ON
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	(16 894)		ON
Thérapeutique Knight Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Armoian, Sime	3							
Armco Alberta Inc.	PI	O	2024-09-16	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(300 000)	6.1300	QC
Thinkific Labs Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Thinkific Labs Inc.	1	O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	3 100	2.9490	BC
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	4 700	2.9120	BC
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	2.8920	BC
		O	2024-09-23	D	38 - Rachat ou annulation	1 300	2.9260	BC
		O	2024-09-24	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	2.7610	BC
		O	2024-09-25	D	38 - Rachat ou annulation	1 100	2.7350	BC
Thomson Reuters Corporation								
<i>Actions ordinaires</i>								
Parker, Michael	7	O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(450)	169.3000USD	ON
Rogge, Caroline	7	O	2023-12-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-09-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	339		ON
		O	2024-09-13	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(339)	173.0500USD	ON
Roth, Kirsty	5	O	2024-09-12	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(5 310)	172.7400USD	ON
Vuicic, Mary Alice	5	O	2024-09-16	D	51 - Exercice d'options	36 282	39.4900USD	ON
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(30 220)	172.5000	ON
		O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(6 062)	173.2500USD	ON
<i>Deferred Share Units</i>								
Arnold, Kirk Eveleth	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	271	172.7000USD	ON
Clark, William Edmund	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	434	172.7000USD	ON
Council, LaVerne	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	362	172.7000USD	ON
Daniels, Michael Elie	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	651	172.7000USD	ON
Koenigsbauer, Kirk James	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	362	172.7000USD	ON
Oppenheimer, Deanna	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	361	172.7000USD	ON
Paris, Simon	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	316	172.7000USD	ON
Rivera, Kim Marie	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	362	172.7000USD	ON
Salzberg, Barry	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	434	172.7000USD	ON
Wilson, Beth	4	O	2024-09-16	D	46 - Contrepartie de services	362	172.7000USD	ON
<i>Options</i>								
Vuicic, Mary Alice	5	O	2024-09-16	D	51 - Exercice d'options	(36 282)	39.4900USD	ON
<i>Restricted Share Units</i>								
Rogge, Caroline	7	O	2024-09-12	D	57 - Exercice de droits de souscription	(362)		ON
Tincorp Metals Inc.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Feng, Rui	4	O	2024-09-16	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2000	BC
		O	2024-09-17	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	10 000	0.2000	BC
		O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	0.2000	BC
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2000	BC
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 000	0.2000	BC
Topicus.com Inc.								
<i>Actions à droit de vote subalterne</i>								
Baksh, Jamal Nizam	6, 5	O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	195	133.0000	ON
Toromont Industries Ltd.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cherniavsky, Benjamin David	4	O	2023-09-15	D	99 - Correction d'information	(500)	112.3000	ON
RRSP	PI	O	2021-02-11	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2023-09-15	I	99 - Correction d'information	500	112.3000	ON
Torq Resources Inc.								

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Actions ordinaires								
Wallace, Shawn	4, 5	O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	250 000	0.1310	BC
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	325 000	0.0860	BC
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0980	BC
		O	2024-09-24	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	100 000	0.0750	BC
Total Energy Services Inc.								
Actions ordinaires								
Halyk, Daniel Kim	4, 5	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 000	9.2000	AB
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	200	9.2400	AB
		O	2024-09-20	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	4 800	9.2500	AB
		O	2024-09-23	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500	9.2000	AB
Tourmaline Oil Corp.								
Actions ordinaires								
Rose, Mike	5							
Rose Foundation	PI	O	2024-09-20	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	2 500	58.4018	AB
TransAlta Corporation								
Actions ordinaires								
Brookfield Corporation	3							
BIF IV EAGLE NR CARRY LP	PI	O	2024-09-18	I	46 - Contrepartie de services	4 847		AB
EAGLE CANADA COMMON HOLDINGS LP	PI	O	2024-09-18	I	46 - Contrepartie de services	3 011		AB
Transat A.T. inc.								
Options								
Adamo, Joseph	7, 5	O	2024-09-19	D	52 - Expiration d'options	(7 625)	8.9700	QC
Bussières, Bernard	7, 5	O	2024-09-19	D	52 - Expiration d'options	(7 619)	8.9700	QC
Guérard, Annick	4, 7, 5	O	2024-09-19	D	52 - Expiration d'options	(11 875)	8.9700	QC
Transcontinental inc.								
Actions à droit de vote subalterne Catégorie A								
Transcontinental inc.	1	O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 200	16.5000	QC
Trican Well Service Ltd.								
Actions ordinaires								
Trican Well Service Ltd.	1	O	2024-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	320 500	4.6123	AB
		O	2024-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	205 000	4.7279	AB
		O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	191 800	4.7745	AB
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	187 900	4.8636	AB
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	205 000	4.8541	AB
		O	2024-09-13	D	38 - Rachat ou annulation	(1 567 100)		AB
True North Commercial Real Estate Investment Trust								
Parts de fiducie								
True North Commercial Real Estate Investment Trust	1	O	2024-09-18	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	3 400	13.5168	ON
		O	2024-09-19	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 200	13.5671	ON
		O	2024-09-20	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 100	13.0580	ON
		O	2024-09-23	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 200	13.0474	ON
		O	2024-09-24	D	30 - Acquisition ou aliénation en vertu d'un régime d'actionnariat	4 200	13.1162	ON
Tucows Inc.								
Actions ordinaires								
Noss, Elliot Lawrence	4, 5	O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.8900USD	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.8900USD	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.8900	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.9400USD	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(400)	21.9400USD	ON
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	(100)	21.9400USD	ON

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
<i>Titre</i>								
Initié								
Porteur inscrit								
Donnelly, Patrick Michael	5	O	2024-05-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-13	D	50 - Attribution d'options	550 000	0.9600	BC
Vizsla Copper Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Parry, Craig Andrew	4	O	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	109 000	0.8000	BC
		M	2024-09-18	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	109 000	0.0800	BC
		O	2024-09-19	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	116 000	0.0800	BC
VIZSLA ROYALTIES CORP.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Bodnarchuk, Keith	4	O	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 330		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 097)		
1331149 BC LTD	PI	O	2024-04-24	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-08-01	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	333 333		
		O	2024-08-06	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(300 000)		
Cmrlec, Simon	4	O	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	378 570		
		O	2024-08-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	3 333 333		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(3 340 713)		
Collier, Karlene	4	O	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-08-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	83 333		
		O	2024-08-06	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	(75 000)		
Hanson, Jennifer	5	O	2024-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 680		
		O	2024-08-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	133 333		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(129 612)		
Konnert, Michael	4	O	2023-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	797 900		
		O	2024-08-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 500 000		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 968 110)		
1380188 BC LTD	PI	O	2023-10-13	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-08-01	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	833 333		
		O	2024-08-06	I	37 - Division ou regroupement d'actions	(750 000)		
Pettingell, Michael	5	O	2024-08-01	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	1 000 000		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(900 000)		
<i>Bons de souscription</i>								
Bodnarchuk, Keith	4	O	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 330		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(2 097)		
Cmrlec, Simon	4	O	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	378 570		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(340 713)		
Hanson, Jennifer	5	O	2024-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	10 680		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(9 612)		
Konnert, Michael	4	O	2023-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	797 900		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(718 110)		
<i>Options</i>								
Cmrlec, Simon	4	O	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	41 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	33 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	33 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	33 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	41 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	66 667		

Émetteur Titre Initié Porteur inscrit	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	33 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	58 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	366 667		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(637 500)		
Collier, Karlene	4	O	2024-04-24	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	26 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	25 000		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	13 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	6 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	3 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	3 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	8 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	16 667		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(92 997)		
Hanson, Jennifer	5	O	2024-04-25	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	3 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	16 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	29 907		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	21 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	13 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	3 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	6 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	16 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	50 000		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(145 413)		
Konnert, Michael	4	O	2023-10-13	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	116 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	107 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	333 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	166 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	166 667		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	333 333		
		O	2024-06-24	D	50 - Attribution d'options	400 000		
		O	2024-08-06	D	37 - Division ou regroupement d'actions	(1 461 897)		
Vizsla Silver Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Cmrlec, Simon	4	O	2024-09-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	38 462	2.6000	BC
		M	2024-09-19	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	19 231	2.6000	BC
1466388 BC LTD.	PI	O	2019-02-21	I	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			BC
		O	2024-09-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	38 461	2.6000	BC
		M	2024-09-19	I	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	19 230	2.6000	BC
Wallbridge Mining Company Limited								
<i>Actions ordinaires</i>								
Penny, Brian W.	5	O	2024-09-25	D	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	500 000	0.0750	ON
WELL Health Technologies Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
WELL Health Technologies Corp.	1	O	2024-09-16	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.3343	BC
		O	2024-09-17	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.3490	BC
		O	2024-09-18	D	38 - Rachat ou annulation	2 000	4.3685	BC
		O	2024-09-19	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.3931	BC
		O	2024-09-20	D	38 - Rachat ou annulation	2 100	4.2890	BC
West Fraser Timber Co. Ltd.								
<i>Options</i>								
Gorman, James William	5	O	2024-09-20	D	59 - Exercice au comptant	(1 500)		BC
		O	2024-09-20	D	59 - Exercice au comptant	(1 920)		BC
Virostek, Christopher	5	O	2024-09-20	D	59 - Exercice au comptant	(3 880)		BC

Émetteur	Relation	État opé- ration	Date de l'opération	Emp- rise	Opération Description de l'opération	Nombre de titres ou valeur nominale	Prix unitaire	Autorité principale
Titre								
Initié								
Porteur inscrit								
Western Energy Services Corp.								
<i>Actions ordinaires</i>								
Armoyan, Sime	3							
G2S2 Capital Inc.	PI	O	2024-09-19	C	10 - Acquisition ou aliénation effectuée sur le marché	5 800	2.6500	AB
WildBrain Ltd.								
<i>Droits Deferred Share Units (Common Voting)</i>								
Courtemanche, Karine	4	O	2024-09-20	D	58 - Expiration de droits de souscription	74 785	1.3371	NS
Drisdell, Deborah Ann	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 785	1.3371	NS
Machum, Donald Geoffrey	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 785	1.3371	NS
Middleton, Henrietta Anita	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 785	1.3371	NS
Wright, Donald Arthur	4	O	2024-09-20	D	50 - Attribution d'options	93 481	1.3372	NS
<i>Droits Deferred Share Units (Variable Voting)</i>								
Ben-Youssef, Youssef	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 785	1.3371	NS
McGrath, Thomas Berard	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 785	1.3371	NS
Whitcher, Jonathan	4	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	74 785	1.3371	NS
<i>Droits Performance Share Units (Common Voting)</i>								
Betts, Stephanie Jacklynn	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	1.3371	NS
Gawne, Nicholas John Murray	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	125 000	1.3371	NS
Scherba, Joshua Charles	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	217 345	1.3371	NS
Trachuk, Mark	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	1.3371	NS
<i>Droits Performance Share Units (Variable Voting)</i>								
Erickson, Timothy Wayne	7	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	1.3371	NS
Weck, Maarten Jan Henk	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	1.3371	NS
<i>Droits Restricted Share Units (Common Voting)</i>								
Betts, Stephanie Jacklynn	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	1.3371	NS
Gawne, Nicholas John Murray	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	125 000	1.3371	NS
Scherba, Joshua Charles	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	217 345	1.3371	NS
Trachuk, Mark	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	1.3371	NS
<i>Droits Restricted Share Units (Variable Voting)</i>								
Erickson, Timothy Wayne	7	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	1.3371	NS
Weck, Maarten Jan Henk	5	O	2024-09-20	D	56 - Attribution de droits de souscription	75 000	1.3371	NS
ZoomerMedia Limited								
<i>Actions privilégiées Series 2 Class A</i>								
Tintpulver, Omri	5	O	2022-09-01	D	00 - Solde d'ouverture-Déclaration initiale en format SEDI			ON
		O	2024-06-14	D	11 - Acquisition ou aliénation effectuée privément	2 171 600	0.0300	ON

7.

Bourses, chambres de compensation, organismes d'autorégulation et autres entités réglementées

- 7.1 Avis et communiqués
 - 7.2 Réglementation de l'Autorité
 - 7.3 Réglementation des bourses, des chambres de compensation, des OAR et d'autres entités réglementées
 - 7.4 Autres consultations
 - 7.5 Autres décisions
-

7.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Avis de publication

**Résumé des commentaires reçus en réponse à l'Avis 23-331 du personnel des ACVM et de l'OCRI,
*Consultation sur les projets relatifs à la structure du marché proposés par la SEC en
décembre 2022 et leurs incidences possibles sur les marchés des capitaux du Canada***

(Texte de l'avis publié ci-dessous)

Résumé des commentaires reçus en réponse à l'Avis 23-331 du personnel des ACVM et de l'OCRI, Consultation sur les projets relatifs à la structure du marché proposés par la SEC en décembre 2022 et leurs incidences possibles sur les marchés des capitaux du Canada

Le 20 septembre 2024

Le 19 octobre 2023, les Autorités canadiennes en valeurs mobilières (les ACVM) et l'Organisme canadien de réglementation des investissements (l'OCRI) ont publié l'[Avis 23-331 du personnel des ACVM et de l'OCRI](#), *Consultation sur les projets relatifs à la structure du marché proposés par la SEC en décembre 2022 et leurs incidences possibles sur les marchés des capitaux du Canada* (l'**Avis 23-331 du personnel**). Cet avis, qui faisait suite à la publication par la Securities and Exchange Commission (la SEC) des États-Unis, le 14 décembre 2022, de quatre projets de modification de certains éléments fondamentaux de la structure du marché américain (les **projets de modification de la SEC**), avait pour but de solliciter des commentaires sur certains aspects de ces projets, surtout leurs effets possibles sur les marchés des capitaux du Canada et sur les réponses réglementaires envisageables.

Les ACVM et l'OCRI ont reçu 12 mémoires. Ils remercient tous les intervenants d'avoir pris la peine de répondre. Les mémoires peuvent être consultés sur le site Web respectif de l'[OCRI](#), de l'[Autorité des marchés financiers](#) et de la [Commission des valeurs mobilières de l'Ontario](#). On en trouvera également un résumé à l'Annexe A.

La British Columbia Securities Commission n'a pas participé à la publication du présent résumé des commentaires en raison des restrictions à la publication découlant de la tenue prochaine des élections provinciales en Colombie-Britannique.

Pour toute question, veuillez vous adresser aux membres suivants du personnel des ACVM et de l'OCRI :

Serge Boisvert

Coordonnateur expert à la réglementation
Direction de l'encadrement des activités de négociation
Autorité des marchés financiers
Serge.Boisvert@lautorite.qc.ca

Xavier Boulet

Analyste expert à la réglementation
Direction de l'encadrement des activités de négociation
Autorité des marchés financiers
Xavier.Boulet@lautorite.qc.ca

Kim Legendre

Analyste aux OAR
Direction de l'encadrement des activités de négociation
Autorité des marchés financiers
Kim.Legendre@lautorite.qc.ca

Tim Baikie

Senior Legal Counsel, Market Regulation
Commission des valeurs mobilières de l'Ontario
tbaikie@osc.gov.on.ca

Michael Grecoff

Securities Market Specialist
British Columbia Securities Commission
MGrecoff@bcsc.bc.ca

Clayton Mitchell

Responsable de la conformité et de l'inscription
Commission des services financiers et des services aux consommateurs (Nouveau-Brunswick)
Clayton.mitchell@fcnb.ca

Sasha Cekerevac

Manager, Market Oversight
Alberta Securities Commission
sasha.cekerevac@asc.ca

Jesse Ahlan

Senior Regulatory Analyst, Market Structure
Alberta Securities Commission
jesse.ahlan@asc.ca

Kent Bailey

Conseiller principal aux politiques
Organisme canadien de réglementation des investissements
kbailey@ciro.ca

Tyler Ritchie

Market Surveillance – Investigator
Commission des valeurs mobilières du Manitoba
tyler.ritchie@gov.mb.ca

Annexe A**Résumé des commentaires reçus en réponse à l'[Avis 23-331 du personnel des ACVM et de l'OCRI](#),
*Consultation sur les projets relatifs à la structure du marché proposés par la SEC en décembre 2022 et
leurs incidences possibles sur les marchés des capitaux du Canada*****Liste des intervenants**

1. Financière Banque Nationale
2. Canadian Securities Traders Association
3. Virtu Canada Corp.
4. Groupe TMX Limitée
5. Valeurs mobilières TD Inc.
6. Cboe Global Markets, Inc.
7. Tradelogiq Markets Inc.
8. Association canadienne du commerce des valeurs mobilières
9. Services bancaires et marchés mondiaux – Banque Scotia
10. BMO Marchés des capitaux
11. Nasdaq CXC Limited
12. Bourse des valeurs canadiennes

Commentaires généraux

- Dans l'ensemble, les intervenants sont d'avis que les marchés canadiens devraient viser l'harmonisation avec les règles américaines, si possible, pour des raisons de simplicité et d'efficience et pour éviter de se trouver dans une position concurrentielle défavorable. Certains intervenants conseillent aux autorités de réglementation canadiennes de ne pas précipiter les choses : mieux vaut attendre la version définitive des règles de la SEC avant de proposer des changements.
- Selon ce qui se dégage généralement des commentaires, le projet de modification de la SEC le plus pertinent pour les marchés des capitaux du Canada est celui portant sur l'établissement d'échelons de cotation minimums variables et, concurrentement, la réduction du plafond des droits d'accès aux États-Unis.
- Plusieurs intervenants soulignent que bon nombre des préoccupations auxquelles les projets de modification de la SEC visent à répondre n'appellent pas de réponse réglementaire au Canada, ce dernier étant moins touché par ces questions. Ils sont de ce fait peu favorables aux projets en matière de meilleure exécution, de communication de l'information sur l'exécution des ordres ainsi que de concurrence des ordres.

Échelons de cotation minimums variables (questions 1 à 6)

- Dans l'ensemble, les intervenants expriment un appui fort quant à l'adoption des mêmes pas de cotation (« tick sizes ») qu'aux États-Unis pour les titres intercotés, que ces titres soient limités ou non par des pas de cotation au Canada, et ce, malgré l'augmentation de la complexité et les incidences sur les systèmes qui pourraient en découler.
- Une préoccupation généralisée réside en ce que, dans l'éventualité où l'on n'adopterait pas les mêmes pas de cotation pour les titres intercotés, il est possible que les participants au marché privilégient les plateformes de négociation américaines et diminuent leurs flux d'ordres vers les marchés canadiens.
- Les intervenants sont généralement d'avis que, si l'approche américaine en matière de pas de cotation était adoptée au Canada, le mode de calcul des échelons de cotation minimums devrait être harmonisé avec celui des États-Unis. Certains suggèrent de revoir le mode de calcul après 12 mois, pour en évaluer les effets.
- Si un intervenant propose d'envisager des pas de cotation plus petits pour les titres non intercotés, plusieurs intervenants recommandent toutefois de ne le faire qu'au terme d'un examen approfondi.
- D'autres intervenants soulignent que les fonds négociés en bourse pourraient demander une attention particulière, parce que la réduction des pas de cotation pour ces fonds risquerait d'entraîner un accroissement excessif de la quantité de messages qui mettrait à l'épreuve la capacité des systèmes sans apporter d'amélioration proportionnelle de la liquidité.

- Il n'y a pas de consensus concernant l'ampleur des efforts de sensibilisation des investisseurs à déployer, mais plusieurs intervenants font valoir que cet obstacle n'est pas insurmontable et que les courtiers et les marchés devraient se partager cette responsabilité.
- Les intervenants se montrent peu favorables à ce que la définition de « meilleur cours » soit modifiée dans les Règles universelles d'intégrité du marché par suite de la modification des échelons de cotation au Canada.

Réduction du plafond des droits d'accès (questions 7 à 9)

- Globalement, les intervenants sont en faveur de l'harmonisation avec les États-Unis pour ce qui concerne les plafonds de droits d'accès applicables aux titres intercotés, mais souscrivent moins à la modification des plafonds applicables aux autres titres. Un intervenant fait valoir que le Canada n'a pas besoin d'harmoniser ses plafonds avec ceux des États-Unis, puisqu'un plafond plus élevé lui procurera un avantage concurrentiel.
- Sur la question de savoir si une limite devrait également s'appliquer aux barèmes de droits « preneur-teneur », les avis sont partagés; cela dit, même les intervenants qui appuient l'imposition d'une telle limite croient qu'il faudra procéder à une analyse plus poussée avant de proposer ce changement.
- Il n'y a pas de consensus non plus en ce qui a trait à l'adoption au Canada de la formule que propose la SEC pour rendre les droits d'accès déterminables au moment de la saisie de l'ordre.

Rehaussement de la transparence concernant la disponibilité des ordres à un meilleur cours sur le marché (question 10)

- Dans l'ensemble, les intervenants sont peu enclins à emboîter le pas aux États-Unis pour ce qui est de la modification des tailles de lot régulier, parce que les titres canadiens négociés à un prix élevé sont peu nombreux et qu'il y a suffisamment de données disponibles au Canada concernant les ordres et les opérations sur des lots irréguliers.
- Cependant, plusieurs intervenants préconisent une révision des politiques relatives aux lots irréguliers, la conception classique des lots réguliers étant possiblement devenue obsolète. Par exemple, il pourrait être judicieux d'envisager l'ajout d'une taille de lot régulier de une action, comme il en existe dans d'autres territoires. De telles propositions exigeraient toutefois une analyse approfondie.

Meilleure exécution (question 11)

- Il y a une forte convergence d'opinion à ce propos : le régime de meilleure exécution est déjà assez rigoureux au Canada et ne nécessite aucun changement.

Communication de l'information sur l'exécution des ordres (question 12)

- Dans l'ensemble, les intervenants ne soutiennent guère l'introduction d'une obligation d'information sur l'exécution des ordres, parce que l'obligation, au

Canada, d'effectuer toutes les opérations sur un marché ne donne pas lieu aux problèmes de la SEC cherche à résoudre par sa proposition.

- Quelques intervenants sont en faveur d'une meilleure communication de l'information sur l'exécution des ordres; ils recommandent la mise sur pied d'un groupe de travail.

Concurrence des ordres (question 13)

- Les intervenants s'accordent généralement à considérer qu'il n'est pas nécessaire d'adopter au Canada une règle visant à favoriser la concurrence pour l'exécution des ordres.
- Un intervenant encourage les autorités de réglementation canadiennes à se pencher sur les avantages du modèle d'exécution en gros qui existe aux États-Unis.

7.2 RÉGLEMENTATION DE L'AUTORITÉ

Aucune information.

7.3. RÉGLEMENTATION DES BOURSES, DES CHAMBRES DE COMPENSATION, DES OAR ET D'AUTRES ENTITÉS RÉGLEMENTÉES

7.3.1 Consultation

Aucune information

7.3.2 Publication

Bourse de Montréal Inc. (la « Bourse ») - Modifications proposées aux règles de la Bourse afin de renoncer à l'application des lois de blocage

L'Autorité des marchés financiers publie l'avis de conformité et la circulaire d'auto-certification visant à ajouter l'article 10.200 *Renonciation aux lois de blocage* à la partie 10 *responsabilité et renonciations* des règles de la Bourse.

Les modifications ont été auto-certifiées conformément au processus d'auto-certification prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, c. I-14.01) et en vertu de l'alinéa 1 de l'article 7 du *Règlement sur les instruments dérivés* (RLRQ, I-14.01, r. 1).



CIRCULAIRE 108-24
Le 23 septembre 2024

AUTOCERTIFICATION

**MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL AFIN DE
RENONCER À L'APPLICATION DES LOIS DE BLOCAGE**

Le **23 septembre 2024**, le président et chef de la direction de Bourse de Montréal Inc. (la « **Bourse** ») a approuvé des modifications aux règles de la Bourse visant à renoncer à l'application des lois de blocage.

Les modifications ont été autocertifiées conformément au processus d'autocertification prévu par la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

Ces modifications, jointes aux présentes, entreront en vigueur le **23 septembre 2024**, après la fermeture des marchés. Veuillez noter que la nouvelle version des articles sera également affichée sur le site Web de la Bourse (www.m-x.ca).

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer par courriel avec Adam Allouba, Chef des affaires juridiques, à adam.allouba@tmx.com.

Adam Allouba
Chef des affaires juridiques
Bourse de Montréal Inc.

Tour Deloitte

1800-1190, avenue des Canadiens-de-Montréal C. P. 37, Montréal (Québec) H3B 0G7
Téléphone : 514 871-2424
Sans frais au Canada et aux É.-U. : 1 800 361-5353
Site Web : www.m-x.ca

1

ANNEXE A : LES MODIFICATIONS**VERSION AFFICHANT LES MODIFICATIONS****PARTIE 10 – RESPONSABILITÉ ET RENONCIATIONS**

[...]

Chapitre C – Renonciations**Article 10.200 Renonciation aux lois de blocage**

Le statut de Participant Agréé constitue une renonciation à l'application de la *Loi sur les dossiers d'entreprises* (Québec) et de la *Loi sur la conservation des documents commerciaux* (Ontario), ainsi que de toute loi semblable, à tout dossier tenu par la Bourse relativement au membre négociateur ou au propriétaire véritable d'un contrat négocié, dans l'éventualité où un grand jury américain ou l'Internal Revenue Service exigerait que ces dossiers soient divulgués.

ANNEXE B : LES MODIFICATIONS**VERSION AU PROPRE****PARTIE 10 – RESPONSABILITÉ ET RENONCIATIONS**

[...]

Chapitre C – Renonciations**Article 10.200 Renonciation aux lois de blocage**

Le statut de Participant Agréé constitue une renonciation à l'application de la *Loi sur les dossiers d'entreprises* (Québec) et de la *Loi sur la conservation des documents commerciaux* (Ontario), ainsi que de toute loi semblable, à tout dossier tenu par la Bourse relativement au membre négociateur ou au propriétaire véritable d'un contrat négocié, dans l'éventualité où un grand jury américain ou l'Internal Revenue Service exigerait que ces dossiers soient divulgués.



AVIS DE CONFORMITÉ

EN VERTU DE L'ARTICLE 22 DE LA LOI SUR LES INSTRUMENTS DÉRIVÉS

MODIFICATIONS PROPOSÉES AUX RÈGLES DE LA BOURSE DE MONTRÉAL AFIN DE RENONCER À L'APPLICATION DES LOIS DE BLOCAGE

Le soussigné confirme que les modifications et, s'il y a lieu, les ajouts et les abrogations aux règles, politiques et procédures de Bourse de Montréal Inc. ont été apportés conformément à la *Loi sur les instruments dérivés* (RLRQ, chapitre I-14.01).

FAIT à MONTRÉAL le 23 septembre 2024

(s) Adam Allouba
Adam Allouba, Chef des affaires juridiques
Bourse de Montréal Inc.

7.4 AUTRES CONSULTATIONS

Aucune information.

7.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

8.

Mesures de transparence dans les industries minière, pétrolière et gazière

- 8.1 Avis et communiqués
 - 8.2 Règlementation
 - 8.3 Sanctions administratives pécuniaires
 - 8.4 Décisions de révision
 - 8.5 Annexes et autres renseignements
-

8.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

8.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

8.3 SANCTIONS ADMINISTRATIVES PÉCUNIAIRES

Aucune information.

8.4 DÉCISIONS DE RÉVISION

Aucune information.

8.5 ANNEXES ET AUTRES RENSEIGNEMENTS

Aucune information.

9.

Régimes volontaires d'épargne-retraite

- 9.1 Avis et communiqués
 - 9.2 Réglementation
 - 9.3 Autorisation d'agir comme administrateur d'un régime volontaire
d'épargne-retraite
 - 9.4 Autres décisions
-

9.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

9.2 RÉGLEMENTATION

Aucune information.

9.3 AUTORISATION D'AGIR COMME ADMINISTRATEUR D'UN RÉGIME VOLONTAIRE D'ÉPARGNE-RETRAITE

Aucune information.

9.4 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.

10.

Agents d'évaluation du crédit

- 10.1 Avis et communiqués
 - 10.2 Réglementation et lignes directrices
 - 10.3 Désignation à titre d'agent d'évaluation du crédit
 - 10.4 Sanctions administratives
 - 10.5 Autres décisions
-

10.1 AVIS ET COMMUNIQUÉS

Aucune information.

10.2 RÉGLEMENTATION ET LIGNES DIRECTRICES

Aucune information.

10.3 DÉSIGNATION À TITRE D'AGENT D'ÉVALUATION DU CRÉDIT

Aucune information.

10.4 SANCTIONS ADMINISTRATIVES

Aucune information.

10.5 AUTRES DÉCISIONS

Aucune information.